L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1204 - VENDREDI 08 FÉVRIER 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

PROMOTION
sur couloirs et cages de contention
en stock



Ets BONORON
58 - Moulins Engilbert - 03 86 84 20 22

▶ Sommaire



Chanvre industriel *p.22*

Une autre alternative au colza

Les conditions d'implantation de l'automne 2012 ont limité les surfaces en colza voire mettent certaines parcelles en péril. Le contexte est favorable, cette année encore, aux cultures de printemps. Parmi les choix possibles la culture de chanvre industriel est une éventualité à ne pas écarter.

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Tuberculose bovine : cap sur la prévention.

P 11 **Actualité** Nièvre
Irrigants nivernais: l'Admien se penche sur la ressource en eau.

P12 **Actualité** Yonne
Chablisien: Heureux comme Saint-Vincent à Préhy !

P16 **Actualité** Bourgogne
Ovinpiades en Bourgogne 2013: Thibault et Pierre au national.

P17 **Actualité** France-Europe
Sima 2013: Innovation et bonnes pratiques au rendez-vous.

Encarté avec cette édition: Dépliant Crai Énergie (sur certains cantons)

Et si vous passiez aux lentilles !



Guy Parthiot, agriculteur dans l'Aube, a depuis longtemps intégré la culture de la lentille dans l'assolement familial. Rejoint sur l'exploitation par son fils Guillaume, ils viennent de se doter d'une chaîne de triage et de conditionnement à vocation industrielle avec pour objectif la vente directe auprès de la grande distribution. Reste à trouver de nouveaux producteurs pour assurer la rentabilité de la machine. *Page 15*

fendt.fr

FENDT

Fendt 500 Vario SCR
Un idéal sans compromis



Dernier né de nos nouvelles chaînes de production à Marktoberdorf, le 500 Vario exacerbe les sommets sur une toute nouvelle série de tracteurs. Les dimensions du légendaire 500 Favorit, associées à la cabine VisioPlus et sa toute dernière génération de terminal VarioTronic, sont des signes visibles des raffinements techniques apportés. De 125 à 165 Ch, ce tracteur est animé par un moteur 4 cylindres SCR. Avec ces trois niveaux de finitions, le 500 Vario SCR met la rentabilité à la portée de tous.

AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

PLUS D'INFOS

FENDT

G. BUCHEZ

Secteurs : Autun - Bazolles
Corbigny - Luzy
Moulins-Engilbert

03 86 38 97 00

BESOIN de DRAINER ?
Soyez maitre de votre projet !

Faites appel à un prestataire indépendant ayant un savoir-faire reconnu depuis 35 ans
- de 1981 à 1988 géomètre chez Girard-Drainage
- de 1988 à 2010 créateur et dirigeant de TOPO SERVICES
- depuis janvier 2011 topographe indépendant



Pascal ROSSYE
géomètre-topographe
3 chemin de bellevue - 21121 Ahuy
06 04 59 42 64

l'Agenda

Côte d'Or

Vente de béliers charollais à Arnay

L'association des éleveurs de moutons charollais de Côte d'Or organise sa 22ème vente de béliers, jeudi 14 février à 14 heures, au hall des expositions d'Arnay-le-Duc. Le catalogue est disponible sur www.association-mouton-charollais.com. Le hall sera ouvert dès 11 heures. Restauration possible sur place. Renseignements au 06 17 96 39 61 (Jean-Marie Guyot) ou 06 89 40 12 66 (Thierry Maréchal).

Vente de reproducteurs charolais le 15 février à Pouilly

Ne laissez plus le hasard décider pour vous : Investissez dans la génétique ! La station d'évaluation de Créancey située au Pôle Agricole de Pouilly en Auxois(21) organise une vente avec boitiers électroniques de futurs reproducteurs charolais inscrits au HBC le vendredi 15 février 2013 à 14 h au hall d'exposition (animaux visibles à partir de 10h et démonstrations de boitiers électroniques). Garanties sanitaires : Tuberculose, Brucellose, Leucose et IBR. Vaccinés FCO T1, T8. Test spermatogénèse. Restauration, buvette sous hall chauffé. Ascendance et performances des reproducteurs sont disponibles sur internet : http://www.stationevaluation21.com. Renseignements : 03 80 90 68 81

Instants Santé à Montigny-sur-Aube

La MSA de Bourgogne informe les adhérents de 25 à 74 ans du canton de Montigny-sur-Aube que les instants santé auront lieu du 12 au 14 mars à la salle de la mairie de Montigny.

Portes Ouvertes élevage avicole

A l'occasion de l'inauguration de son nouveau bâtiment poulets de 1330 m², le Gaec Lagneau et ses partenaires (Soréal, Dijon Céréales, Laguillaumie) organisent une journée portes ouvertes le Vendredi 15 février à Marcellois (D119, 10 km de Vitteaux et de Sombernon). Inauguration à 11 heures suivie d'un buffet Portes Ouvertes jusqu'à 16h30. Venez nombreux !

Les Jeunes agriculteurs en AG à Châtillon

Les JA21 se réunissent en assemblée générale vendredi 22 février à l'espace rencontre loisirs à Châtillon-sur-Seine, autour du thème : Connaître les OGM pour mieux préparer l'avenir. Accueil des invités à 13h45.

Nièvre

Syndicat AQPS Assemblée générale

Le Syndicat AQPS de la Nièvre se réunira en assemblée générale annuelle le vendredi 8 février, à partir de 18h30, à la salle François Mitterrand de Cercy-la-Tour.

« Ferme en ville » A Nevers

Dans le cadre de la semaine nationale du renouvellement des générations en agriculture, les JA58, en partenariat avec les JA des cantons de Saint-Pierre-le-Moutier/Imphy/Nevers, organisent, le 9 février prochain, l'opération « ferme en ville » au Parc Roger Salangro de Nevers. Au programme: marché de producteurs locaux, présence d'animaux de la ferme, concours cantonal de jugement de bétail (bovins-ovins-équins) et restauration rapide à emporter à base de produits locaux préparés sur place. Contact: Aline Rouleau, animatrice JA58, au 03 86 93 40 91.

Jugement de bétail à Nevers

Les jeunes agriculteurs du canton de Saint-Pierre/Imphy/Nevers organisent leur concours cantonal de jugement de bétail le samedi 9 février au Parc Roger Salangro, à Nevers, en marge de l'opération «Ferme en ville». Informations et inscriptions auprès d'Anne-Juliette Blond au 06 88 22 18 90.

Jugement de bétail à Tannay

Les jeunes agriculteurs du canton de Tannay organisent leur concours cantonal de jugement de bétail le dimanche 10 février sur l'exploitation de Mrs Berry et Laguigner sur la commune d'Amazy, à partir de 14h. Informations et inscriptions auprès de Sylvain Dameron au 06 43 01 91 38.

Foire concours de Sancoins le 23 février

Le Comité d'organisation des foires et concours de Sancoins, l'association Charolais du Val d'Aubois et le partenariat de la SA des Grivelles, organisent un concours-vente de reproducteurs charolais, avec vente à la criée des animaux primés le samedi 23 février au matin, à la Halle aux veaux de Sancoins. Début du concours 9h, début de la vente 11h.

Yonne

47e Foire de Saint-Léger Vauban

La 47é édition de la Foire de Saint-Léger Vauban aura lieu samedi 23 février. Exposition d'animaux d'élevage. Le Comité de la Foire organise par ailleurs jeudi 28 février, un voyage au Salon International de l'Agriculture ainsi qu'au SIMA

Renseignements et inscriptions au : 03 86 32 24 29

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com

20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Matinée d'échanges cédants repreneurs à Bazarnes

La Chambre d'agriculture et les JA vous invitent à une journée de sensibilisation à la transmission d'exploitation, mardi 12 février à 9h30, à la Mairie de Bazarnes. Des cédants sans repreneurs et des porteurs de projets sans structure pourront se rencontrer pour échanger. De plus, des témoins (un cédant et un jeune installé Hors Cadre Familial) apporteront un éclairage via leurs expériences. Enfin, des conseillers vous apporteront des informations sur la transmission et l'installation. Pour vous inscrire, contacter la Chambre d'agriculture ou les Jeunes Agriculteurs

Améliorer ses applications de produits phytosanitaires

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise à destination des céréaliers une formation de 2 jours les vendredis 8 et 15 février, de 9 h à 17 h 30 en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, sur le thème «Améliorer ses applications de produits phytosanitaires».

Objectifs: acquérir et maîtriser les fondamentaux de la pulvérisation et réduire ses charges tout en améliorant ses temps de process.

Formation gratuite pour les cotisants VIVEA (prise en charge FEADER)

Renseignements et inscriptions : Gaëlle de Nardo au 03 86 64 33 05

Conversion en bio, pourquoi pas moi ?

Une formation « Découvrir et concevoir la conversion à l'agriculture biologique sur sa ferme » se tiendra les lundi 4 et jeudi 14 février, de 9 h à 17 h 30 au SEDARB à Auxerre et sur le terrain. Avec la participation des conseillers spécialisés en bio du Sedarb et de la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Programme détaillé sur demande.

Formation gratuite mais inscription obligatoire par tél, courriel ou courrier avant le 31 janvier

Contact : Aurélie Billon au SEDARB : 03 86 72 92 20 ou 06 80 43 16 97 - aurelie.billon@sedarb.org

SEDARB - 19 av Pierre Larousse - BP 382 – 89006 Auxerre Cedex

Instants Santé MSA pour le canton de Sergines

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Sergines, âgés de 25 à 74 ans, du mardi 19 au vendredi 22 février de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle «Le Club» à Sergines

L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.

Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Comprendre les marchés pour progresser

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'1 journée, mardi 5 mars, de 9 h à 17 h en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, sur le thème « Comprendre les marchés pour progresser ». Objectifs : connaître le contexte du marché des céréales, découvrir les différents modes de commercialisation

Participation financière : 30 €

Public et pré-requis : agriculteurs et jeunes en phase d'installation

Rens : Eric Bizot au 03 86 64 45 64

Région

Section porcine régionale FRSEA à Pouilly en Auxois

Vendredi 15 février, se tiendra une section porcine régionale FRSEA à Pouilly en Auxois à partir de 14 h au pôle agricole de la Chambre d'agriculture. Cette réunion est élargie à tous les intervenants de la filière. Intervention de Catherine Challan Belval (chargée de mission de la filière porc à la chambre d'agriculture régionale de Bourgogne) et de Jean-Michel Serres (Président de la FNP) sur les dossiers d'actualités et sur la situation bourguignonne.

A noter

Consultation publique du plan régional de l'agriculture durable (Prad)

Du 15 février au 15 mars 2013, le public est invité à faire connaître ses observations sur le plan régional de l'agriculture durable.

Ce plan, élaboré pour 7 ans, répond à la nécessité, sur les sujets agricoles, d'avoir une position commune bourguignonne qui englobe l'ensemble des enjeux, qu'ils soient humains, socio-économiques ou environnementaux.

Issu d'une réflexion collégiale, il fixe les grandes orientations de la politique agricole, agroalimentaire et agro-industrielle de l'Etat en Bourgogne en tenant compte des spécificités des territoires. Il précise, en 20 objectifs thématiques, les actions qui feront prioritairement l'objet des interventions de l'Etat.

Le projet de Prad sera téléchargeable sur le site suivant : http://www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr. Il sera également consultable en version papier dans les locaux des préfectures et sous-préfectures de la région.

Les observations pourront être formulées par voie postale (Draaf Bourgogne 4 bis rue Hoche - BP 87865 21078 Dijon cedex), électronique (sefar.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr), ou par écrit sur les registres mis à disposition dans les lieux de consultation.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT DE BOURGOGNE

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

La Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole

Bientôt dans vos boîtes aux lettres, la déclaration d'intention de cessation d'activité agricole (DICAA) est un formulaire déclaratif sur votre intention de cessation. Les dates mentionnées sur la cessation ne sont pas prises en compte pour la réalisation de votre dossier retraite. Il est important de retourner ce document rempli à la Chambre d'Agriculture, si possible après réception du formulaire ou au plus tard 18 mois avant votre date de départ en retraite. Renseignements, Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre

Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'Agriculture au 03-86-93-45-99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne

Bien vivre sa future société

Créer une société ou remplacer un associé amène à prendre du temps pour caler le capital, organiser les comptes associés, choisir la forme juridique adéquate, conduire les activités de l'entreprise et trouver l'optimisation fiscale, sociale et juridique pour son fonctionnement. On oublie souvent, qu'une société c'est aussi une association d'Hommes avec leur caractère, leur stratégie et une conception du métier où les attentes entre travail, vie personnelle et vie sociale sont parfois différentes. Eluder ces questions au moment de l'intégration d'un nouvel associé ou lors d'une association, c'est prendre le risque de découvrir que l'on ne partage pas toujours des objectifs communs pour tenir le cap de l'entreprise. Sachez que vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour préparer les relations avant l'association définitive avec un tiers. S'associer en famille peut aussi nécessiter de s'y préparer ou dans parler. N'hésitez pas (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Pour plus d'information, contactez la Chambre d'agriculture (03 86 94 22 22).

Le développement durable en Bourgogne

Des atouts "naturels"... Mais l'économie doit suivre

Environnement, économie, société : sur les trois volets du développement durable, la Bourgogne présente aujourd'hui, comparée aux autres régions françaises, des atouts à conserver et des fragilités, surtout sur le plan de la dynamique économique du développement durable. Tour d'horizon par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) qui analyse les forces et les faiblesses de notre région.

Toutes les collectivités territoriales et les organisations humaines sont confrontées au même dilemme : comment répondre aux besoins des populations sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.
C'est la base de l'objectif de durabilité et, pour les territoires, cela implique des stratégies de développement à la fois économiquement efficaces, socialement équitables et écologiquement soutenables.
L'Insee vient de dresser un tableau de bord synthétique de la situation de la Bourgogne, comparée aux autres régions françaises, à partir de l'analyse de ces trois piliers du développement durable que sont l'économie, le social et l'environnement.

Un environnement préservé

Côté environnement, la Bourgogne se place en bonne position en matière de protection et de préservation de l'environnement. Vaste et peu peuplée, la région compte peu de surfaces artificialisées. Dans la Nièvre, 2% de la surface est artificialisée, dans l'Yonne 3% et en Côte d'Or pas plus de 3,5%. Seule la Saône et Loire avec 4,5% de sols artificialisés se rapproche de la moyenne des départements de province (hors Ile de France). Entre 2000 et 2006, le mouvement de disparition des terres agricoles est moins élevé en Bourgogne que dans les autres régions françaises. L'agriculture recourt peu à l'irrigation : 1% des surfaces agricoles de la région contre 5,4% en moyenne en France. L'Yonne prélève globalement deux fois plus d'eau que la Nièvre et par habitant la quantité d'eau prélevée dans l'Yonne est trois fois plus importante qu'en Côte d'Or. La presque totalité de l'eau prélevée en Bourgogne est destinée à la consommation des habitants (contre à peine la moitié en France où le reste étant destiné à l'industrie et l'agriculture).
La Bourgogne fait aussi partie des régions qui produisent le moins d'ordures ménagères et qui valorisent le plus ses déchets (40%).

Des inégalités sociales plus ou moins marquées

Les inégalités sociales sont moins marquées que dans d'autres régions et l'écart entre les plus pauvres et les plus riches reste limité. Toutefois ce constat plutôt rassurant demande à être fortement nuancé en fonction des régions. La Côte d'Or fait partie des dix départements où le taux de pauvreté est le plus faible, alors que la Nièvre fait face à une pauvreté plus fréquente et plus importante qu'en moyenne nationale.
Concernant l'éducation et l'insertion des jeunes, là encore, les contrastes sont fréquents entre les départements. On trouve le plus faible nombre de jeunes en difficulté d'insertion en Côte d'Or et on y trouve aussi deux fois moins de jeunes présentant des difficultés de lecture, par rapport à la Nièvre ou à l'Yonne.
Question parité en revanche, la région doit encore progresser. Si on y compte le plus grand nombre de femmes maires d'une commune, la Bourgogne occupe la dernière place sur le plan de parité avec 42% de femmes parmi les élus, contre 48% pour la moyenne française.

Peut mieux faire sur les énergies renouvelables

L'empreinte écologique du département reste faible, avec peu de CO^2 émis par habitant. Le caractère plus urbain de la Côte d'Or et les réseaux de transports très développés autour de Dijon, expliquent que les Côtes d'oriens utilisent trois fois plus les transports en commun que dans les autres départements de la région.
En revanche, le retard est patent en ce qui concerne les énergies renouvelables. Avec 1,4% d'électricité produite seulement par ce biais, la région se classe avant-dernière.
Globalement, les Bourguignons sont assez éloignés des services : 9% vivent à plus de 20mn d'un service de proximité.

Une dynamique économique nuancée

Sur la dynamique économique du développement durable, le bilan de la Bourgogne est contrasté. La région consacre une faible part de son PIB à la recherche et au développement et compte peu de diplômés du supérieur parmi les jeunes âgés de 25 à moins de 34 ans, à l'exception du département de la Côte d'Or, où ce taux est deux fois plus élevé que dans les trois autres départements. Les nouvelles entreprises bourguignonnes présentent un taux de survie plutôt élevé (69%, trois ans après leur création). L'emploi bourguignon apparaît assez stable, seuls 12% des salariés de l'emploi régional ne bénéficient pas d'un contrat à durée indéterminée. La Bourgogne est la 4ème région la mieux classée pour cet indicateur.

SOURCE INSEE

En bref

Viande bovine Le GEF annonce la reprise des exportations de viande bovine française vers le Japon

Dans un communiqué en date du 21 janvier 2013, le GEF (Groupement Export France), annonce la levée de l'embargo japonais sur les importations de viande française. Après plus de dix années d'embargo survenu à la suite de la crise de l'ESB, le Japon a ainsi annoncé la reprise des importations à partir du 1er février 2013, pour les bovins d'origine française de moins de 30 mois. A cet effet, le GEF prépare actuellement le déplacement d'une délégation d'industriels français à Tokyo afin d'aller à la rencontre de clients potentiels ayant depuis un certain nombre de mois déjà, manifesté un intérêt à l'égard de la viande bovine française.

Agriculture biologique La FNSEA reste mobilisée pour le maintien des crédits

Après une année 2012 qui aura vu 16600 dossiers de demande d'aide être déposés et financés dans le cadre du 1er pilier de la PAC, le système d'aide directe à l'agriculture biologique est désormais consolidé. Ce sont en tout 610 500 hectares qui auront été accompagnés sur la campagne PAC 2012 pour un montant total de 69.5 millions d'€.
Pour l'année 2013, aucun changement significatif n'est prévu, si ce n'est le gonflement de l'enveloppe dédiée à l'accompagnement à la conversion en agriculture biologique qui passe de 44 à 56 millions d'€. Au total, l'enveloppe de l'aide à l'agriculture biologique (conversion et maintien) pour 2013 sera de 106 millions d'€.
Enfin, et alors que le budget de la PAC n'est pas encore fixé, la FNSEA et le réseau des FDSEA restent vigilants pour que les crédits soient maintenus et que les agriculteurs engagés dans les dispositifs d'accompagnement ne soient pas à terme, lésés.

Traitement à l'acide lactique de la viande bovine

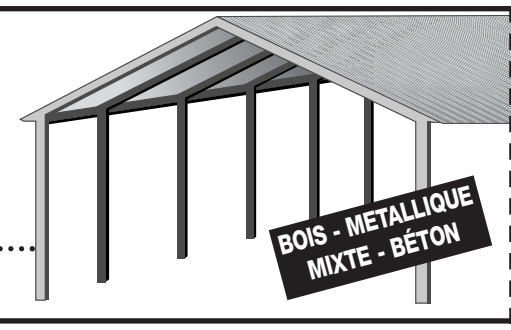
L'Europe baisse sa garde

La commission européenne vient d'autoriser l'utilisation d'acide lactique pour réduire la contamination des carcasses de bovins, ainsi que l'importation des porcs vivants en provenance des Etats-Unis . Un geste d'ouverture, avant une possible reprise des négociations dans le cadre d'un accord de libre-échange transatlantique. Cette décision met fin à un contentieux récurrents entre les Etats-Unis, qui recourent largement à cette technique et l'Union européenne, qui l'interdisait, comme elle interdisait l'importation des viandes traitées de cette façon.
Le sujet a largement divisé les Européens, plusieurs Etats membres, dont la France, redoutant que cet usage de l'acide lactique n'occasionne un relâchement des pratiques d'hygiène. Les ministres européens de l'Agriculture n'étant pas parvenus à s'entendre, la Commission européenne a tranché et justifie sa position par le fait que cette pratique *«contribuera à réduire la contamination par les plus importants pathogènes qui sont fréquemment à l'origine des intoxications alimentaires comme l'E.coli et la salmonelle»*. La Commission entoure le nouvel usage de quelques précautions destinées à éviter tout abus et s'élève contre le qualificatif *«d'éponge magique»* utilisé quelques fois pour dénoncer les dérives possibles. *«La possibilité d'utiliser de l'acide lactique ne doit en aucune façon être considérée comme une substitution à des pratiques d'abattage correctes et hygiéniques et à des modes opératoires appropriés»*.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Assemblée générale du GDS

Tuberculose bovine : cap sur la prévention

Le Groupement de défense sanitaire de Côte d'Or a dédié la quasi-intégralité de son assemblée générale à la tuberculose bovine. La détection de la maladie «ne suffit plus» et la mise en place d'actions préventives et spécifiques est demandée.



Pascal Martens, ici au micro, a proposé plusieurs pistes pour éviter la recontamination des élevages assainis.

La prophylaxie est aujourd'hui réalisée à 50%. Huit foyers sont déclarés positifs à la tuberculose bovine et deux autres sont en très forte suspicion. *«Plus de la moitié des foyers sont des recontaminations»* précise la Direction départementale de la protection des populations (DDPP). Le Groupement de défense sanitaire de Côte d'Or a décidé de réagir devant ces chiffres inquiétants. *«Nous sommes persuadés que* sans *un investissement fort dans le domaine de la prévention, les efforts colossaux fournis par l'ensemble des acteurs resteront vains»* explique Pascal Martens.

Quatre points à retenir

Pour le président du GDS, *«chaque cas est spécifique. Il faut s'orienter vers des solutions adéquates à chaque problème rencontré. L'objectif est d'avoir une boîte à outils et de pouvoir s'en servir librement»*. Une motion a été votée lors de l'assemblée générale, vendredi dernier à Sombernon. La mise en place immédiate d'une *«cellule de terrain»* est demandée, avec des droits et des moyens qui devront suivre.

Quatre idées sont émises :

-là où le risque *«blaireau»* est identifié, l'éradication de cet animal s'impose. Un chaulage sera effectué si nécessaire dans une zone dite à risques

-là où les cervidés et les sangliers sont mis en cause, une obligation de prélèvements doit être mise en place

-dans les zones à multifoyers, certaines mesures comme le labour des prés, la production de foin, la diminution du cheptel ou encore l'engraissement des bêtes doivent être encouragées. Le tout avec compensation financière

-une vaste banque d'échange pour le stockage des terres doit être mise en place, en vue d'une restructuration des exploitations (comme pour la LGV dans la plaine dijonnaise)

Pascal Martens est catégorique : *«l'élevage et toute l'économie qui en découle sont en grand danger si toutes ces mesures ne sont pas prises»*. Le secrétaire général Florent Lefol rappelle que *«certaines exploitations sont victimes de la tuberculose bovine pour la troisième voire quatrième fois depuis 2005 : il est urgent de mettre en place des mesures radicales pour redonner confiance aux éleveurs»*.

Indemnités et interféron

Le président du GDS aborde ensuite le problème des indemnités d'abattage : le forfait de 1900 euros pour les bovins standards doit être conservé, et même augmenté pour les éleveurs qui pourront fournir des justificatifs. Les problèmes des veaux des mères positives IDC et interféron doivent être plus facilement résolus. Cette assemblée générale a été l'occasion d'en savoir un peu plus sur le nouveau protocole de détection de la tuberculose bovine, obtenu par le ministre de l'Agriculture auprès de la commission européenne. *«Ce protocole est allégé et remet l'interféron à sa place»* se réjouit le président du GDS, *«il ressemble beaucoup au protocole d'il y a deux ans. Grâce à l'interféron, les bovins pourront être négativés. Il y aura beaucoup moins de problèmes pour les petites douteuses, dès lors que l'interféron sera négatif. En revanche, le problème reste toujours aussi corsé pour les animaux à interféron positif...»*. Ce nouveau protocole devrait être officialisé d'ici quelques jours, le GDS de Côte d'Or communiquera dans nos prochaines éditions.

Réorganiser le foncier

Lors de son intervention, le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or a refait part de son incompréhension vis-à-vis des surpopulations de gibier en rappelant que l'objectif des 25 000 prélèvements de sangliers ne serait pas atteint cette année. Dominique Chambrette a également abordé la notion de réorganisation foncière, qui permettra d'avancer dans cette lutte contre la tuberculose bovine. La Chambre d'agriculture travaille sur les parcellaires de l'Auxois. *«Les cartes que nous obtenons sont spectaculaires, l'éparpillement des parcelles est considérable»* fait remarquer Dominique Chambrette, *«ce ne sera pas facile de les réorganiser, il faudra du temps. Un travail avec la Safer s'impose, comme cela se fait en plaine dijonnaise avec le futur passage de la LGV. Il va falloir mettre des terres en réserve et les restituer à des jeunes qui s'installeront. C'est le travail de toute une génération. Il y a une obligation sanitaire et économique. La Chambre d'agriculture est là pour accompagner tous les projets»*.

AURÉLIEN GENEST

Exposés : Ariane Payne (ONCFS), a présenté les avancées d'une étude menée en Côte d'Or portant sur les conditions de l'émergence de la tuberculose bovine dans la faune sauvage, et sur les conditions de la transmission de mycobactérium bovis aux bovins. Alain Hartmann et Elodie Barbier (Inra Dijon) ont présenté une étude sur la prévalence et la circulation de mycobactérium bovis et de souches de mycobactéries atypiques dans les agro-systèmes.

▶ Soutien du préfet

Soutiens du préfet et du président du Conseil général

Pascal Mailhos : *«Tous les résultats ne sont pas au rendez-vous, mais il y a une chose dont je suis fier : avec vous, nous avons conservé le statut indemne. Nous nous sommes tous mobilisés et nous y sommes arrivés. Ne baissons surtout pas la garde. Tous ensemble, restons mobilisés, allons dans le même sens pour ne pas perdre ce statut indemne de tuberculose bovine. C'est dans l'intérêt de tous les partenaires de la Côte d'Or».*

François Sauvadet : *«Tous nos services sont sur le pont. Le Conseil général ne désarmera pas. Il continuera à prendre partiellement en charge les analyses, il continuera de soutenir le fonctionnement du GDS et il répondra à des besoins nouveaux, si ces derniers sont clairement identifiés, le Conseil général sera là pour vous accompagner. Il nous faut absolument garder ce statut indemne de tuberculose. Dans le nouvel accord cadre, la prise en compte du domaine sanitaire sera prioritaire».*





Une banderole de 12 mètres a fait son apparition en pleine réunion : «Message aux politiques : des blaireaux, des sangliers, ou des éleveurs?».

Agriculture biologique

Decollogne veut construire des filières pérennes

Les moulins Decollogne d'Aiserey organisaient, jeudi 31 janvier à Aiserey, une journée d'échange sur les filières régionales avec les producteurs bio de Bourgogne Franche-Comté.



«Nous devons faire du made in Aiserey» **a lancé la directrice Marie-Lucie Jacquey.**

Au cœur de la grande plaine dijonnaise, le site d'Aiserey revit notamment grâce au moulin 100% bio Decollogne, en activité depuis octobre 2011. Ils sont plus d'une centaine de producteurs bio de Bourgogne et de Franche-Comté à avoir répondu favorablement à l'invitation de l'entreprise de meunerie, ce jeudi 31 janvier.
La journée a débuté par la visite des installations du moulin, du laboratoire d'analyses des blés jusqu'au conditionnement des farines, en passant par la découverte complète du process de meunerie sur deux lignes (meule de pierre et cylindre) qui font l'originalité du moulin d'Aiserey. «*Aujourd'hui, notre moulin est alimenté à 60% par des blés bio français, dont la moitié sont produits en Bourgogne Franche-Comté*» a expliqué Marie-Lucie Jacquey, la directrice de Moulins Decollogne. «*Les blés bio français ne répondent pas tous aux qualités et spécificités techniques demandées par nos clients acheteurs de farine, comme pour le débouché des biscuits par exemple*».

Decollogne s'attelle activement au développement de la production locale avec ses partenaires. «*Nous souhaitons mettre en place une filière qui soit une véritable signature illustrant l'origine régionale des blés et des farines. Nous devons faire du made in Aiserey*» a lancé la directrice aux producteurs.

Recherche et contractualisation

Le développement passe notamment par la recherche agronomique. Florence Ethevenot (responsable expérimentation bio chez Dijon Céréales) a rappelé les essais menés depuis plus de douze ans par la coop et la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. La technicienne a officialisé le lancement d'une plateforme d'essais pluriannuels de 10 hectares à Aiserey, au pied du moulin, «*un outil qui va permettre une vraie évaluation des cultures dans les huit années de la rotation*».
Dans ce domaine de la RetD, Gérard Million (directeur scientifique de Dijon Céréales) a rappelé toute la dynamique de recherche menée sous l'égide de Vitagora avec Decollogne : «*Nous travaillons sur la production et notamment la nutrition de la plante, la transformation avec des process de meunerie innovants, ou encore la consommation avec de nouveaux aliments santé bio qui utilisent toutes les cultures de la rotation (seigle, épeautre). Notre champ de recherche est très large*».
Cédric Cap, qui gère les approvisionnements pour le moulin chez Dijon Céréales, a annoncé aux producteurs la mise en place de nouveaux contrats qui priment la production locale, l'engagement pluriannuel et les variété spécifiques attendues par le moulin. Il a aussi annoncé le projet de site de collecte 100% bio (blés et autres productions) à Aiserey pour la prochaine campagne.

En concluant la journée, Pierre Guez, président de Decollogne, a lancé un message simple aux producteurs : «*Aujourd'hui, Decollogne s'engage pour structurer la filière bio, nous avons besoin de vous les producteurs pour approvisionner ce moulin avec des blés régionaux. Le bio est un marché qui a du potentiel, il s'inscrit dans les attentes de la société. La Bourgogne Franche-Comté a une carte à jouer dans ce domaine*».



Plus d'une centaine de producteurs avaient répondu présent.

Groupama

Repères européens pour les administrateurs

Une journée de formation et d'information organisée par Groupama Grand Est a permis d'acquérir des connaissances sur l'Union européenne.



Cette session a été suivie par une quarantaine de Côte d'oriens.

«*Quelles ambitions pour l'Europe?*» était la question posée. Thierry Chopin, professeur à Sciences Po, a analysé les différentes sorties de crise possibles de l'Union européenne. Trois scénarii sont envisageables. Le plus pessimiste d'entre eux prévoit la fin du projet européen, un autre amène une sortie de crise sans nouveau changement (les décisions ayant déjà été prises arriveraient à surmonter l'actuelle zone de turbulences). Le dernier scénario, plus ambitieux, débouche sur de nouvelles décisions budgétaires, bancaires et politiques bénéfiques à l'Union européenne. «*L'Europe mettrait en évidence un certain inachèvement depuis sa création et ferait un grand pas en avant*» explique Thierry Chopin.

Un double intérêt

Cette formation 2013 a permis aux administrateurs de Groupama Grand Est d'en savoir un peu plus sur le fonctionnement de l'Europe. «*Ces éléments de décryptage sont intéressants pour des assureurs issus du monde agricole*» commente le professeur à Sciences Po, «*l'Union européenne a un impact majeur sur leurs activités : en agriculture, les enjeux sont européens avec la Pac. La rigueur budgétaire aura sans doute des conséquences sur le budget 2014-2020. Sur leur fonction d'assureur, il n'est pas inopportun de se pencher sur la législation financière, voir comment et par qui sont prises les décisions à Bruxelles*».

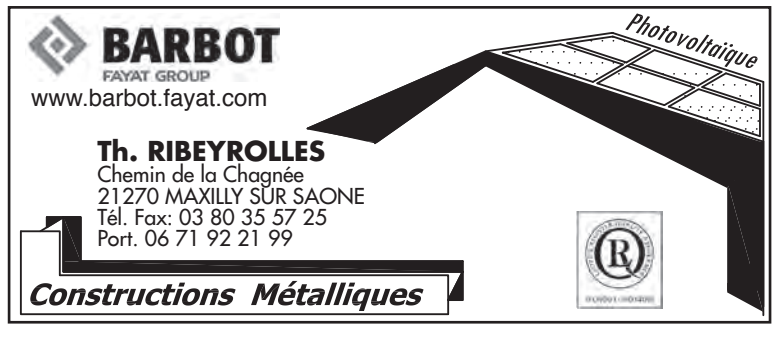
AURÉLIEN GENEST

▶ Dernière minute

Élections une faible participation



Pour mémoire, le taux de participation 2007 : collège 1 (63%), collège 2 (45,9%), collège 3a (23%), collège 3b (37%). Les résultats des élections de la Chambre d'agriculture seront officiellement proclamés aujourd'hui vendredi 8 février. Dans cette attente, on connaissait les taux de participation des différents collèges dès mercredi. Le collège 1 (chefs d'exploitation et assimilés) comptait 5 128 inscrits. Son taux de participation s'élève à 50,41%, soit 2585 votants. Le collège 2 (propriétaires et usufruitiers) comptait 1205 inscrits. Avec 397 votants, le taux de participation est de 32,95%. Le collège 3a (salariés de la production agricole) a un taux de participation de 16,94% (704 votants pour 4 156 inscrits). Le collège 3b (salariés des groupements professionnels agricoles) comptait 2 846 inscrits. Avec 800 votants, son taux de participation est de 28,11%. Enfin, le collège 4 (anciens exploitants et assimilés), avec 3708 votants sur 9558 inscrits, possède un taux de participation de 38,79%. AG



FDSEA

Discussions autour de la Pac

La commission «productions végétales» de la FDSEA s'est réunie peu de temps après le Sommet du végétal. Simulations économiques et zones intermédiaires étaient à l'ordre du jour



Dominique Chambrette, au sujet des simulations économiques de la future Pac : «Il existe 50 combinaisons possibles, il y a quatre éléments à suivre en particulier».

Longs échanges jeudi 31 janvier dans les locaux de la SAS Bresson à Saulon-la-Chapelle. La réunion a débuté sur une note d'optimisme, suite à la mise en avant des zones intermédiaires lors du Sommet du végétal (voir notre dernière édition). Pour Fabrice Faivre, président de la FDSEA, cette reconnaissance est une *«nécessité pour nos territoires»* : *«Nous sommes dans des zones fragiles et nous avons déjà beaucoup subi. En 2001, l'aide sur les oléagineux est passée de 600 à 300 euros... On ne nous a pas laissé le choix. Nous avons pris encore un bon coup sur la tête avec le bilan de santé. Ça suffit !»*.

Réunion à Paris la semaine prochaine

Fabrice Faivre le répète : *«La Côte d'Or ne peut plus se permettre de perdre quoi que ce soit, nous avons suffisamment fait d'efforts. C'est aux départements à forts DPU d'en faire désormais»*. Rien n'est gagné pour autant. Les FDSEA de la région se sont réunies en début de semaine et ont porté une position commune à la FRSEA. «Nous allons faire partager cette *position aux autres FRSEA de la zone. Nous allons porter nos positions au séminaire de la FNSEA les 13 et 14 février à Paris. Faisons du lobbying et avançons sur ce dossier très important»* indique Fabrice Faivre.

Pac : beaucoup de scénarii

Des simulations économiques sur la future Pac ont été présentées. Pour Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture, il y a quatre questions à suivre de très près : *«Un accord sur le budget européen va-t-il être trouvé? L'aide verte va t-elle être répartie de manière égale sur tous les hectares français? La convergence des aides sera-t-elle nationale? Va-t-on pouvoir éviter la surprime des 50 premiers hectares ?»*. Si la réponse était *«oui»* à chacune de ces interrogations, *«la Côte d'Or pourrait s'en tirer avec moins de 50 euros de pertes à l'hectare»* signale Dominique Chambrette, en attendant les montants de certains recouplages. *«Pour l'instant ne seraient recouplés que la vache allaitante et les ovins, et peut-être les oléagineux»* précise le président de la Chambre d'agriculture. Les montants du deuxième pilier sur la PHAE et l'ICHN sont également inconnus.

La surprime inéluctable?

Si la réponse était *«non»* aux quatre questions précédemment posées, la situation deviendrait beaucoup plus compliquée et la perte à l'hectare se situerait entre 50 et 100€ selon Dominique Chambrette. Pour le président de la Chambre d'agriculture, la première interrogation est bien l'accord sur le budget : *«s'il n'y a pas d'accord, il n'y aura pas de politique agricole. Il faudra attendre les prochaines élections européennes : une nouvelle commission sera constituée avec un nouveau commissaire à l'agriculture. Dans ce cas, le projet Ciolos ne serait pas forcément repris»*. Concernant le verdissement des aides, dont le montant représente 30% de l'enveloppe, la Côte d'Or souhaite un répartition uniforme sur le territoire français (soit 85€/ha).

La Côte d'Or serait défavorisée si cette répartition se basait sur l'historique de chaque exploitation, les aides historiques étant basses dans le département. Enfin, pour les troisième et quatrième points, si la convergence nationale des aides serait plutôt en bonne voie (comme le demande la Côte d'Or), la surprime des 50 premiers hectares le serait également. *«Nous sommes contre cette orientation, les exploitations en Côte d'Or font plus de 100 hectares de moyenne et nous serions forcément pénalisés»* expliquent Dominique Chambrette et Fabrice Faivre. Si toutefois cette surprime était inéluctable, la différence entre les 50ème et 51ème hectares aurait intérêt, pour les Côte d'oriens, être la petit possible.

AURÉLIEN GENEST



Fabrice Faivre, concernant les zones intermédiaires : «Nous allons porter nos positions au séminaire de la FNSEA les 13 et 14 février à Paris».

▶ Point de vue

«Les zones intermédiaires enfin reconnues à Orama»



«Le congrès d'Orama aura permis, sous l'impulsion de Dominique Chambrette et Jacques de Loisy, de faire enfin reconnaître l'existence d'une zone fragile pour le système grandes cultures. Philippe Pinta, dans son discours d'introduction auprès du ministre Le Foll, a mis en garde celui-ci sur le risque d'une diminution trop importante des DPU dans les zones à faibles potentiels. Notre ministre au cours de son allocution a précisé que la redistribution des aides en tiendrait compte. Aujourd'hui, nous devons continuer à faire pression et créer un groupe pour la défense de nos régions à rendements limités. J'en appelle à toutes les productions : lait, viande, céréales et oléagineux à se concerter et œuvrer dans le même sens, car les difficultés sont les mêmes pour tout le monde. L'expérience désastreuse du Bilan de santé nous a laissé un goût amer. Nous espérons aujourd'hui et dans le bien de tous, que l'histoire ne se répètera pas».
Luc Babouillard, administrateur FOP

Production ovine

Dépenser plus pour gagner moins, ce n'est pas tolérable !

Thierry Besançon, président de la section *"ovins"* de la FDSEA s'exprime sur la situation que connaît actuellement l'élevage ovin.

Alors que tous les indicateurs étaient au vert il y a encore quelques temps, alors qu'enfin, les éleveurs ovins pouvaient espérer une amélioration de leur situation à long terme, tout semble aujourd'hui s'inverser: des pertes sanitaires dues au virus de Schmallenberg, des cours qui ne cessent de baisser alors que nos charges augmentent toujours, des attaques de troupeaux inexpliquées… Cependant, même si la conjoncture ne semble pas favorable, nous ne devons pas baisser les bras. Chaque problème devra trouver une solution. La section *«ovins»* de la FDSEA, la section régionale FRSEA et la FNO, ont depuis des mois identifié ces problèmes et entamé un travail de fond.



Thierry Besançon: "Nous ne pouvons pas tenir avec des prix bas !"

Les attaques constatées dans les troupes de certains éleveurs du Morvan sont regrettables, non seulement pour les éleveurs concernés, mais aussi pour l'ensemble des moutonniers. Celles-ci ont largement été relayées car un doute existe quant à l'auteur de dégâts. Le loup, inquiète ou fascine et fait parler de lui. Mais quel que soit le coupable, les pertes sont là. En effet, combien d'autres attaques ont subi les éleveurs de moutons ? Combien d'entre eux ont retrouvé un matin une brebis blessée ou morte ? Les chiens errants sont un réel fléau pour cette production et la section *«ovins»* de la FDSEA a déjà et depuis longtemps tiré la sonnette d'alarme. La dernière action en date sur ce sujet date de septembre 2012. Les représentants des sections départementales sont allés ensemble rencontrer le préfet dans le cadre d'une actions visant à l'origine à dénoncer les ravages causés par le loup. Ce rendez vous a permis d'afficher notre solidarité vis-à-vis des régions touchées, dont certaines ne sont pas si loin. Mais cette rencontre a également permis d'aborder le sujet des chiens errants qui, dans notre département, engendrent des frais supplémentaires et des pertes non négligeables et non indemnisées.

Plus de frais et moins de revenu, c'est également les conséquences du SBV qui touche depuis 2011 nos cheptels : des frais vétérinaires supplémentaires pour des revenus en moins. Cette situation, nous ne l'avons pas provoquée. Ce virus est arrivé dans nos cheptels sans que nous puissions nous en protéger. Aujourd'hui, les pertes sont là. Pour certains négligeables, mais pour d'autres très importantes. Tous les élevages ne sont pas touchés de la même manière mais pour ceux qui sont le plus impactés, des solutions et des accompagnements financiers doivent être trouvés. Il n'est pas envisageable aujourd'hui de laisser ces éleveurs seuls.

Enfin et surtout, des marchés qui décrochent alors que nos charges, elles, suivent la tendance inverse. Nous ne pouvons pas tenir avec des prix aussi bas. Les marchés, largement influencés par les importations anglaises, irlandaises, néozélandaises et maintenant espagnoles ne permettent pas de couvrir nos charges et encore moins de rémunérer notre travail. La aussi, des solutions doivent être mises en œuvre rapidement. Nos représentants nationaux ont d'ores et déjà pris le problème à bras le corps, nos organisations de mise en marché doivent en faire de même.

THIERRY BESANÇON
PRÉSIDENT DE LA SECTION «OVINS» FDSEA

OS charolaise

Florence Marquis nouvelle directrice

L'organisme de sélection charolaise (OS charolaise) vient d'accueillir une nouvelle directrice, Florence Marquis.

Florence Marquis, 39 ans, ingénieur agronome Agro-Sup Dijon, titulaire d'une maîtrise des sciences et techniques en génie alimentaire et d'un BTS transformation de la viande, a débuté sa carrière dans le domaine de la recherche comme ingénieur d'études au CNRS puis à l'INRA, au laboratoire des arômes de Dijon. Après le dépôt d'un brevet, elle intègre le laboratoire de recherche de Moet & Chandon. En 2000, après trois années dans la recherche, elle décide de renouer avec ses racines et se rapproche du secteur de la production.

Tout d'abord responsable de Bovins Croissance 21, puis de la Station d'évaluation Charolaise de Côte d'Or, elle animera à partir de 2008 la Fédération nationale des stations d'évaluation charolaises. En 2009, nommée responsable Génétique Bourgogne, sa principale mission fut la mise en œuvre du programme génétique dans le berceau de la race Charolaise, en se nourrissant de la réflexion émanant des travaux de groupes mixtes professionnels / techniciens, dont elle a la gestion.

En 2010, le Gie Synergie de Saône-et-Loire lui confie le pilotage de la Station d'évaluation de Jalogny. Convaincue du bien fondé de l'utilité d'un projet génomique pour la race Charolaise et ses éleveurs, et ce, afin de conserver la maîtrise de leur génétique, Florence Marquis oeuvrera pour l'obtention d'un financement afin de doter la race charolaise de demain, d'un outil qui lui permettra de relever les défis à venir. En 2012, au travers d'une convention avec le HBC, elle anime le groupe de réflexion sur les concours charolais. Forte de son expérience en gestion de projets collectifs, elle coordonne le comité de pilotage de Saulieu, et pilote la gestion financière du 1er Salon du Charolais à Saulieu, (25000 visiteurs, 900 charolais...)



Florence Marquis vient de rejoindre l 'Organisme de Sélection Charolaise.

Ses principales missions à l'OS reposent principalement sur : la mise en place de projets collectifs et le maintien du leadership de la race charolaise en Europe et en France.

Florence Marquis a animé son premier conseil d'administration aux côtés d'Henri Vidal Président d'OS le 18 janvier dernier et 6 commissions ont d'ores et déjà été validées pour aboutir dans les meilleurs délais à des actions collectives qui se déclineront sur le terrain.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

A propos de l'OS Charolaise

Les membres de la race charolaise ont affiché, en se dotant d'un directeur indépendant, la volonté d'unir leurs forces pour mettre en œuvre des projets collectifs charolais afin de faire que la race charolaise continue de garder son leadership. L'OS Charolaise est l'organisme agréé par le ministère de l'Agriculture. Les membres de l'Organisme de Sélection sont répartis en 3 collèges selon leur domaine de compétence. Premier Collège: les entreprises de Sélection des Femelles et Mâles de Monte Naturelle de dimension Nationale. Deuxième collège: les entreprises de Sélection des taureaux d'insémination animale de dimension Nationale. Troisième collège: les filières, les prestataires de service et les utilisateurs de la race. L'OS a la responsabilité de: 1. L'orientation du programme d'amélioration génétique de la race à moyen et long terme, en conciliant les intérêts de l'ensemble de ses composantes. 2. L'ingénierie spécifique de la morphologie raciale. 3. La tenue du livre généalogique.

▶ Zoom sur...

Parlons agneaux, mais ne baissons pas les prix !

Alors que le prix de l'agneau continue à chuter, la FNO a convoqué ses collègues anglais, irlandais, espagnols et néozélandais pour les mettre face à leurs responsabilités et trouver une issue à cette crise. Si les opérateurs parviennent sans trop de mal à écouler nos agneaux, ce sont bien les quelques 500.000 agneaux supplémentaires arrivés d'outre manche à bas prix qui embourbent le marché et pèsent sur les cours.

Face à ce surplus, la FNO a aussi proposé de faire des opérations de promotion en magasin en collaboration avec les opérateurs commerciaux et les grandes surfaces. Le but de ces opérations est de faciliter l'écoulement des agneaux sans diminuer le prix et la FNO ne saura tolérer aucune baisse supplémentaire.

L'heure est à se serrer les coudes et à parler agneaux pour vendre du produit, pas à baisser les prix !

LA FNO

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Fête de l'agriculture 2013

Les Jeunes agriculteurs prennent date

Les cantons de Chatillon-sur-Seine, Montigny-sur-Aube et Laignes organiseront la prochaine fête départementale de l'agriculture.



L'équipe d'Arnaud Chauve profitera de l'occasion pour organiser trois concours bovins.

C'est le grand rendez-vous annuel des JA. La fête de l'agriculture aura lieu au lycée La Barotte Haute Côte d'Or à la fin du mois d'août. Un courrier vient d'être envoyé à tous les partenaires afin de leur présenter les différentes modalités d'engagement (sponsoring, encarts publicitaires, locations de stands...). Trois concours bovins seront organisés samedi 24 août : un concours inter-régional Blondes d'Aquitaine et deux concours départementaux Simmental et Prim'Holstein. La fête sera organisée le lendemain avec, comme animations phares : des baptêmes en hélicoptère, un labyrinthe de maïs et du tracto force (sport mécanique qui consiste à traîner une remorque lestée sur une piste en terre, avec des tracteurs de série). Ce rendez-vous départemental est très attendu par la trentaine de JA des cantons de Chatillon-sur-Seine, Montigny-sur-Aube et Laignes, qui ont reformé une équipe il y a deux ans. *«Ce sera l'occasion de montrer qu'il y a des JA jusqu'au bout du département !»* lance Arnaud Chauve, le président de la fête. Les organisateurs ont bien conscience de ne pas être à proximité de l'agglomération dijonnaise : *«en conséquence, nous n'attendons pas 20 000 personnes comme lors de l'édition 2012 à Chevigny-Saint-Sauveur. Néanmoins, nous attendons du monde venant de tout le département. Le Châtillonnais viendra logiquement en masse. Nous voulons faire de ce rendez-vous une vraie réussite»* font part les JA.

AURÉLIEN GENEST

Élections Chambre d'Agriculture

Participation modeste dans la Nièvre

Le nombre de votants dans les différents collèges, aux élections à la chambre d'agriculture de la Nièvre, se révèle plutôt modeste. Preuve que, hormis le collège des exploitants qui franchit le seuil des 50% de votants, le scrutin n'a pas passionné les foules.



Opération de dépouillement dans les locaux de la préfecture , ce mercredi 6 février. Avc une moyenne de 38,5%, la participation au vote reste plutôt modeste.

Mercredi 6 février, jour du dépouillement, voilà quels étaient les taux de participation:

- Collège 1 (chefs d'exploitations et assimilés):
3547 inscrits, 1818 votants soit 51,25%
- Collège 2 (propriétaires et usufruitiers):
872 inscrits, 213 votants soit 27,86%
- Collège 3a (salariés de la production agricole):
1452 inscrits, 290 votants soit 19,69%
- Collège 3b (salariés des groupements professionnels agricoles):
1334 inscrits, 447 votants soit 33,50%
- Collège 4 (anciens exploitants):
6809 inscrits, 2609 votants soit 38,31%

Mercredi, toute la journée, une quarantaine d'agents de la chambre d'Agriculture, de la préfecture et de la DDT ainsi que les représentants des différentes listes ont pourvu au dépouillement des 5403 bulletins de vote reçus par voie postale à la préfecture avant le 31 janvier.

«La participation est nettement plus faible qu'en 2007 et retrouve son niveau de 2001, peut-être parce qu'il y avait moins d'enjeux cette année» estimait, mercredi vers midi, M. Bernard Prunel, le chef du bureau des élections de la préfecture de la Nièvre. *«Une tendance qui semble se vérifier dans les autres départements bourguignons»*.

A l'heure où nous bouclons, les résultats définitifs ne sont pas connus. Nous les publierons dans notre prochaine édition.

Communiqué

Bref relevé de décisions de la réunion du Bureau du CIL.

Considérant que les choses étaient trop engagées pour cette année (prix de janvier et février, voire de mars annoncés), les collèges de la transformation n'ont pas accédé à notre demande d'établir une grille de saisonnalité pour harmoniser les prix 2013 à l'échelle du Grand Est, par contre il a été convenu par les trois collèges de travailler à une recommandation interprofessionnelle de grille de saisonnalité pour 2014.

En conséquence les prix mensuels 2013 à venir continueront de relever des décisions des entreprises.

FDSEA21



Retour sur le Congrès d'Orama

«On a senti un ministre ferme sur ses positions et très provocateur !»

Benoît Mathé, le président de la section grandes cultures de la FDSEA58, a emmené une délégation de cinq agriculteurs à Evreux, les 23 et 24 janvier, lors du congrès national d'ORAMA. De retour dans la Nièvre, il fait part de ses impressions quant au dialogue qui s'est noué entre Philippe Pinta, d'une part, Xavier Beulin, d'autre part, et le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll.

Terres de Bourgogne: Sur la forme, comment avez-vous trouvé le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll?
Benoît Mathé: *"Il s'est comporté comme tout ministre de l'agriculture qui vient traditionnellement au congrès d'Orama: il était là «en ami» mais d'habitude le ministre en exercice vient avec des promesses et des engagements. Là, Stéphane Le Foll n'a rien promis et nous sommes donc sûrs qu'il tiendra parole. Mais j'ai aussi retenu que, dans son intervention, il avait employé un ton très professoral, très ferme sur ses positions. Non seulement il n'a lâché sur rien mais il a été un peu provocateur quand il a posé un coing entre les céréaliers et les éleveurs, et bien sûr pas en faveur des céréaliers. Nous, nous disons que ce n'est pas si simple et que, dans les zones intermédiaires notamment, telles que la Nièvre, il y a tout un tas de problématiques qui sont les mêmes quelles que soient les productions. Et puis le reste de son discours n'a consisté qu'à parler d'écologie, d'environnement, ce qu'il appelle l'agri-écologie, c'est-à-dire l'agriculture écologiquement intensive parce qu'il estime que c'est son rôle de répondre à une demande sociétale. Notre interrogation à nous, c'est quelle réponse la société donnera quand il y aura 9 milliards d'êtres humains sur la planète en 2050 et que les surfaces culturales auront fondu comme neige au soleil".*



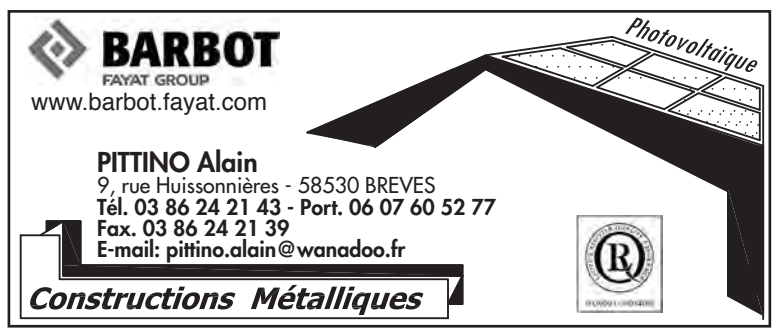
Benoît Mathé, président de la section grandes cultures de la FDSEA58, a conduit une délégation de cinq agriculteurs nivernais au Congrès d'Orama à Evreux.

Philippe Pinta, le président d'Orama et de l'AGPB (ndlr: qui le compose avec l'AGPM et la FOP), a laissé entendre qu'il n'était pas hostile à l'écologie si c'est pour *«produire plus et produire mieux»*. Le ministre l'a-t-il entendu?
B.M.: *"Les visions diffèrent. Nous pensons qu'il est possible aujourd'hui et demain de faire mieux tout en faisant plus. Cela passe par la recherche, le retour à l'agronomie au centre de la production, et par les moyens de production. Nous observons qu'aujourd'hui, les courbes de rendements plafonnent à cause de toutes les restrictions qu'on nous impose. Le ministre, lui, dit que l'agriculture biologique peut connaître une augmentation sensible des rendements. Cela nous laisse dubitatifs, surtout dans des départements comme le nôtre où nous produisons depuis longtemps de manière extensive. Il ne faudrait pas que le ministre prenne comme prétexte de « produire mieux » pour en fait nous obliger à produire moins. Nous avons déjà vu passer des documents du ministère en ce sens. C'est inacceptable".*

Justement, la Nièvre fait partie des zones intermédiaires, sujet ô combien sensible dans le cadre de la réforme de la Pac. En a-t-il été question?
"Pour la première fois, Philippe Pinta a évoqué le sujet des zones intermédiaires dans son discours de clôture. Il faut dire que la veille, dans les pleinières, il avait été interpellé sur le sujet. Il a donc évoqué devant le ministre nos particularités, nos potentiels plus faibles, nos infrastructures et nos voies de communication plus distendues, et nos prix de vente qui sont moins chers quand dans le même temps nous subissons la même hausse des charges que les autres. C'est important. Et çà nous concerne de près dans la Nièvre".

Le président de la FNSEA, Xavier Beulin, était présent durant les travaux à Evreux. Qu'a-t-il annoncé?
"Il a surtout rappelé le principe de fonctionnement du Fonds de modernisation céréaliers/éleveurs qui a été mis en place sur la base d'un engagement volontaire. Les cotisations de 2 euros par tonne, par les céréaliers qui le veulent, seront consacrées au soutien de la filière élevage. Il ne s'agira pas d'une aide directe mais un soutien structurel par un ensemble d'aides à la transformation, aux abattoirs, aux usines de fabrication d'aliments du bétail...
Et puis Xavier Beulin a jeté un pavé dans la mare en demandant au ministre que le gouvernement abonde lui aussi de 2 euros/t supplémentaires le fonds alimenté par les professionnels. Les céréaliers ne perdent pas de vue que ¾ du blé produit finit en aliment du bétail et non pas en boulangerie. Mais l'idée agitée par le ministre d'une scission entre céréaliers et éleveurs, comme après le bilan de santé de la PAC, est mauvaise alors qu'on passe le plus clair de notre temps à recoller les morceaux".

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX



Terre vue du collège

Bravo aux Nivernais

Lors de la finale régionale du concours *«La Terre vue du collège»* mis en place par la FNSEA, à Fontaines (71) le 18 janvier dernier, 2 collèges nivernais ont brillé par leurs résultats en finissant sur les deux premières marches du podium Bourguignon.

Depuis le mois d'octobre 2012, 6 classes de 3ème en option découverte professionnelle des collèges Notre Dame (Cosne sur Loire), du Champ de la Porte (Cercy la Tour), Saint Léonard (Corbigny), Arsène Fié (Saint Amand en Puisaye), Les Guillerault (Pouilly sur Loire) et Jean Rostand (La Machine) ont planché sur le concours de bandes dessinées *«La Terre vue du collège»*, mis en place par la FNSEA et décliné dans nos départements. Celui-ci avait pour but de promouvoir l'image de l'agriculture et ses métiers d'une manière originale.

Un travail instructif

Ce concours a permis un travail pluridisciplinaire pour les élèves, de par la découverte d'une exploitation agricole et de son fonctionnement avec les personnes gravitant autour de celle-ci, mais aussi de par le travail de retranscription pour mettre en avant l'agriculture sous forme d'histoire. Ainsi, les collégiens répartis aux quatre coins de la Nièvre ont pu visiter une exploitation caprine, bovine (viande et lait) ou viticole de notre département. Une fois le travail de mise en forme fini, une 1ère sélection avait eu lieu dans le mois de décembre pour départager les candidats départementaux et sélectionner les trois bandes dessinées qui ont par la suite défendu les couleurs nivernaises lors de la finale régionale du 18 janvier 2013.

Deux bandes dessinées de grande qualité

La bande dessinée du collège Arsène Fié *«La vache, les stéréotypes»* et celle du collège du Champ de la Porte *«Halte aux idées reçues»* ont respectivement obtenu la 1ère et le 2ème place du concours régional. Le respect du cahier des charges et l'efficacité de la transmission des messages mis en avant par une pointe d'humour ont fait la différence. Bien que les élèves ne fassent pas parti du même établissement, ils ont choisi un thème commun pour leur bande dessinée, qui tourne autour des clichés et autres images d'Epinal véhiculés au sujet du monde agricole. De par leur 1ère place, les six collégiens de Saint Amand en Puisaye vont donc pouvoir accéder à la finale nationale du concours qui aura lieu le 26 février au Salon International de l'Agriculture à Paris. Si l'efficacité est au rendez-vous, ils pourront ainsi remporter un séjour de 5 jours dans un pays de l'Union Européenne.

M.G – FDSEA 58



Les JA à la rencontre des Neversois

"Ferme en ville" pour promouvoir le métier auprès du grand public

Anne-Juliette Blond est sur le qui-vive. Avec l'équipe cantonale des JA de Nevers-St Pierre-Imphy, qu'elle préside, elle organise ce samedi l'opération «*Ferme en ville*» dans le Parc Roger Salangro de Nevers. Une façon d'aller à la rencontre du public et de corriger les préjugés sur le métier d'agriculteur. Interview.



Anne-Juliette Blond et son équipe cantonale de JA vous attendent à la « ferme en ville », ce samedi, à Nevers (Parc Roger Salengro).

n Ce samedi, l'agriculture nivernaise investit la ville. Est-ce une première?

"Dans ce cadre-là et avec autant d'animations proposées à la fois par les JA du canton et du département, oui, c'est une première. Cependant, nous avions déjà organisé des finales cantonales de jugement de bétail, devant le Palais ducal, en 2002 et 2005, qui avaient remporté un fort succès. Nous souhaitons recommencer cette fois-ci, avec l'espoir que la météo sera clémente".

n Comment est venue l'idée de recréer une mini-ferme à Nevers?

"Chaque année, les JA, au niveau national, se mobilisent dans le cadre de la semaine du renouvellement des générations en agriculture (RGA) et chaque département imagine un événement. Nous, en novembre dernier, nous avons eu l'idée de mettre en avant notre métier auprès des populations urbaines afin de les attirer et de leur faire passer notre message. Vivien Gaume, responsable du RGA au bureau des JA58, a proposé une action à Nevers. La mairie nous a donné son accord en décembre, en nous proposant de nous installer dans le Parc Roger Salengro (près du carrefour du Trésor Public), un peu en marge du marché qui s'y tient chaque samedi afin de ne pas concurrencer les commerçants habituels".

n Quel est ce message que vous voulez adresser au grand public?

"Le but premier est de promouvoir l'agriculture nivernaise et peut-être, je l'espère, d'attirer de nouveaux jeunes. En plus de la mini-ferme, qui réunira 4 vaches charolaises, 2 vaches laitières, 4 chevaux de trait, 4 brebis et des agneaux, 4 chèvres, et même des cochons, tous issus d'exploitations du canton, nous organiserons un concours cantonal de jugement de bétail qui sera ouvert à tous les jeunes agriculteurs du canton, qu'ils soient syndiqués ou non. Pour nous, c'est non seulement un moyen de communiquer sur la grande diversité de l'agriculture nivernaise, dans toutes ses composantes, mais aussi de valoriser le travail de jeunes qui ont déjà franchi le pas. Et puis nous tiendrons aussi un marché du terroir (ndlr: avec des fromages de vache et de chèvre, un fabriquant d'huiles, des charcuteries, du vin, des croquets de Pouilly...), avec un ensemble de panneaux pédagogiques, où nous présenterons de façon plus concrète le lien entre l'agriculture, l'acte de production, et l'alimentation, l'acte de consommation. Nous voulons que les visiteurs se sentent concernés et sensibilisés au fait que l'agriculture nivernaise implique tout une activité économique en induisant de nombreux emplois directs et indirects".



n Pour changer un peu l'image de l'agriculture?

"Oui, certains médias ne nous présentent toujours, dans la société, que comme des pollueurs ou des manifestants qui se plaignent tout le temps. On veut modifier ces a priori sur nous et faire comprendre nos spécificités, notre métier qui est à la fois très technique et très contraignant, qui implique de nombreux investissements, parfois risqués, mais qui contribue fortement à la bonne marche économique du pays. Et puis notre agriculture respecte des cycles naturels tant des plantes que des animaux, et il faut que cela se sache. Nous devons positiver pour attirer. C'est urgent. Dans la Nièvre, nous sommes passés de 9894 exploitations en 1970 à 3500 en 2010".

n Une agriculture multiple, des jeunes impliqués, une activité contributrice, des liens avec la société: Avez-vous prévu un casse-croûte pour accompagner le message en toute convivialité?

"A midi, nous proposerons «l'Agridéj», un repas rapide fait à base de hamburger du terroir et de frites, dont les ingrédients (viande charolaise du Morvan, salades d'un maraîcher local, pommes de terres...) sont issus de producteurs nivernais, notamment adhérents du magasin de producteurs Secrets de paysans à Coulanges-les-Nevers. C'est aussi un moyen de démontrer que les agriculteurs sont capable de trouver des solutions pour faire face et se développer. Et puis, parmi la quinzaine de JA du canton et ceux du département, nous serons nombreux à entamer le dialogue autour des stands et de la buvette avec le public. Pourvu qu'il n'y ait ni trop de vent ni de pluie!».

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

JOURNÉES PORTES OUVERTES ELEVAGE 2013

De 9h30 à 16h00

AXEREAL
La terre, les hommes, le futur

■ **Jeudi 14 Février** *à Corbigny*
■ **Vendredi 15 Février** *à Saint-Amand-en-Puisaye*
■ **Mardi 19 Février** *à Cercy-la-Tour*

Venez vous informer sur les meilleures références et toutes les dernières nouveautés

Présence de vos principaux fournisseurs.

Promotions exceptionnelles à ne pas manquer !

FOCUS TECHNIQUE ENRUBANNAGE
Réglages, entretien et démonstration de matériel (l'après -midi)

Irrigants nivernais

L'Admien se penche sur la ressouce en eau

Pour son assemblée générale annuelle, tenue lundi à Luthenay-Uxeloup, l'association des maïsiculteurs irrigants nivernais s'est attardée sur la thématique de la ressource en eau. De la mise en œuvre prochaine du débit minimum biologique sur quatre bassins versants à l'étude du cas du GIE Irri-canal, dans le Loiret, qui autorise les agriculteurs à prélever de l'eau sur le canal du Gâtinais.



Une soixantaine d'irrigants nivernais se sont retrouvés lundi à Luthenay-Uxeloup.

Une soixantaine d'irrigants nivernais se sont réunis lundi matin à Luthenay-Uxeloup pour l'assemblée générale de leur association départementale, l'Admien. Entre les actes statutaires et comptables, la présentation technique des variateurs électriques sur les pompes, et les traditionnels résultats des essais expérimentaux sur le maïs, présentés par Michaël Geloen, le technicien de la Chambre d'agriculture, les maïsiculteurs irrigants ont donné une large place à la thématique de la ressource en eau, qui, faut-il le rappeler, constitue la base même de leur activité professionnelle.

Ce que le président de l'Admien, Didier Guyon, appelle *«la première assurance climatique des agriculteurs»*. Parfois décriée, souvent méconnue, l'irrigation ne représente qu'une part infime de l'activité *«grandes cultures»* dans la Nièvre. L'an dernier, elle a représenté 1,4% des surfaces cultivées. Un moindre impact sur la ressource en eau qui ne l'empêche pas, toutefois, de voir régulièrement passer des restrictions préfectorales (souvent des tours d'eau).

Vers des seuils annuels

Justement, ce système de gestion de la ressource par les pouvoirs publics fait l'objet d'une remise en cause et de projets d'adaptation. Lundi, Mmes Corinne Mauvy et Sarah Pourdalier, de la DDT, ont présenté une étude, qui va être lancée au printemps par le cabinet de consultants lyonnais Asconit sur quatre bassins versants nivernais. Objectif, sur les cours d'eau du Nohain, de l'Acolin, du Sauzay et de l'Aron: mettre en place des débits minimum biologique, basés sur des seuils annuels, et non plus mensuels, qui viseront à mieux concilier les différents usages de l'eau tout en préservant davantage les milieux aquatiques.

Par exemple, l'habitat des truites fario et des ombres sera mieux pris en compte afin de préserver les espèces de poissons en fonction de critères biologiques minimum. En 2013, c'est l'ancien système de seuils mensuels qui perdurera et si l'étude de révèle probante (en août 2013), les décisions d'application interviendront pour la campagne 2014.

De même, les deux agents de la DDT ont rappelé que l'arrêté-cadre préfectoral de 2010 avait institué les nouveaux seuils *«d'alerte»*, *«d'alerte renforcée»* et *«de crise»*. L'été 2012, une quarantaine d'irrigants nivernais, sur le Nohain notamment, avaient été contraints à des tours d'eau.

Moratoire sur les réserves

Les interrogations des irrigants quant à ces projets sont nombreuses. Ce qui les pousse également à envisager d'autres solutions. Ils ont été très attentifs, par exemple, aux explications de Noël Plessis, agriculteur du Loiret qui est aussi président d'un Groupement d'intérêt économique appelé Irri-canal. Depuis 1992, en effet, des irrigants du Gâtinais, (65 utilisateurs pour 38 adhérents dont de nombreuses Cuma) se sont regroupés afin d'obtenir de Voies navigables de France (BNF) l'autorisation, par contrat de 15 ans, de capter de l'eau dans la canal de Briare. Un quota de 4,8 millions de mètres cube, leur est attribué chaque année, moyennant des investissements et une facture d'eau de 81 000 euros, qui ont permis de réhabiliter une usine élévatoire sur la Loire dont les pompages alimentent le canal en complément des ressources issues de 20 étangs artificiels. Les irrigants du Loiret peuvent ainsi *«sécuriser»* leurs cultures tout en respectant un volume maximal et des débits de pompage limités (selon les biefs dans lesquels ils pompent). Cet exemple, aussi intéressant qu'il apparaisse, serait *«difficilement transposable sur les canaux nivernais»* selon Arnaud Vautier, l'hydrogéologue de la Chambre d'agriculture.

Dans la Nièvre, les irrigants évoquent en revanche de plus en plus ouvertement des solutions telles que les réserves. Si Didier Guyon, en préambule de l'AG, s'est irrité de voir le gouvernement imposer un moratoire -provisoire- sur les retenues collinaires-, de nombreuses voix s'élèvent pour encourager ce genre de solutions.

EMMANUEL COULOMBEIX



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1204
VENDREDI 08 FÉVRIER 2013

Chablisien

Heureux comme Saint-Vincent à Préhy !

Un soleil matinal, des visiteurs par milliers, une cuvée gouleyante, de la joie dans les ruelles et au final, pari réussi pour le village de Préhy qui a honoré de belle manière Saint-Vincent



Pas de Saint-Vincent tournante du chablisien, sans la «Confrérie des piliers» !


Froid à la tête… ? Portez une cigogne !

Le Grand Saint-Vincent de là haut, aurait-il autorité sur la météo ? Le soleil qui s'est invité dimanche matin à Préhy pourrait le faire croire… Oubliée la pluie de ces derniers jours. Les organisateurs pouvaient respirer et la fête commencer ! Près de deux ans que ce petit village du chablisien préparait cette 46ème Saint-Vincent Tournante et c'est peu de dire que le résultat aura été à la hauteur de cette *«formidable aventure humaine»*, selon les mots du président de la manifestation, Frédéric Gueguen. Seule ombre au tableau, conséquence des épisodes pluvieux de l'avant-veille : 6 ha de parkings trop boueux rendus inutilisables et l'obligation parfois de faire plusieurs kilomètres à pied pour rallier le village, faute de place pour s'y garer.

Combien étaient-ils ce dimanche après-midi à arpenter les ruelles du village ? A coup sur plusieurs milliers. Le chiffre de 10 000 visiteurs est même évoqué par les organisateurs, avec pour repère les 7 000 verres de dégustation vendus. Des visiteurs parfois venus de loin, à l'image de ce sympathique quatuor breton de Guemené sur Scorff, «le pays de l'andouille». Drapeau «Gwenn ha Du» au vent, la joyeuse bande en est déjà à sa 4ème Saint-Vincent en terre chablisiennne et bien décidée à revenir pour la 47ème édition. Un peu plus loin, on chaloupe et on tangue, mais la cuvée Saint-Vincent n'est pas seule en cause ! Les amis belges sont présents. Venus à près d'une cinquantaine, comme tous les ans de Binche, faire la fête au rythme de la viole et du tambour, entraînant dans leur sillage d'autres «carnavaleux» d'un jour. Les petits bonnets bleu et jaune font désormais partie du décor. Josselin, Germaine, Jacques, Violette et tous les autres, rendez-vous l'an prochain à Chichée, on vous attend !



Les amis Belges sont de retour, la fête peut commencer !

DOMINIQUE BERNERD


Une église encadrée de fort belle manière


Il devait y avoir belle lurette que Préhy n'avait pas été traversé par un troupeau d'oies… !


Venu tout droit de Guémené sur Scorff dans le Morbihan, un quatuor breton au pied marin !

Bienvenue à la Ferme

De nouveaux adhérents

Jeune couple d'agriculteurs passionnés par leur métier, Julie et Nicolas viennent de rejoindre le réseau Bienvenue à la Ferme et proposent en vente directe de la viande d'agneau élevé sur l'exploitation familiale.



Julie Bechet et Nicolas Brunot ont débuté il y a 3 ans leur activité de vente directe de viande d'agneau et souhaitent profiter de leur adhésion au réseau Bienvenue à la ferme pour élargir le cercle de leur clientèle.

Julie Bechet et Nicolas Brunot sont des passionnés. Une passion que ce jeune couple vit au quotidien dans sa ferme du Mont Saint Sulpice, à une vingtaine de kilomètres d'Auxerre. L'amour des chevaux pour l'une, des moutons pour l'autre, les a conduits à se lancer dans l'aventure de l'élevage et de la vente directe de viande d'agneau. Bien que non issue de la sphère agricole, Julie, conquise par le métier, avait auparavant entrepris des études de technicienne et validé un BTS. L'occasion de rencontrer Nicolas qui lui, représente la 5ème génération à travailler sur l'exploitation familiale. Sa passion des moutons est née d'un stage 6 mois effectué en Saône et Loire : *«j'en suis tombé amoureux et depuis, ça ne m'a plus quitté…»* Installé en 2010, il exploite aujourd'hui 70 ha de céréales : blé, orge, maïs, avoine et tournesol, dont une partie sert à nourrir les animaux. Un pré de 22 ha servant à faire du foin pour nourrir les animaux l'hiver et pâturer les brebis d'avril à décembre.

Une viande garantie sans OGM

A la vingtaine de brebis du début est venu s'ajouter un troupeau de chèvres, dont Julie utilisait le lait pour la fabrication de ses fromages. Une activité aujourd'hui arrêtée. Les dernières viennent de quitter la chèvrerie et le couple a décidé de se consacrer uniquement aux moutons, avec un troupeau composé de 140 brebis. Pour moitié de race Ile de France et de l'autre, de croisées IDF/Noire du Velay. La race IDF ayant été choisie pour ses qualités bouchères et maternelles, ainsi que pour sa prolificité lui permettant de produire des agneaux à toutes les saisons. Des animaux élevés uniquement à partir de céréales et de foin issus de l'exploitation. Le couple mettant un point d'honneur à certifier une viande garantie sans OGM d'aucune sorte.

Déjà 3 ans qu'ils commercialisent leurs agneaux, que ce soit en colis ou au détail et les proposent à la vente dans leur boutique sur la ferme. Avec aux beaux jours, la possibilité de s'approvisionner en brochettes, merguez et saucisses fabriquées dans le laboratoire installé sur la ferme, contigu à la chambre froide : *«les animaux sont abattus à Troyes mais depuis l'an passé, nous les découpons dans notre propre labo, avec l'aide d'un ancien boucher aujourd'hui à la retraite et qui nous apprend en même temps la technique»*. Les chèvres parties, c'est Julie qui prendra dans quelques temps en charge la responsabilité de la fabrication de tous les produits transformés. Déjà présents sur les marchés voisins et dans une Amap, Julie et Nicolas souhaitent élargir leur clientèle, que ce soit par le biais de points de vente de produits régionaux ou la livraison en région parisienne. Aidés en cela désormais par leur appartenance au réseau Bienvenue à la Ferme et un site Internet pour mieux se faire connaître (www.earlbrunot.com)

Pas toujours facile de concilier vie familiale et vie professionnelle quand on a deux jeunes enfants. Mais l'aventure ne semble pas effrayer le jeune couple, comme l'explique dans un sourire Julie : *«c'est sûr que c'est parfois compliqué avec le petit dernier d'à peine 2 ans et le plus grand qui a 5 ans, on ne décroche jamais du boulot, c'est une véritable organisation, mais on a la chance d'avoir une famille exceptionnelle près de nous et très disponible !»* La chance aussi d'être passionnés par leur métier. Nul besoin de les rencontrer longtemps pour s'en convaincre !

Dominique Bernerd

EARL Brunot
18 rue du Château - Mont Saint Sulpice
Tél 03 86 40 13 61 – 06 03 43 85 30
Email : earlbrunot@gmail.com
Site Internet : www.earlbrunot.com

Départ en retraite à la FDSEA

Colette ou "la vie en mauve"...

Après 30 années de *«bons et loyaux services»*, comme le veut la formule consacrée, Colette Casaramona quitte la FDSEA de l'Yonne pour entamer une retraite bien méritée. Pas certain qu'en dépit de tout ce temps, tous connaissaient son nom de famille, tant elle était identifiée par son seul prénom : *«Colette»* et un rire devenu célèbre par delà les étages et les frontières auxerroises du 37 rue de la Maladière! Elle est remplacée à son poste de secrétariat par Marie-Claire Desfontaine.

Embauchée en septembre 1982 par Louis Nonque, alors président, Colette en aura croisé cinq autres tout au long de sa carrière : d'André Thomas à Francis Letellier, en passant par Marcel Huré, François Massot et Gilles Abry. Et encore plus de directeurs ! Ayant successivement travaillé sous les ordres de Victor Trinel, José Martinez, Jean-Paul Goutines, Jean-Marie Laignelet, Sylvain Micol, Catherine Gremillet, pour en arriver à Clarisse Bachelay, qui pour la petite histoire, avait 2 ans lorsque Colette fut embauchée à la fédé ! *«Avoir survécu à tous ces changements, c'est la preuve d'une belle adaptabilité, de votre compétence aussi et surtout de votre fibre syndicale»*, comme l'a souligné le président Letellier lors du pot d'amitié du 21 janvier dernier. Rappelant une partie de tous les temps forts qui auront marqué sa vie professionnelle : de la création de l'UPVY à la mise en place du marché parisien de la rue de Chine, sans oublier le congrès FNSEA de mars 2010 ou le déménagement de l'an passé : *«sans changer d'adresse pour ne pas vous perturber !»* Ses trois derniers mois de carrière ayant été marqués par la préparation des élections Chambre : *«votre 6e campagne et pas des moindres ! On peut dire que vous finissez en apothéose et pas du tout en roue libre !»*



Colette Casaramona ou 30 ans au service de la FDSEA de l'Yonne. A ses côtés, Marie Claire Desfontaine et le président Francis Letellier.

Colette, c'était aussi une couleur: le mauve ! Décliné dans tous les tons, toutes les nuances et les usages de tous les jours… A se demander comment le logo de la FDSEA a réussi à conserver la sienne ! Bonne retraite chère Colette et longue vie… Une *«vie en mauve»* naturellement !

Dominique Bernerd

Élections Chambre

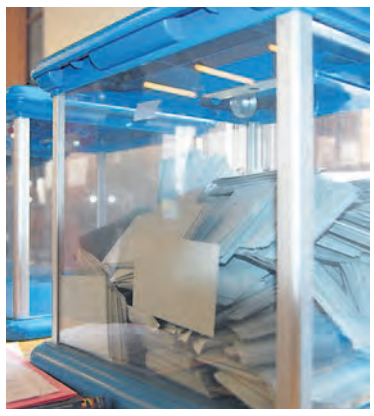
Participation en baisse

Le premières tendances relevées ce mercredi en fin de matinée à la préfecture, laissent augurer une participation en baisse aux élections Chambre d'agriculture dans le département de l'Yonne. Avec pour les collèges ci-dessous les taux suivants :

Collège 1 (Chefs d'exploitation et assimilés) : 49,55%
Collège 2 (Propriétaires et usufruitiers) : 29,74%
Collège 3A (Salariés exploitations agricoles) : 14,99%
Collège 3B (Salariés des groupements) : 25,15%
Collège 4 (Anciens exploitants) : 36,56%

Soit une moyenne générale pour l'ensemble de ces collèges de 37,32%

La baisse de participation enregistrée dans l'Yonne semblant suivre les premiers chiffres de la tendance nationale.



Pour mémoire, en 2007, le taux de participation final dans le département atteignait 60 %, avec les résultats suivants : FNSEA-JA (53,48%), Confédération Paysanne (17,07%) et Coordination Rurale (29,45%)



Champs et Lycées

La Brosse sur le podium

Les élèves de Terminale bac Pro CGEA de La Brosse, se hissent à la 3ème place du Concours Champs et Lycées vers une agriculture durable, après avoir choisi le chanvre comme thème de participation



La délégation de La Brosse, à l'heure de la remise des prix, le 12 décembre dernier à Paris

Cela fait plusieurs années que le lycée agricole de la Brosse participe avec la classe de BTSA Agronomie et Productions Végétales au concours *«Champs et Lycées»*. Cette année, c'est une classe de Terminale Bac Pro CGEA (Conduite et gestion de l'Exploitation Agricole), qui a tenté sa chance. Après avoir rédigé un dossier sur le chanvre, culture innovante respectueuse de l'environnement, une délégation a soutenu le projet le 12 décembre dernier, dans l'enceinte du palais Brognard, à Paris. Ils ont pu témoigner de l'enrichissement personnel apporté par cette culture qui compte de multiples avantages : nécessite peu d'engrais, pas de traitements, laisse un sol propre, apporte une marge brute correcte et connaît des débouchés importants (isolation automobile, agromatériaux, etc. Quelques contraintes toutefois : il faut avoir contractualisé avec une chanvrière, la récolte nécessite du matériel spécifique et a besoin d'un hangar de stockage.

Accompagnés de la proviseure adjointe, Virginie Roussel et d'Hervé Chameroy, enseignant agroéquipement, quatre élèves délégués par leurs camarades ont reçu leur récompense le 12 décembre dernier, après que la classe se soit hissée à la 3ème place du concours (série Bac) qui fêtait cette année sa 10ème édition. L'occasion pour les *«Brossards»* de tourner un petit film de cinq minutes sur la conduite et les débouchés de la culture du chanvre. Consultable sur le site www.champs-et-lycées.net en cliquant sur lycée Auxerre La Brosse. Ce court métrage met en valeur également les formations du LEGTPA d'Auxerre La Brosse.

Au final, une grande partie de la classe et de l'équipe enseignante se sont dits satisfait de cette participation, qui met les élèves en situation d'acteurs. D'autant que le thème choisi était en adéquation avec leur spécificité Systèmes de cultures, leur futur métier et la réduction des pesticides dans le cadre du Plan Ecophyto 2018. Il sera possible de visionner le fruit de leur travail dimanche 10 mars, dans le cadre des ateliers pédagogiques de la journée Portes Ouvertes du LEGTPA

Le point de vue des élèves :

«Nous nous sommes lancés sur le projet «Champs et Lycées » avec Monsieur Chameroy. Le but était de réaliser un dossier en suivant une culture de notre choix sur tout un cycle. Nous avons commencé par un travail sur le terrain, pour ensuite rédiger notre dossier. La culture retenue était celle du chanvre, culture innovante et peu gourmande en intrants. Nous avons par la suite réalisé une vidéo qui nous a servi de support pour la présentation de notre projet à Paris. Un projet qui nous a permis de terminer à la 3ème place du Concours. Au final une belle expérience et l'occasion de découvrir une culture encore peu connue en France».

HERVÉ CHAMEROY, ENSEIGNANT AGROEQUIPEMENT ET LES ÉLÈVES DE TERMINALE BAC PRO CGEA

▶ En bref

«Les Champs et Lycées vers une agriculture durable…»

Le concours Champs et Lycées a pour objectif de faire concourir des étudiants autour des pratiques de l'économie durable. Il est organisé par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire, Arvalis Institut du Végétal, Syngenta et le groupe Banque Populaire, en partenariat avec l'IFV. Il vise à promouvoir une agriculture performante et respectueuse de l'environnement auprès des jeunes, des professionnels de l'agriculture et du grand public. Chaque équipe travaille sur un projet autour de filières végétales, toutes les cultures pouvant être retenues, avec au choix trois thématiques : filière (réorientation d'activité, qualité des productions, traçabilité…), environnement (problématique eau, sol, biodiversité…) et performance (techniques culturales, outils d'aide à la décision, études technico-économiques.

Céréales

« Paris est la référence des Bourses européennes et doit le rester »

L'ensemble de la filière céréalière (organismes stockeurs, coopératives, négoces, transporteurs, laboratoires, courtiers, etc.) était réuni ce 23 janvier sous la coupole de la Bourse du Commerce à l'occasion de la « Bourse du Nouvel An et de l'exécution », première Session de l'année organisée par le Syndicat Général de la Bourse de Commerce de Paris

«Rappelons que Paris est la référence des Bourses européennes pour le marché des matières premières agricoles et doit le rester» a déclaré Baudouin Delforge, président du Syndicat Général de la Bourse de Commerce de Paris, qui a présenté ses vœux le 23 janvier aux représentants de la filière présents pour la première Session de bourse de l'année. Ajoutant : *«2013 est une année clé pour notre filière et pour le marché français puisque nous accueillons la 53ème Bourse de Commerce européenne à Paris en octobre prochain avec plus de 70 pays représentés»*.

Plus de 600 personnes ont répondu présent à cette première Session de Bourse qui a accueilli le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Stéphane Le Foll, venu adresser ses vœux aux professionnels de la filière des grains : *«il était inacceptable de ne plus avoir de Bourse de Commerce dans un pays qui reste le premier producteur européen de céréales. C'est pourquoi j'ai fait en sorte qu'on puisse favoriser un accord pour pérenniser une activité qui existe depuis six siècles ici, à Paris»* a d'abord tenu à réaffirmer le ministre, en faisant référence au maintien des bureaux du Syndicat Général au sein de la Bourse de Commerce de Paris. Déclaration qui a d'ailleurs reçu un accueil chaleureux de la part des représentants de la filière présents. Le ministre a ensuite rappelé les objectifs et les grands enjeux des marchés céréaliers : *«Tous les grands bouleversements de l'Histoire sont liés aux bouleversements agricoles. Nous devons en 2013 être plus vigilants qu'en 2008 en encadrant les marchés, afin d'éviter l'amplification de la spéculation. Nous devons être plus structurés sur l'encadrement»*, insiste le ministre, *«pour que le jeu de l'offre et de la demande dans le domaine agricole et agroalimentaire ne fasse pas courir de risques aux filières et à la population. La crise est là. Nous devons favoriser les investissements en créant des outils avec une capacité de rebond et en sortir le plus vite possible»*.

Paris 2013 : le compte à rebours est enclenché. Le Syndicat général invite les acteurs nationaux et internationaux du secteur des grains, les 10 et 11 octobre prochains, à se réunir à Paris lors de la 53ème Bourse de Commerce européenne. C'est le plus important évènement international de la filière céréalière. Echanges et débats seront au programme sur les évolutions et les grands enjeux du marché auxquels les industriels doivent faire face aujourd'hui.

COMMUNIQUÉ



Le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, avec à ses côtés, Baudoin Delforge, président du Syndicat général de la Bourse de Commerce de Paris

▶ Zoom sur…

Le Syndicat Général de la Bourse de Commerce de Paris:

Le SGBCP a pour mission de regrouper la filière céréalière française et internationale. Ses grands rassemblements régionaux, nationaux et internationaux, rapprochent les professionnels des entreprises. Le syndicat compte près de 350 sociétés et 900 adhérents, regroupant la collecte, le contrôle qualité, le transport, le stockage, la manutention, les firmes phytopharmaceutiques, les engrais et la gestion financière.

Légumineuses

Cherche producteurs de lentilles

Agriculteur Aubois, Guy Parthiot a depuis longtemps intégré la culture de la lentille dans l'assolement familial. Rejoint sur l'exploitation par son fils Guillaume, ils viennent de se doter d'une chaîne de triage et de conditionnement à vocation industrielle avec pour objectif la vente directe auprès de la grande distribution. Reste à trouver de nouveaux producteurs pour assurer la rentabilité de la machine.



Guy Parthiot et son fils Guillaume ont créé leur propre marque, sous le logo « Jolie Campagne », aux accents terroir

Vous êtes intéressés pour devenir producteurs de lentilles ?

Contact :
SARL Parthiot et Fils
12 Grande rue
10210 Chaserey
Tél : 03 25 70 04 28
06 98 84 07 86
Email : guillaume.parthiot@wanadoo.fr

La culture de la lentille verte est une tradition familiale chez les Parthiot. Agriculteur à Chaserey dans l'Aube, Guy se souvient de ses parents précurseurs, qui en cultivaient déjà au milieu des années 70. Après avoir repris les rênes de l'exploitation familiale, lui-même en a relancé la culture au début des années 2000, aujourd'hui rejoint par son fils Guillaume, ingénieur agronome. Un binôme audacieux qui est en train de concrétiser un projet à la hauteur de leurs ambitions : se doter d'un outil industriel pour disposer à terme d'environ 2000 tonnes de stockage, d'une chaîne de triage d'une capacité de 30 tonnes/jour et d'une unité de conditionnement disposant d'un débit de 35 000 étuis/jour. Avec pour objectif la distribution des produits par l'intermédiaire de la grande distribution, des magasins de proximité ou d'épiceries fines. Une Société a même été créée à cet effet le 23 décembre 2009 : la SARL Parthiot et Fils. Disposant de sa propre production, la SARL s'approvisionne néanmoins auprès d'agriculteurs locaux répartis entre Champagne et Tonnerrois et elle est à la recherche aujourd'hui de nouveaux producteurs afin d'alimenter leur outil industriel et d'en assurer la rentabilité : *«cette année, nous disposons en tout de 200 ha, mais il nous faudrait le double, voire le triple de surfaces, au risque, si nous trouvons les marchés, de ne pouvoir tous les honorer, faute de matière première…»*. Et pour augmenter le retour sur investissement, la Société envisage d'effectuer des prestations de service complémentaires, comme le triage pour des producteurs bio.



Une chaîne de triage et de conditionnement des plus modernes, avec trieur plan, épierreur, table densitométrique et trieur optique. Coût total de l'investissement : 600 000 €

Une production globale insuffisante

Privilégiant les terres argilo calcaires de type Plateaux de Bourgogne, la lentille avait au milieu des années 70 conquis nombre d'agriculteurs icaunais, comme le rappelle Guy Parthiot : «*elle était déjà dans ces années là vendue aux alentours de 1200 francs la tonne ! Presque aussi rentable que le Chablis qui, comme elle, sait tirer profit d'un sous-sol Portlandien, pour mieux en révéler le goût terroir… Tout le monde en faisait un peu dans le Tonnerrois*». La mondialisation et la mise en place de nouveaux bassins de production à l'aube des années 80 a engendré une chute importante des prix et la lentille fut alors remplacée par d'autres cultures plus rémunératrices comme le colza. Relancée en 2004, alors que la conjoncture céréalière était au creux de la vague, la lentille n'a depuis cessé de bénéficier d'un contexte favorable : *«aujourd'hui, environ 40 000 tonnes sont consommées chaque année en France, pour une production globale d'à peine 12 000 tonnes, le reste est importé. Si à une époque elle a eu à souffrir d'une mauvaise image de marque, sa consommation est repartie à la hausse, remise à l'ordre du jour par les nutritionnistes»*. D'autant que la variété cultivée est recherchée des amateurs : *«de type Anicia, identique à l'AOP cultivée au Puy et qui elle, est en déficit chronique de production »*.

Vers une AOP «Plateaux de Bourgogne et Champagne»… ?

La culture de lentilles a des atouts multiples, comme le rappelle Guy Parthiot : *«une plante peu exigeante en eau et en intrants, pas d'azote, un cycle court, moins d'interventions…»*.
L'aspect financier n'est pas non plus à négliger : *«un contrat annuel avec les producteurs limite la volatilité des cours, d'autant qu'il n'y a pas de marché à terme. Des prix depuis 5 ou 6 ans oscillant entre 520 et 540 € la tonne et au final, des rendements de l'ordre de 1300 € à l'hectare, pour un montant de 250 à 300 € de charges proportionnelles»*. D'autant que l'arrivée des produits de santé végétale a bien bénéficié à la conduite de la culture, du fait d'un meilleur désherbage et d'une meilleure protection fongicide.
Aujourd'hui huit producteurs icaunais sont déjà engagés dans la démarche. Combien seront-ils demain ? Les premières boites de lentilles sortiront de la chaîne de production dans les prochains jours. Avec le secret espoir qu'un jour, elles porteront sur l'emballage l'appellation «AOP Plateaux de Bourgogne et Champagne»… !

DOMINIQUE BERNERD

Conduite de la lentille

Dicotylédone annuelle de la famille des Viciés, la lentille verte est une plante autogame à cycle court (130 jours), avec un système racinaire fasciculé peu développé et un enracinement peu profond. Sensible au stress hydrique le temps du remplissage des gousses, elle résiste à des gelées de - 6° C. Plante qui ne nécessite pas d'apport d'azote qui favoriserait le développement foliaire au détriment des graines, cette légumineuse a un effet structurant sur le sol et peut constituer une bonne tête d'assolement secondaire à placer entre deux céréales à paille. L'important étant de respecter un intervalle de 5 à 6 ans entre deux cultures afin de limiter le risque maladie. Si elle est bien adaptée aux petites terres des plateaux de Bourgogne, les sols trop caillouteux qui ne pourraient être aplanis après semis sont à éviter, au risque de poser problème à la récolte.
Les semis s'effectuent du 10 mars au 15 avril, le plus tôt possible pour éviter un stress hydrique mais en sol ressuyé. Au niveau désherbage, les passages de herse étrille restent délicats et peu pratiqués, du fait que, fragile, la lentille oblige un passage très lent et peu agressif. Globalement, peu de risques de maladies et ravageurs si la rotation est bien respectée (six années entre deux retours).
La récolte a lieu en juillet, à la fin de celle des céréales, en veillant à respecter un taux d'humidité maximum de 17 %. Toutes les gousses ne sont pas au même stade de maturité à la même période et par expérience, les producteurs n'attendent pas la maturité des gousses supérieures afin de ne pas risquer un égrainage des gousses inférieures, le plus souvent les plus productives. De ce fait, les lots de lentilles bruts moisson comportent toujours une proportion de graines immatures et humides. Il faut alors prévoir une logistique sécurisée, par le biais d'une solution de séchage proche de la ferme ou d'une livraison rapide à la moisson.
La récolte reste délicate, du fait d'une plus grande sensibilité à la verse. D'où l'association préconisée avec la cameline, pour servir de tuteur. Le réglage de la moissoneuse-batteuse est identique à celui de la récolte des autres légumineuses, batteur réglé à la plus faible vitesse pour limiter les pertes.

SOURCES : ECHOS DES CHAMPS BIOS (SEDARB ET CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BOURGOGNE)

Renouvellement des générations

Un temps fort de l'installation au sein des JA

La session «Renouvellement des Générations en Agriculture» s'est tenue la semaine dernière dans le Gers. Une délégation de JA Bourgogne était présente. Impressions.

La session *«Renouvellement des Générations en Agriculture»* a eu lieu du 29 au 31 janvier dans le Gers. Après le bilan du dossier installation pour l'année 2012, la première journée a été marquée par de nombreux témoignages sur *«La place de la coopération pour l'installation des jeunes»* avec les interventions de Joël Boueilh, président de la coopérative viticole *«Plaimont»*, Frédéric Cestrex de la coopérative *«Vivadour»*, Laurent Lavinal président de la coopérative *«Capel»* et enfin Jean-Pierre Arcoutel de la coopérative de France.

Ce moment a permis d'échanger sur le rôle des coopératives, de l'aide et de la formation qu'elles apportent aux jeunes agriculteurs et enfin de la place des jeunes au sein des coopératives agricoles en France.

La journée du 29 janvier se termine par un temps fort sur le thème des *«40 ans de la mise en place de la Dotation aux Jeunes Agriculteurs»*.

Ainsi, nous retrouvons autour de la table ronde, Michel Fau, président du CNJA de 1980 à 1982, administrateur du CNJA lors de la mise en place de la DJA ; Jean Bernard Spiques, jeune installé en 1976 dans le Gers et futurs cédants ; William Villeneuve, président des Jeunes Agriculteurs de 2008 à 2010 et enfin Joël Clergue, vice-président des Jeunes Agriculteurs en charge du RGA depuis 2010.

Ces témoignages ont permis de revenir sur l'historique de la DJA, ce qu'elle apporte de nos jours aux jeunes et enfin, l'importance de continuer à la défendre.

Toute la journée du 30 janvier a été consacrée à la préparation des Assises de l'installation ; les propositions des rapports d'orientation 2011 et 2012 sont présentées pour revenir sur les évolutions envisagées par le Ministère.

Les échanges avec la salle ainsi que les groupes de travail ont permis aux jeunes agriculteurs de construire ensemble des propositions à l'intention du Ministère.

La session s'est terminée le 31 janvier par les actualités des JA, notamment concernant la semaine Renouvellement des Générations en Agriculture, les trophées à l'installation, l'importance des partenariats entre OPA et le discours final de François Tabuis, président des Jeunes Agriculteurs.

La Bourgogne était présente au rendez-vous

Huit professionnels et animateurs ont fait le voyage pour représenter leur région. Ainsi, Loïc Guyard, vice-président de JA Bourgogne en charge du dossier installation, revient sur la table ronde consacrée à la DJA : *«Ce moment fort a permis d'observer une grande implication des Jeunes Agriculteurs pour la politique de l'installation. En effet, cette dotation permet à plus de 280 jeunes de s'installer aujourd'hui en Bourgogne (moyenne 2003/2012). C'est pourquoi il est primordial de continuer à travailler avec le gouvernement pour maintenir cette aide financière sur nos territoires agricoles en développement, ainsi que le dispositif d'accompagnement et de formation qui augmente les chances de réussite des projets d'installation»*.

Jérémy Decerle, administrateur national des JA et membre du bureau national en charge de l'installation, issu de la Saône et Loire, revient sur les Assises à l'installation : *«Nous sommes très satisfait de la forte présence des JA venus de toutes les régions de France pour cet évènement national majeur pour Jeunes Agriculteurs. Ce fût le moment pour préparer la consultation régionale des Assises à l'installation qui est l'opportunité de réaffirmer nos positions et d'amener de nouvelles propositions pour améliorer le dispositif à l'installation afin d'accompagner tous les profils des porteurs de projet en agriculture. L'enjeu du renouvellement des générations en agriculture est primordial pour l'avenir de nos territoires pour des biens des raisons (économiques, environnementales, social…). Nous nous devons de rendre notre métier encore plus attractif afin que les actifs agricoles restent le plus nombreux possible. Nous sommes donc prêts et ouverts à en discuter avec tous nos partenaires agricoles»*.

JA Bourgogne

Ovinpiades en Bourgogne 2013

Thibault et Pierre au national

A l'occasion de la dernière finale régionale des Ovinpiades des Jeunes Bergers en Bourgogne, 90 jeunes motivés ont participé, le 31 janvier!

Preuve s'il en est qu'éleveur ovin aujourd'hui est un métier en mutation et renouveau. Le jeune Saône-et-Loirien de Bourbon-Lancy, Thibault Renaud, s'impose haut la main.

On ne présente plus le concours national des Ovinpiades des jeunes bergers : au fil des ans, il s'est imposé comme un rendez-vous incontournable de la filière ovine, mobilisée dans le plan de reconquête, de relance de la production.
Organisé par Interbev Ovins en lien avec l'ensemble des partenaires de la filière, il est destiné aux jeunes et adultes en formation âgés de 16 à 25 ans et est composé de cinq épreuves pratiques et théoriques : tri de brebis, appréciation de l'état corporel, parage des onglons, utilisation du quad, quizz technique et reconnaissance de races ovines.
La finale régionale pour la Bourgogne de cette 8e édition des Ovinpiades s'est déroulée le 31 janvier dernier, sur le Pôle régional ovin de Charolles. L'organisation en avait été confiée à la Chambre régionale d'agriculture et au site ovin de l'EPL de Fontaines.
Huit établissements scolaires de la région avaient répondu présents:
- le Legta La Barotte Haute Côte-d'Or (21)
- le Legta de Nevers-Challuy (58)
- le CFA de Challuy (58)
- le Legta du Morvan (58)
- le CFA de Fontaines (71)
- le CFA de Gueugnon (71)
- la MFR de Villevallier (89)
- le Legta de La Brosse (89)



Photo: Jean Baptiste Gougeon



Photo: Jean Baptiste Gougeon


Photo: Jean Baptiste Gougeon


Photo: Jean Baptiste Gougeon

Julie Chevalier 1ère au classement féminin, Thibault Renaud, Pierre de Gentis-Baichis et Nicolas Moreau respectivement 1er, 2ème et 3ème.

Enthousiastes, motivés et sérieux !

Au total, rien moins que 90 jeunes en lice pour tenter d'atteindre la note maximale de 20 de moyenne et ainsi de dérocher un titre aujourd'hui très prisé et très apprécié, qui fait la fierté des jeunes qui l'obtiennent.
Composé d'éleveurs et de techniciens ovins de la région, le jury a été particulièrement impressionné par l'enthousiasme, la motivation et le sérieux de ces jeunes, dont plus d'un a fait part de son envie de s'installer en production ovine. Avec une mention particulière pour le CFA de Gueugnon qui a concouru dans l'épreuve collective et qui participera à la sélection interrégionale de l'Asori, l'interprofession ovine du Grand Est de la France.

Un palmarès de choix !

Les trois premiers lauréats ont été récompensés, mais seuls les deux premiers sont sélectionnés pour la finale nationale le 23 février prochain qui se déroulera dans le cadre du Salon de l'Agriculture et, peut-être si le succès est à nouveau au rendez-vous, pour la cinquième finale européenne. Celle-ci est organisée par la France et se déroulera les 3 et 4 septembre prochain à Bellac dans le Limousin à l'occasion du désormais incontournable salon professionnel Tech'Ovin.

1er : Thibault Renaud, de Bourbon-Lancy et élève au CFA de Gueugnon : moyenne de 17,6 ;

2e : Pierre de Gentis-Baichis, de Moulins-sur-Allier et élève au Legta de Nevers : moyenne de 17,2 ;

3e : Nicolas Moreau, élève au CFA de Gueugnon : moyenne de 17,0 ;

1er prix féminin : Julie Chevalier, de Saint-Benin-d'Azy et élève au Legta de Nevers : moyenne de 16,0 ;

Trophée du meilleur établissement: CFA de Gueugnon.

Interbev Ovin a remis aux candidats le teeshirt officiel des Ovinpiades 2013 et un lot à chacun des lauréats, Cialyn un gilet sans manches aux trois premiers et Terre d'Ovin un bon d'achat pour l'épreuve collective.

L'équipe régionale ovine

▶ Zoom sur...

Des objectifs et un intérêt pédagogique bien réels

Les Ovinpiades des jeunes bergers ont pour objectif de participer à la valorisation de l'élevage ovin auprès des élèves, des apprentis et des stagiaires des établissements d'enseignement agricole. Le concours et ses épreuves donne ainsi une image moderne et dynamique du métier d'éleveur de moutons, et entend ainsi motiver les jeunes à se diriger vers l'élevage ovin.
Quant aux établissements, l'intérêt pédagogique est évident. Le concours permet l'acquisition de connaissances en zootechnie, d'aptitude à organiser des interventions pratiques sur les animaux, de maîtrise et de savoir-faire, enfin de gestion l'intervention dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Sima 2013

Innovation et bonnes pratiques au rendez-vous

Les professionnels de l'agriculture ont rendez-vous au Sima fin février. Focus sur l'Espace des bonnes pratiques agricoles (EBPA).



Un peu moins sous les feux de la rampe, à l'inverse du SIA installé Porte de Versailles à Paris et qui fête ses 50 ans, le Sima-Simagena occupera le Parc des expositions de Paris Nord Villepinte du 24 au 28 février 2013. Et question âge, il n'a rien à envier au quinquagénaire Sia puisque ce Mondial des fournisseurs de l'agriculture et de l'élevage, qui a lieu tous les deux ans, célèbrera ses 75 ans. Respect! Il y aura aussi des innovations lors de cette nouvelle édition. L'une d'entre elles concernera notamment les Sima Innovation Awards qui mettront en évidence les technologies de l'information et de la communication (les Tic) et leur intégration dans les matériels et les pratiques. Au menu et juste pour se mettre en appétit : conduite optimale et précise du tracteur et de son attelage, gestion optimale de l'engrais, robotisation de l'alimentation des animaux et un accent particulier sur la tablette tactile. Une conférence sera également proposée sur la technologie Isobus et sur la question de la compatibilité entre matériels des différents constructeurs, un domaine dans lequel ces derniers s'organisent.

Innovations et bonnes pratiques

Ce Sima 2013 sera encore l'occasion, pour l'ensemble de la profession, de rappeler que le secteur est générateur d'emplois. 5 000 postes sont à pourvoir dans les métiers de l'agroéquipement (plus de 200 métiers).

Mais une autre thématique sera au cœur de cette édition. Il s'agit des bonnes pratiques agricoles. Les professionnels pourront se croiser et rencontrer des experts sur le stand baptisé *«Espace des bonnes pratiques agricoles»* (EBPA), hall 5A, stand H52. Ici, 12 partenaires (Acta, Adivalor, APCA, Arvalis - Institut du végétal, Trame BCMA, CER France, Cetiom, Irstea, Institut technique de la betterave, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Union des industries de la protection des plantes et Union des industries de la fertilisation) se sont à nouveau associés, sur 400 m^2, pour apporter aux professionnels du monde de l'agriculture des réponses adaptées aux enjeux d'aujourd'hui.

Que ce soit par domaine d'activité, dont la sécurité au travail, par secteur de production ou à l'échelle des exploitations, des groupes d'exploitations ou encore des bassins versants, l'EBPA présentera des innovations et des expériences concrètes et validées. *«Pas de blabla, des faits»* a sommairement résumé Didier Marteau, représentant de l'APCA, lors de la présentation de cet espace, partagée avec Xavier Gautier d'Arvalis - Institut du végétal.

Un stand interactif accueillera les professionnels qui pourront visiter une immense bibliothèque technique. Des animations variées permettront à chacun de se poser les bonnes questions et de consulter les experts et conseillers des douze partenaires présents : passeport des bonnes pratiques sous forme de quiz, parcours des bonnes pratiques (50 dossiers en compétition) ou encore conférences professionnelles (onze au total).

L'une de ces animations, nouveauté 2013, consistera en une roue du conseil agricole, conçue par l'APCA. *«Le visiteur fait tourner une roue et répond aux questions organisées autour des thématiques de l'environnement, de l'agroéquipement, de l'élevage et de la gestion de l'entreprise. Il y a 5 questions par thématique. En fait, le visiteur est dans la posture de l'agriculteur qui prend conseil avec une orientation bonnes pratiques et un regard vers l'avenir et l'innovation»*, précise Maïlis Valentin, chargée de communication à l'APCA. Les conseillers chambres seront bien évidemment présents pour éclairer et affiner les bonnes et mauvaises réponses.

Six démonstrations pour les visiteurs

Afin de rendre les visites plus utiles et plus concrètes encore, six démonstrations sont prévues sur le stand pendant le salon. Le robot Aroco, mis au point par l'Irstea, mettra en évidence les avantages et freins de la robotique au champ; Adivalor présentera les étapes du recyclage et un égouttoir porte sache en matériau recyclé ; l'Unifa exposera une miniature sur les bonnes pratiques de stockage des engrais ; Trame BCMA se concentrera sur l'éco-conduite et l'indice de performance des tracteurs sous forme de jeu. Enfin, une animation signée Acta concernera EcophytoPIC, le nouveau portail web d'information sur la protection intégrée des cultures.

Ce Sima permettra donc de démontrer que l'innovation est partout, y compris dans les pratiques. D'où l'importance que le stand EBPA accordera à l'information et à la connaissance, au transfert de l'information, à l'aide à la décision et à l'adaptation des comportements.

T. Michel

▶ Repères

Les douze partenaires

Acta Le réseau animera une librairie plus grande que jamais et proposera les références des instituts techniques agricoles et des partenaires de l'espace, dont les organismes de recherche publique.

Adivalor 53 000 tonnes d'emballages et plastiques agricoles usagés ont été collectés en 2012 par la filière. 94 % des plastiques collectés sont recyclés.

APCA Les chambres d'agriculture jouent, plus particulièrement cette année, la carte de l'innovation et de la performance respectueuse respectueuses des bonnes pratiques agricoles.

Arvalis - Institut du végétal Organisme de recherche appliquée, Arvalis présentera son baromètre maladies. Ses experts seront aussi présents pour deux conférences Irré-LIS (service pour piloter l'irrigation à la parcelle) le 26 février et Charte de production (engagement des acteurs de la chaîne céréalière, de la production agricole à la consommation) le 27.

Trame Bcma Trame BCMA abordera les moyens permettant de conserver et d'optimiser la performance énergétique des tracteurs au quotidien : éco-conduite, passage au banc moteur (BEM), organisation des chantiers…

CER France Le réseau associatif de conseil et d'expertise-comptable et ses experts seront présents essentiellement autour de deux thèmes: la méthanisation (impact sur les équilibres de l'exploitation agricole) et Écophyto.

Cetiom Ses experts répondront aux questions concernant la protection intégrée et plus largement l'itinéraire technique des oléagineux et du chanvre.

Irstea Les travaux présentés porteront sur : la santé et sécurité des utilisateurs de matériels agricoles; l'alliance des objectifs de performance et de respect de l'environnement des agroéquipements et la question des déchets et de l'eau.

ITB l'ITB communiquera plus spécifiquement sur la gestion des bio-agresseurs et la réduction des utilisations de poduits phytosanitaires mais aussi sur le désherbage mécanique et la stratégie de désherbage combinant interventions chimiques et mécaniques.

ONCFS Le Sima sera l'occasion, pour l'Office, de proposer aux agriculteurs et techniciens agricoles des conseils pratiques et des comptes rendus d'expérience de terrain.

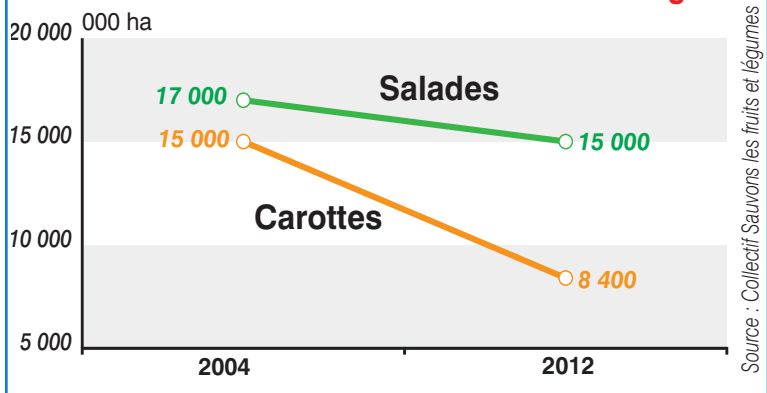
UIPP L'UIPP mettra l'accent sur la sensibilisation à la nécessité de diminuer l'exposition de l'utilisateur à chaque phase de travail, par une bonne intégration des pratiques et des équipements.

Unifa L'Unifa rappellera quelques pratiques simples sur l'entreposage et la manutention des fertilisants solides et liquides, les mesures de sécurité à prendre et les principales contraintes dont il faut tenir compte lors du stockage et de la manutention.

▶ En chiffres

Moins de phytos et moins de surfaces

Baisse des surfaces consacrées aux fruits et légumes



C'est un véritable cri d'alarme que lance le collectif *«Sauvons les fruits et légumes»*.

Comme pour les salades et les carottes sur le graphique ci-dessus, bon nombre de fruits et légumes voient leurs productions baisser depuis plusieurs années. Une des causes principales réside dans les problèmes sanitaires qui s'attaquent aux plantes : bactéries, maladies exotiques, parasites…

compte tenu de l'étroitesse du marché, constate le collectif, les industriels des phytosanitaires ne font pas assez de recherche et de développement sur ces attaques ce qui limite l'accès aux remèdes.

En cinq ans, la récolte de poires à fléchi de 30 % s'alarme-t-il.



Apis mellifera

Une colonie de 25 000 butineuses peut polliniser 250 millions de plantes par jour.

Agricola europaeus

L'agriculteur européen produit plus de 200 milliards d'euros de récoltes par an.



Nous croyons que ces deux espèces méritent d'être protégées.

Les États membres de l'Union Européenne (UE) sont sur le point de prendre une décision sur une famille de pesticides clés : les néonicotinoïdes utilisés en protection des semences. Ces derniers constituent un outil vital pour l'agriculture durable en Europe.

Que va-t-il se passer ?

Depuis plus d'une décennie, les néonicotinoïdes sont utilisés en protection des semences afin de maîtriser les ravageurs sur des millions d'hectares de cultures en Europe. Et ce, sans endommager la santé des populations d'abeilles. Cela est prouvé par des années de surveillance réalisée par des instances indépendantes. Ils comportent une très faible dose de substance active, réduisent le nombre de pulvérisations sur les cultures et sont essentiels à une production alimentaire locale, saine et à prix abordable.

Mais leur usage pourrait être bientôt restreint, voire interdit car certains groupes affirment qu'ils sont responsables de la détérioration de la santé des abeilles.

Quel impact pour les agriculteurs européens ?

Sans les néonicotinoïdes pour protéger les semences, le rendement de cultures telles que le maïs, le colza, le blé, l'orge et la betterave pourrait chuter de près de 40 %.*

Les marges des producteurs seraient alors fortement réduites et certaines cultures deviendraient non viables. Sur cinq ans, cela pourrait coûter à l'agriculture et à l'économie de l'UE jusqu'à 17 milliards d'euros.*

Et parce qu'il n'existe pas d'alternative efficace aux néonicotinoïdes, 3 millions d'hectares supplémentaires de terres agricoles devraient être cultivés hors de l'Europe pour compenser les pertes de récolte dans l'UE – ajoutant ainsi l'équivalent de 600 millions de tonnes d'émissions de CO^2.*

Enfin, il n'y a aucune preuve qu'une telle restriction ou interdiction inverserait l'inquiétant déclin de la santé des abeilles, qui est largement attribuable à la perte d'habitat des abeilles sauvages, au manque de nourriture, ainsi qu'aux effets dévastateurs des nuisibles comme le frelon asiatique ou l'acarien varroa par ailleurs vecteur de maladies.

Aidez-nous à susciter un véritable débat !

Des populations abondantes d'abeilles sont vitales pour une agriculture durable, tout comme le sont les produits de protection des cultures innovants. Notre « Opération Pollinisateurs » démontre qu'il est possible d'allier les deux.

Depuis dix ans, nous aidons les agriculteurs à semer des zones riches en pollen et en nectar pouvant servir d'habitat en bordure de parcelles agricoles, entraînant ainsi un accroissement spectaculaire du nombre d'insectes pollinisateurs.

Nous avons besoin de nous assurer qu'une technologie fiable de protection des cultures n'est pas perdue sans une justification scientifique ou sans que la voix des agriculteurs ne soit entendue.

Si vous souhaitez en savoir plus avant la prise de décision des États membres de l'UE, rendez-vous sur **www.engagement-abeille.com**

syngenta®

* Source : Rapport du Forum de Humboldt pour l'Alimentation et l'Agriculture (2013) ; The Socio-Economic & Environmental value of neonicotinoid seed treatment. Source des chiffres de la productivité des abeilles : FAO, IBRA.

Syngenta Agro S.A.S. 1, avenue des Prés – CS 10537 – 78286 Guyancourt Cedex. Tél. : 01 39 42 20 00 ; Fax : 01 39 42 20 10.Capital social : 22 543 902,80 Euros ; SIREN 433 886 934 RCS Versailles – 433 886 934 RSAC Versailles – Identification TVA FR 63 433 886 934. Agrément IF01749 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

Bringing plant potential to life – Exprimer le potentiel des plantes.

© 2013 Syngenta Crop Protection AG, Bâle, Suisse. Tous droits réservés. ® marques enregistrées d'une société du groupe Syngenta. www.syngenta.fr

Bringing plant potential to life

Vente aux enchères du GIE Charolais Évaluation du 15 février

Une sélection garantie, l'ambiance et le service en plus...

Dans quelques jours, le 15 février, la station d'évaluation du GIE Charolais Evaluation de Créancey/Pouilly, en Côte d'Or, donnera le coup d'envoi des enchères. Grand frisson garanti pour les propriétaires d'animaux mis à la vente et une pointe d'excitation pour les acheteurs potentiels qui peuvent se retrouver en compétition sur le même type d'animal.

Cette année comme tous les ans, la vente de la station d'évaluation va permettre à des éleveurs des départements de Bourgogne et au-delà, d'acquérir le ou les reproducteurs qui répondront le mieux à leurs besoins. Certains éleveurs ont installé leur pratique depuis de nombreuses années, d'autres y prennent leurs habitudes depuis moins longtemps, mais tous s'en estiment très satisfaits.

Rien que *«le bon accueil et la bonne ambiance»* méritent le détour. C'est le cas de Laurent Rousset, éleveur charolais dans le Doubs, qui a fait son premier achat à la station de Créancey il y a deux ans. *«Un choix rassurant»* pour ce producteur de broutards (65 VA), qui a vu là *«l'occasion de trouver un reproducteur vêlage facile»*. Peu féru de génétique, il a tout de suite apprécié les conseils que les animateurs techniques *«facilement accessibles et à l'écoute des acheteurs»* ont su lui dispenser pour orienter au mieux sa sélection. L'an passé il a retrouvé *«le même accueil convivial»*. En 2012, il a acheté *«Fabuleux»*, né au Gaec De Pergeot. Si les animaux achétés en station *«peuvent coûter un peu plus cher»*, l'investissement *«sécurisé par la période d'évaluation et les tests»*, est rapidement rentabilisé. Alors que les vêlages se terminent, Laurent Rousset apprécie de n'avoir encore eu aucune césarienne sur 47 vêlages. Les deux achats précédents et un achat à l'automne suffisent actuellement au besoin du troupeau, mais cela n'empêche pas cet éleveur du Jura de faire le déplacement à Créancey, *«pour l'ambiance, pour se faire une idée des animaux sélectionnés cette année»*, et pour le plaisir aussi *«de rencontrer des éleveurs d'horizons très différents»*.

Autre motivation pour le l'EARL Berger à Luzy, dans la Nièvre. Éleveur sélectionneur (145 vêlages), M. Berger amène des veaux à Créancey depuis douze ans et change parfois de casquette quand il devient acheteur. C'était le cas l'an passé, avec deux achats : Forgeron au Gaec De Pergeot et avec l'EARL Lordey, Gadget à Nicolas Guenot (successeur G. Musset). Comme vendeur *«la vente en station d'évaluation permet d'élargir sa clientèle et d'augmenter les moyens de se faire connaître, cela complète les ventes sur les concours et en ferme»*. Comme acheteur, *«en suivant les performances des veaux en station on peut se faire une idée de leur potentiel. Je fréquente la station d'élevage de Créancey depuis douze ans»* précise M. Berger, qui ajoute : *«je finis donc par bien connaître les élevages et cela me donne des repères»*.

L'éleveur sélectionneur est d'abord *«attentif au potentiel de croissance, avec un maximum de développement musculaire et squelettique»*. Une mention particulière à la station d'évaluation du GIE Charolais évaluation de Créancey/Pouilly, dont *«la sélection à l'entrée est sévère, du fait du grand nombre de prétendants pour quarante places seulement, dès le début ce sont les meilleurs qui sont sélectionnés, les conditions d'élevage en station les départagent ensuite»*. Pas d'achat prévu cette année pour l'EARL Berger qui présentera un jeune reproducteur à la vente du 15 février.

Informations : www.stationevaluation21.com

AMK

Vente aux enchères du Marault

55 reproducteurs sous le marteau

La station « vêlages faciles » du Marault organise sa 4ème vente aux enchères de taureaux reproducteurs, jeudi 14 février, à l'agropôle de Magny-Cours. 55 reproducteurs charolais, spécialement sélectionnés par les inspecteurs du Herd book charolais (HBC) dans 23 départements français, seront mis à prix à partir de 2500 euros.



La vente aux enchères 2012 avait remporté un vif succès (photo d'archives HBC).

C'est devenu une tradition à laquelle participent de nombreux éleveurs de toute la région et même de toute la France. Pour sa quatrième édition, la vente aux enchères de reproducteurs *«vêlages faciles»* aura lieu jeudi prochain, jour de la Saint-Valentin, à l'agropôle du Marault. Comme l'an dernier, de nombreux acheteurs devraient se presser pour enchérir sur leurs coups de cœur, ces reproducteurs, actuellement visibles tous les mercredis, étant sélectionnés par le HBC sur propositions des naisseurs, selon une morphologie et un niveau génétique spécifiques, en particulier sur les facilités de naissance et, du côté des mères, sur les qualités maternelles (aptitudes au vêlage et Ivmat). Les 55 futurs reproducteurs sont nés entre le 20 novembre 2011 et le 10 février 2012 et affichaient un poids moyen à la naissance de 46 kilos.

Veaux multi-usages

Selon le Herd Book Charolais, la vente *«offre un panel de reproducteurs adaptés à tout type d'élevage et de production»*. Les veaux, issus de 43 pères différents, présentent une excellente morphologie et proposent un grain de viande encore plus affiné, les érigeant en gratin de la race.

Ainsi, ils peuvent répondre à de multiples usages, *«assurer une production d'animaux précoces, du renouvellement au sein de l'élevage, du vêlage sur des génisses de deux ans, ou encore du croisement. Cinq d'entre eux se distinguent aussi par leurs caractéristiques particulières puisque nés génétiquement sans corne»* indique le HBC.

Une descendance fournie

L'intérêt de ces ventes aux enchères se mesure dans les descendances qui en découlent. Rien que pour la vente de 2012, le HBC a recensé 600 descendants pour les 33 taureaux qui avaient été adjugés en 2012, soit une moyenne de 18 veaux par père. La station du Marault en fait d'ailleurs un argument commercial puisque les chiffres parlent d'eux-mêmes: *«les 2/3 des veaux sont nés sur génisses. Le poids moyen des veaux mâles est de 44,8 kg et des femelles de 43 kg. Concernant les conditions de naissance, on enregistre des naissances beaucoup plus faciles par rapport à la moyenne raciale puisque les produits de ces taureaux sont nés à 89% dans des conditions de vêlage faciles, tout sexe et rang de vêlage confondus, et à 86% sur des veaux issus de génisses»*.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

▶ Éditorial

4ème vente aux enchères du Marault:

Jeudi 14 février à l'agropôle de Magny-Cours; 9h, présentation des animaux; 14h, début de la vente. Informations, catalogue des animaux, formulaires d'achat à distance sur www.charolaise.fr/pôle racial.

A VOTRE SERVICE DEPUIS PLUS DE 150 ANS
WALTEFAUGLE
A votre écoute pour tous vos projets
BÂTIMENTS AGRICOLES / INDUSTRIELS / ARTISANAUX
BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
www.waltefaugle.com

DETECVEL
LE SPÉCIALISTE DE LA VIDÉO DE SURVEILLANCE D'ÉLEVAGE
NUMÉRIQUE
VISUALISATION
• Tablette PC
• Pocket
• PC
• Téléviseur
TRANSMISSION
• Wi-Fi
• ADSL
• Hertzien homologué
• Câblé
360°
100°
• Vente Installation Maintenance
• SAV efficace et rapide
• Image de qualité
CENTRE DETECVEL BOURGOGNE
Ets VIARD - 71320 LA BOULAYE - Tél. 03 85 79 62 60

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET
• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Greffage en vert

Vers des plans dépourvus de champignons

La technique du greffage en vert permet d'obtenir des plants dépourvus des champignons associés aux maladies du bois selon une étude menée par l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV).


(P. Bloy)

^ Porte-greffes sous serre herbacée.


(P. Bloy)

Plant en pot issu de greffe-bouture herbacée. >

La technique de greffage en vert permet d'obtenir des plants dans lesquels aucun champignon des maladies du bois n'a pu être détecté. C'est le principal résultat d'une étude IFV effectuée pendant deux années consécutives (2010, 2011) qui a porté sur l'analyse microbiologique de greffes-boutures herbacées élevées en serre. Ces plantes étaient produites à partir de vignes-mères de porte-greffes et de vignes-mères de greffons cultivées en serre, par conséquent non soumises, aux contaminations observées dans le vignoble.

Bien que le transfert de cette technique aux conditions réelles de production reste probablement délicat, la disponibilité d'une telle méthode de production apparaît très intéressante dans un cadre plus général de recherche sur les maladies du bois. Elle rend possible en effet la mise en place et le suivi dans le temps de parcelles issues de matériel végétal sain, implantées dans différents environnements (vignoble, autre), dans le but de mieux connaître le rôle des jeunes plants dans l'épidémiologie de la maladie. Un tel dispositif permettrait ainsi de mesurer la vitesse à laquelle une jeune parcelle est contaminée par les champignons associés aux maladies du bois. En effet, à ce jour, personne ne peut affirmer que des plants infectés en sortie de pépinière manifestent plus rapidement des symptômes des maladies du bois que des plants exempts de champignons pathogènes. A rappeler que les premiers symptômes foliaires apparaissent le plus souvent au minimum sept ou huit années après la plantation.

De nombreux travaux déjà effectués par l'IFV

Cette étude financée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt dans le cadre de l'appel à projets Casdar (2010 - 2012), fait suite à de nombreux travaux déjà effectués par l'IFV en collaboration avec les pépiniéristes et les Chambres d'agriculture. Ces travaux, financés par FranceAgriMer et par les régions Paca et Midi-Pyrénées, avaient permis de mettre en évidence la présence des champignons dans le matériel végétal, d'identifier leurs sources d'inoculum (surface du matériel végétal), et de définir les étapes-clés de contamination des plants au cours de leur élaboration, à savoir la stratification et l'élevage au champ. La première étape se déroule dans des conditions très humides et à des températures chaudes (de l'ordre de 28°C), conditions nécessaires pour la callogénèse mais également favorables au développement de ces champignons.

Ceux-ci colonisent non seulement les greffes-boutures en surface mais également y pénètrent par les plaies effectuées lors du greffage, du débitage et de l'ébourgnage des porte-greffes. Quant à la deuxième étape-clé, elle pose de nombreuses questions sur l'origine des contaminations observées. Proviennent-elles des plants ou du milieu environnant ?

La notion de qualité

Ces dernières années, les recherches ont porté sur les méthodes de désinfection du matériel végétal destinées à éviter les contaminations observées lors de la fabrication des plants. Parmi tous les traitements testés par l'IFV, aucun n'a permis d'améliorer la *«qualité»* des plants en sortie de pépinière. La notion de qualité étant définie dans ce cas par une absence ou une très faible présence des champignons liés aux maladies du bois.

Actuellement, seul le traitement à l'eau chaude* effectué dans les conditions de lutte contre le phytoplasme de la flavescence dorée (50°C, 45 min) donne des résultats satisfaisants lorsqu'il est appliqué sur les plants car il est efficace à l'égard de la plupart de ces champignons.

Cependant, il n'est pas suffisant pour garantir leur absence totale dans les greffés-soudés, car certains de ces agents pathogènes y sont insensibles. Seul le suivi de parcelles traitées (en cours), comparées à des parcelles n'ayant pas subi ce traitement, permettra d'apporter une réponse définitive sur un éventuel impact au vignoble, par exemple en termes de réduction ou de retard d'apparition des symptômes.

PHILIPPE LARIGNON, CHEF DE PROJET
MALADIES DU BOIS, IFV,
PÔLE RHÔNE-MÉDITERRANÉE

*Le traitement à l'eau chaude présente l'avantage d'être performant sur d'autres micro-organismes impliqués dans d'autres maladies telles la nécrose bactérienne, le Bois noir, la Flavescence dorée…

Maladies du bois de la vigne

Un outil indispensable pour la recherche

Deux champignons ont été identifiés comme responsables du Black dead arm selon les travaux effectués par une équipe de recherche portugaise. Elle a pu reproduire les symptômes foliaires caractéristiques de la maladie en les introduisant séparément dans des boutures de vigne. Ce résultat est d'une grande importance, il permet à la recherche de mieux cibler leurs études sur les interactions hôte-pathogène et les méthodes de lutte.

Les études réalisées par l'Institut Supérieur d'Agronomie de Lisbonne ont permis d'identifier les agents responsables du Black dead arm. L'inoculation séparée des champignons de la famille des Botryosphaeriacées (Neofusicoccum parvum et Diplodia seriata) à des boutures cultivées en serre a permis d'obtenir des chancres au niveau des rameaux deux mois après leur introduction et des symptômes foliaires caractéristiques de la maladie un an après. Ce travail a été réalisé sur deux cépages noirs, le Tempranillo et le Castelão, et deux cépages blancs, le Chardonnay et le Gewurztraminer. Il montre bien que le Black dead arm, que nous pouvons désormais désigner sous le nom de Botryosphaeriose, semble être une maladie simple au même titre que l'eutypiose car un seul champignon est capable de provoquer les symptômes.

Le transfert de la technique en France

Cette technique a été transférée du Portugal à l'Unité de Recherche Vignes et Vins de Champagne de l'Université de Reims Champagne-Ardenne dans le cadre d'un programme co-financé par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (appel à projets CASDAR, 2010 – 2012), FranceAgriMer et la région Champagne-Ardenne. Son acquisition permettra aux chercheurs d'avoir un modèle simple pour d'une part, étudier les interactions entre la plante et ces champignons et d'autre part, évaluer l'efficacité de méthodes de lutte beaucoup plus rapidement car les symptômes foliaires sont obtenus seulement un an après.

Le Black Dead arm

Le Black dead arm a été identifié dès 1999 dans le vignoble bordelais par l'INRA de Bordeaux. Les études menées à cette époque avaient montré la présence de ces champignons sans toutefois avoir mis en relation leur présence avec l'expression des symptômes foliaires. Cette maladie, connue depuis plus longtemps et confondue à l'esca, est présente dans la majorité du vignoble français et touche aussi bien les jeunes vignes que les vignes âgées. Les symptômes observés sur la végétation sont caractérisés par des marbrures des feuilles se traduisant pour les cépages noirs par des taches de couleur rouge vineux et pour les cépages blancs par des taches d'un jaune vif. Leur évolution conduit par la suite à des symptômes foliaires similaires à la « forme lente de l'esca ». Dans le bois, cette maladie se traduit par des bandes brunes qui part du rameau malade et qui peut s'étendre jusqu'au niveau de la soudure voire dans le porte-greffe et par des chancres de couleur grise à brun noir. Elle présente également une forme plus sévère caractérisée par une défoliation des rameaux.

PHILIPPE LARIGNON, CHEF DE PROJET
MALADIES DU BOIS, IFV,
PÔLE RHÔNE-MÉDITERRANÉE





Sur bouture de Tempranillo, obtention de chancres l'année de l'inoculation du champignon (à gauche) puis de symptômes foliaires l'année suivante (à droite).

Le laboratoire de Pathologie Végétale *«Verissimo de Almeida»* de l'Institut Supérieur d'Agronomie de Lisbonne travaille depuis plus de vingt-cinq ans sur les maladies du bois de la vigne. Sa recherche est orientée surtout sur celles qui touchent les jeunes plantations comme le Pied noir et la maladie de Petri ou les vignes plus adultes comme l'esca et le Black dead arm. Il est spécialisé dans le domaine du diagnostic, d'identification et de la caractérisation des champignons pathogènes, et des méthodes de lutte.

Chanvre industriel

Une autre alternative au colza

Les conditions d'implantation de l'automne 2012 ont limité les surfaces en colza voire mettent certaines parcelles en péril. Le contexte est favorable, cette année encore, aux cultures de printemps. Les choix possibles sont nombreux : orge de printemps, maïs, pois de printemps, tournesol, colza de printemps mais aussi chanvre industriel.



Semis de Chanvre

Le chanvre est en effet une culture sous contrat qui est une éventualité à ne pas écarter. C'est une très bonne tête de rotation et un très bon précédent à blé. La culture ne nécessite pas d'application phytosanitaire. La présence d'un bassin de production à proximité permet d'assurer le débouché de la culture mais également d'avoir des solutions pour réaliser la récolte en limitant les investissements. Cependant le chanvre est relativement sensible aux arrière-effets de certains herbicides appliqués sur colza d'hiver.

Une culture sous contrat

Compte-tenu des contraintes réglementaires sur le chanvre industriel, la culture ne peut se faire que sous contrat avec une unité de transformation. Le contrat permet d'assurer les débouchés de la culture aussi bien en paille qu'en chènevis. Dans ce cadre, le choix des variétés à implanter est réfléchi par le bassin de production selon les contraintes d'organisation des chantiers de récolte. L'agriculteur n'a pas le choix sur les variétés à semer. Compte-tenu des spécificités des variétés de chanvre, ce sont les variétés précoces ou mi-précoces (Uso 31, Fédora 17 et Santhica 27) qui sont les plus adaptées à la région.

Des risques de phytotoxicité liés à la rémanence des traitements d'automne

Le chanvre est une culture sensible aux différents herbicides et peut rapidement montrer des symptômes de phytotoxicité. Néanmoins, la culture a de très fortes capacités de compensation pour limiter l'impact de la phytotoxicité sur le rendement.
La campagne 2012 n'a pas mis en évidence de symptômes de phytotoxicité sur le chanvre en remplacement d'une culture d'hiver, dans le contexte poussant du printemps dernier, favorable aux cultures de printemps. Toutefois, cela n'exclut pas les effets qui pourraient être observés dans des conditions climatiques différentes. La décision d'implanter du chanvre après une application d'herbicide colza à l'automne doit se faire au cas par cas, après une analyse de risque, en concertation avec l'unité de transformation.
Dans tous les cas, pour limiter les effets potentiels des produits phytosanitaires, il est conseillé de réaliser un travail du sol profond avant l'implantation du chanvre et d'augmenter la densité de semis pour pallier à d'éventuelles pertes de pieds à la levée.

Soigner l'implantation pour assurer un bon démarrage de la culture

Le semis doit être réalisé dans les meilleures conditions possibles. Un travail profond n'est pas indispensable mais un sol bien structuré est impératif pour obtenir un enracinement profond et permettre un bon développement de la culture. Les conditions d'implantation optimales se font dans un sol bien ressuyé et réchauffé (environ 10-12 °C). En pratique pour la région, on sèmera à partir de mi-avril avec une pé riode optimale entre le 25 avril et le 10 mai. La profondeur de semis optimale se situe entre 2 et 4 cm et doit être adaptée selon les conditions climatiques. La petite graine de chanvre doit avoir le meilleur contact possible avec le sol et son humidité pour germer rapidement. La densité de semis du chanvre doit être comprise entre 45 et 50 kg/ha pour atteindre le meilleur compromis entre le rendement paille et le rendement chènevis. Le semis s'effectue avec un semoir céréales pour un écartement de 12 à 17 cm.
La fertilisation ne doit pas être négligée. Pour permettre un bon démarrage de la culture, de l'azote doit être disponible. Pour un potentiel de 8 t/ha de paille et 10 q/ha de chènevis, les besoins sont d'environ 115 unités d'azote. La totalité de l'azote sera apportée au semis. L'apport sera à raisonner selon le potentiel de minéralisation du sol et éventuellement les apports déjà réalisés sur la culture remplacée. Veillez à respecter les doses plafonds mentionnées dans les arrêtés préfectoraux directive nitrates révisés récemment.
Si l'implantation est réussie, le chanvre couvre très rapidement le sol et étouffe les adventices. Aucun désherbage chimique n'est nécessaire. Rappelons qu'aucun produit phytosanitaire n'est homologué sur chanvre industriel. Une fois l'implantation réussie, aucune autre intervention dans la culture n'est à prévoir. La récolte à lieu entre fin août et fin septembre à des conditions précisées dans le contrat. Elle est gérée par le transformateur à l'échelle du bassin de production donc aucun investissement n'est à prévoir.

S.LEGROS - A. BAILLET - CETIOM

▶ En savoir plus…

Vous trouverez sur le site internet www.cetiom.fr toutes les informations utiles pour vous aider dans vos prises de décisions : les critères à prendre en compte pour décider du retournement d'un colza d'hiver, le tableau des cultures de remplacement possibles en fonction des herbicides appliqués, tous les éléments de la conduite culturale du chanvre industriel.



Parcelle de chanvre



Exemple de peuplement correct

Colzas non semés ou retournés

Anticiper le choix des cultures de remplacement

Cette année 2013, des surfaces importantes initialement prévues en colza vont devoir être remplacées par des cultures de printemps.

La liste des cultures possibles au printemps est potentiellement large : orge, pois, tournesol, maïs, chanvre, voire blé ou colza de printemps… Mais de nombreux critères techniques et économiques sont à prendre en compte.

Tenir compte des herbicides appliqués sur colza

En premier lieu, le choix de la culture de remplacement doit se raisonner par rapport aux herbicides utilisés sur colza (tableau disponible sur www.cetiom.fr). Si plusieurs herbicides ont été utilisés, il faut suivre les recommandations du produit le plus limitant en termes de cultures possibles.

Adapter la culture au contexte pédoclimatique

L'expérience de l'an passé, favorable aux cultures de printemps, ne doit pas laisser croire que tout est possible et sans risque. Le tableau ci-dessous aide à choisir une culture adaptée au type de sol, à la latitude voire à l'altitude.

Les conditions climatiques au cours de la période de semis peuvent amener à changer d'option : l'orge, le blé de printemps et le pois printemps nécessitent de pouvoir être semer tôt en sortie d'hiver sur un sol ressuyé. Au-delà de la mi-mars, le risque de chute de potentiel de rendement devient élevé. Concernant le colza de printemps la date butoir pour le semis est fin mars. On peut alors basculer sur des cultures d'été (maïs, tournesol, chanvre) à semer à partir d'avril.

S'assurer du débouché local et des possibilités de collecte

La plupart des cultures ont des débouchés de masse et ne nécessitent pas de démarche commerciale spécifique. Toutefois, des cultures comme le pois ou le tournesol peuvent nécessiter une prise en charge particulière (logistique et/ou séchage) par l'organisme collecteur. Il est donc fortement recommandé de prendre contact avec le silo en amont de la récolte. A l'opposé, la culture de chanvre ne peut se faire que sous contrat avec une unité de transformation, en raison des contraintes réglementaires.

Évaluer les performances économiques et l'incidence sur la culture suivante

D'autres critères, en particulier ceux liés à la rotation, peuvent faire pencher pour l'une ou l'autre culture. Le pois est un très bon précédent au blé tendre mais aussi au colza. Le colza de printemps est un bon précédent au blé. Le tournesol et le maïs sont des précédents intermédiaires d'autant plus que leur incidence sur le blé suivant va dépendre de la date de récolte. L'orge de printemps ne constitue pas un très bon précédent pour le blé suivant. On privilégiera dans ce cas l'implantation d'un colza d'hiver.

Culture de printemps	Rendement régional	Adaptation au milieu
Pois de printemps	40 q/ha (variable) + prime180 €/ha en 2012	Eviter les sols à très faible réserve utile et très caillouteux (récolte).
Orge de printemps	50 q/ha	Eviter les sols à ressuyage lent ou hydromorphes en sortie d'hiver.
Blé de printemps	50 q/ha (peu de références)	Pas de restriction à condition de semer avant le 10 mars.
Maïs	85 q/ha (sec)	A réserver aux sols profonds. Choisir une précocité adaptée.
Tournesol	27 q/ha	Choisir une variété précoce ou très précoce. Semer dans un sol suffisamment réchauffé (8°C à 5 cm de profondeur)
Colza de printemps	10 à 30 q/ha (peu de références)	A réserver aux sols profonds. Proscrire le rapiéçage de colza d'hiver (insectes, décalage maturité).
Chanvre	6 t/ha paille, 9 q/ha chènevis	Eviter les sols acides (pH < 5,5).

Anticiper le recours éventuel à l'entreprise

Le maïs et le tournesol nécessitent des équipements particuliers au semis (semoir monograine) et à la récolte (barre de coupe). La récolte du chanvre est généralement sous-traitée par l'industriel. Pour les autres cultures, aucun équipement spécifique n'est à prévoir.

Tenir compte de ses besoins et de ses engagements personnels

Il faut également prendre en compte les contraintes liées aux engagements de l'exploitation, dans le cadre de MAE par exemple.

Il faut également tenir compte de l'organisation du travail, des temps de travaux et bien entendu de l'envie de chacun de cultiver une espèce plutôt qu'une autre au regard de son expérience passée.

Les critères à prendre en compte sont nombreux. Il vous appartient d'en faire la synthèse pour définir au cas par cas votre intérêt.

CETIOM - ARVALIS - UNIP

▶ Repères

Evaluer le potentiel des colzas à la sortie d'hiver pour éviter tout retourenement abusif

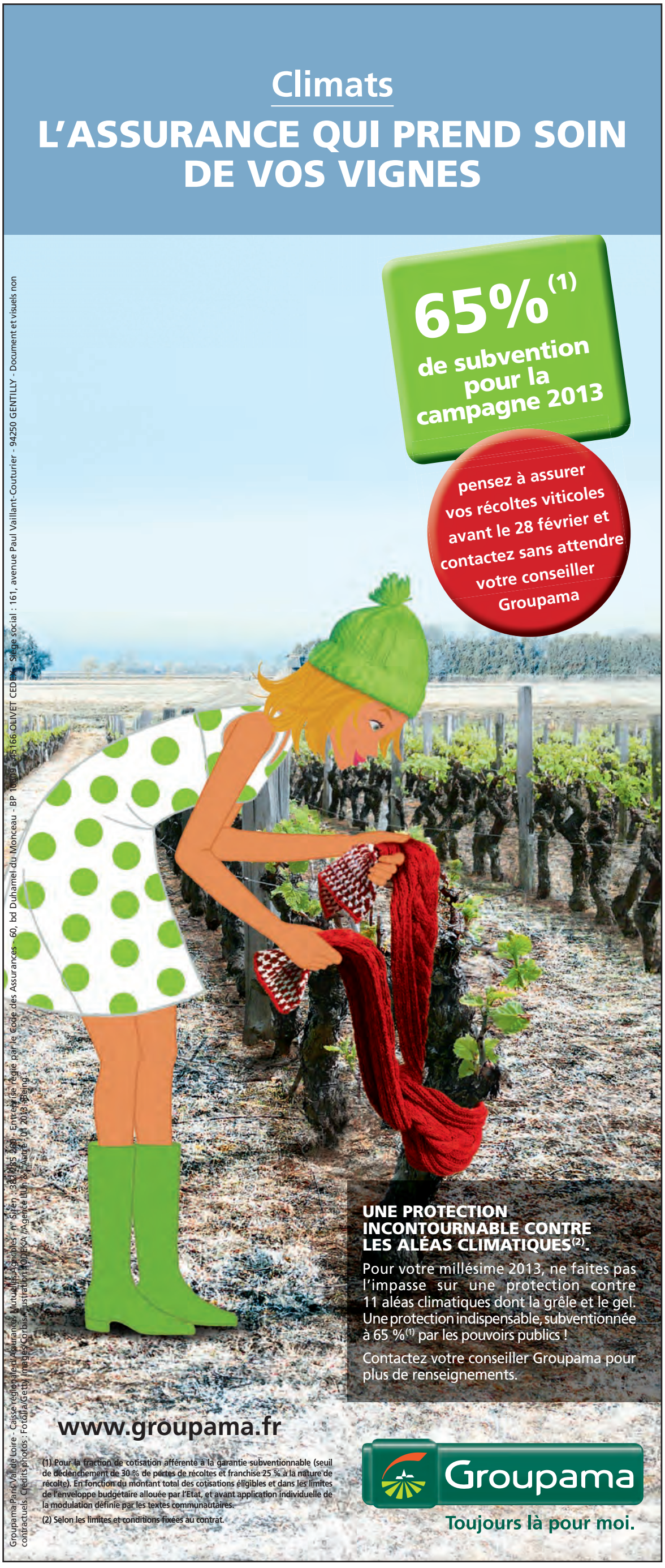
Retourner ou non votre colza ?

Biomasse à la sortie de l'hiver en g/m² \ Densité en pieds /m²	< 5	5-10	10-15	15-20	> 20
30-100					
100-200					
200-400					
400-600					
> 600					

Retournement à envisager
Potentiel altéré, tenir compte des facteurs aggravants
Potentiel peu altéré, à conserver
Potentiel intact, à conserver

La décision de remplacement du colza a déjà été prise dans les situations les plus catastrophiques. Mais dans la majorité des cas, il convient d'attendre la sortie de l'hiver pour évaluer le potentiel du colza. La règle de décision proposée vaut aussi pour les conditions intra-parcellaires : inutile de laisser des surfaces en mauvais état à l'intérieur des parcelles car elles risquent de se salir rapidement au printemps et ont un potentiel de rendement très limité.





Vos rendez-vous formation

21 Utiliser et gérer les résistances variétales du colza et du blé tendre d'hiver dans une démarche de protection intégrée

- Comprendre les mécanismes de résistance des variétés de colza et de blé aux maladies.
- Optimiser le coût et le potentiel de production en choisissant les variétés.

Lieu et date : 20 février à Chatillon sur Seine
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27; Damien Ronget - CA21

21 Fongicides et herbicides : mieux les connaître pour mieux les utiliser

- Connaître et comprendre les mécanismes et modes d'action des fongicides et herbicides.
- Optimiser l'efficacité des fongicides et herbicides par une bonne maîtrise des conditions d'application.
- Ajuster l'emploi des fongicides et herbicides au contexte des résistances, conserver l'efficacité des dernières innovations phytotechniques.

Lieu et date : 21 février à Châtillon sur Seine
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27
Damien Ronget - CA21

21 Cesser son activité : comment faire les bons choix ?

- Réfléchir aux scénarios possibles pour l'avenir de son exploitation.
- Identifier les principales étapes et interlocuteurs pour sa cessation d'activité.

Lieu et date : 21 février 2013 à Dijon
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Alexis Parent - CA21 - 03 80 68 67 84

21 Sécurité au travail : les obligations du chef d'exploitation

- Connaître les obligations du chef d'exploitation et la réglementation en matière de sécurité au travail.
- Etre capable d'évaluer les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.
- Savoir retranscrire cette évaluation dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER).

Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or et les MFR pour les maitres de stage :
Les 7 mars et 8 avril 2013 à la MFR Grandchamp - Ruffey les Beaune
14 mars et 11 avril à la MFR Quétigny - Quétigny
Contact :
Pascal Maréchal - MFR Liernais - 03 80 84 41 60
Jacques Ganne - MFR Grandchamp - 03 80 26 61 44
Vincent Desserey, MFR Quétigny, 03 80 46 35 49
Aline Parize - CA21 - 03 80 68 66 28
Formation proposée par la FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles) pour les employeurs de main d'œuvre salariée
Les 21 mars et 4 avril 2013 – lieu selon les inscriptions
Contact : Maud Courberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Jennifer Cruyt - FDSEA21

21 Maîtriser la reproduction en élevage laitier

- Analyser ses résultats liés à la reproduction en tenant compte de ses atouts et contraintes.
- Identifier les principaux facteurs influençant les performances de reproduction.
- Réfléchir à un plan d'action.

Lieu et date : 11 et 18 mars - Avot
Formation proposée par Côte d'or Conseil Elevage en partenariat avec Elva Novia
Contact : Côte d'Or Conseil Elevage - 03 80 68 67 10
Franck Lavedrine - Côte d'Or Conseil Élevage

21 Droit du travail : de la conclusion à la rupture du contrat de travail

- Connaître les grandes règles du droit du travail, de la conclusion à la rupture du contrat.

Lieu et date : 19 et 28 mars - Côte viticole
Formation proposée par la FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles
Contact : Maud Courberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr. Sébastien Gautier - FDSEA21

58 Certiphyto au premier trimestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 14 et 18 février à Nevers, les19 et 21 février à Nevers (certiphyto maraîchage), les 26 et 28 février à Cosne-Cours sur Loire, les 7 et 12 mars à Corbigny, les 14 et 21 mars à Decize et les 26 et 27 mars à Moulins-Engilbert. Des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles sur réservation. Attention: les inscriptions peuvent être déposées jusqu'à 3 semaines avant la date de la formation. Contact: Marie-Luce Soudière, Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Sureau Agriculture

Regroupement des bases nivernaises

Ce sera l'évènement de ce printemps ! Sureau Agriculture, concessionnaire New Holland à Avallon, Bazoches et Clamecy va regrouper ses bases nivernaises dans un seul et même site.

A la fin de l'année dernière, Marc et Sébastien Sureau se sont portés acquéreurs de l'ancien bâtiment de la minoterie Matignon à Tannay, un bâtiment de 1000m² sur 4500m² de terrain. Après l'investissement dans un bâtiment moderne à Avallon en 2009, le concessionnaire poursuit sa réorganisation avec l'objectif de toujours améliorer son service après-vente.

La base de Tannay, plus moderne, regroupera toutes les compétences techniques des deux anciens sites. Dans un premier temps, 3 techniciens, 1 commercial, 2 magasiniers et une assistante assureront le fonctionnement de Tannay. Le regroupement des techniciens permettra des permanences 7j/7j pendant la saison, annoncent d'ores et déjà les dirigeants.

Pour renforcer ces effectifs et assurer la relève, des recrutements de spécialistes et apprentis sont en cours.

Un libre-service Promodis sera également proposé sur 200m². Ce magasin aux normes *«Promodis concept 2»* présentera le même choix que celui d'Avallon en termes d'étendue de gamme et de produits ciblés. Bien entendu, un parc d'exposition de matériels permettra de découvrir les produits des principales marques distribuées par Sureau Agriculture : New Holland, Promodis, Kuhn, Berthoud, Lucas,… *«A Clamecy, nous ne pouvions pas exposer nos matériels, faute de place ; à Tannay, nous disposerons d'une base digne de ce nom, conforme aux besoins de l'agriculture d'aujourd'hui»* se réjouit Sébastien Sureau. C'est Marc Sureau qui animera ce site en tenant une permanence quotidienne. Cependant, encore un peu de patience, quelques travaux d'aménagement sont nécessaires et devraient démarrer rapidement, l'objectif étant d'accueillir les clients dans les meilleures conditions possibles.



▶ Des professionnels à votre service

DERNIÈRE SEMAINE DE PROMOTION
sur Équipement de stabulation
logettes - cornadis - barrières
L'Éleveur Bourguignon
Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73
12, rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
FIABILITE - INNOVATION - PROXIMITE
www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

La redevance pour pollutions diffuses

Publi-reportage

LES AGENCES DE L'EAU

Qui est concerné ? A quel titre ? Quelles obligations ?

Une redevance en vigueur depuis 2008, étendue en 2012

La redevance pour pollutions diffuses est perçue depuis l'année 2008 sur les ventes de produits phytopharmaceutiques. Elle sert à financer les programmes d'intervention des agences de l'eau et les mesures visant à réduire l'usage des pesticides dans le cadre du plan Ecophyto 2018.

Jusqu'à l'année d'activité 2011, le distributeur/vendeur de produits phytopharmaceutiques était le seul redevable de la redevance pour pollutions diffuses et devait déclarer le bilan annuel de ses ventes à l'agence de l'eau.

Depuis l'année 2012, les acquéreurs de produits deviennent redevables s'ils se fournissent auprès d'une personne n'étant pas elle-même redevable, en application du nouvel article L.254-3-1 du code rural.

Les achats de produits phytopharmaceutiques à l'étranger par les agriculteurs désormais concernés

Le dispositif de redevances intègre donc, à compter de l'année d'activité 2012, les ventes de semences traitées au moyen des produits phytopharmaceutiques. De plus, en cas d'achats de produits ou de semences traitées à l'étranger, les trieurs à façon et les agriculteurs deviennent également redevables et sont soumis dans ce cadre à une obligation de transmission à l'agence de l'eau d'un bilan de leurs achats à l'étranger.

	QUI EST ASSUJETTI ? (celui qui supporte le coût de la redevance)	QUI EST REDEVABLE (celui qui reverse la redevance) ? Qui a l'obligation de tenir le registre ?	QUI DECLARE A L'AGENCE DE L'EAU ? Quelle est la prochaine échéance ?
DISTRIBUTEUR DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES établi en France	L'agriculteur	Le distributeur	Le distributeur AVANT LE 1ER AVRIL 2013 sur ses ventes 2012
AGRICULTEUR IMPORTATEUR DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES en France	L'agriculteur	L'agriculteur	L'agriculteur AVANT LE 1ER AVRIL 2013 sur ses achats 2012
DISTRIBUTEUR DE SEMENCES TRAITEES établi en France	L'agriculteur	Le distributeur de semences traitées	Le distributeur AVANT LE 1ER AVRIL 2013 sur ses ventes 2012
TRIEUR A FACON (applicateur en prestation de service) établi en France	L'agriculteur	Le trieur à façon	Le trieur à façon AVANT LE 1ER AVRIL 2013 sur les produits appliqués en 2012
AGRICULTEUR IMPORTATEUR DE SEMENCES TRAITEES (ou commande d'un traitement de semences auprès d'un prestataire établi en France)	L'agriculteur	L'agriculteur	L'agriculteur AVANT LE 1er AVRIL 2013 sur ses achats en 2012

Quelles sanctions en cas d'absence de déclaration ou de tenue du registre?

L'absence ou le retard de déclaration de redevance pour pollutions diffuses conduit à l'application d'une majoration du montant dû.

Les personnes qui ne tiennent pas le registre ou ne transmettent pas leur bilan s'exposent à une contravention de 4ème classe.

Votre déclaration

En application de la loi de finances rectificative pour 2010, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a été désignée afin de prendre en charge la gestion mutualisée de la redevance pour le compte de toutes les agences de l'eau, à compter du 1er janvier 2012 : tous les redevables dont le siège est situé en métropole lui adresseront désormais leur déclaration sur le site http://redevancephyto.developpement-durable.gouv.fr.

Pour tout renseignement sur la **déclaration à effectuer à l'Agence de l'Eau Artois-Picardie avant le 1er avril 2013**, vous pouvez vous adresser au Service Redevances par téléphone au 03.27.99.90.99 ou par mail à phyto@eau-artois-picardie.fr muni de votre n SIRET.

Dans le cas d'une première déclaration, vous devez au préalable vous déclarer à l'Agence de l'Eau Artois-Picardie pour obtenir vos identifiant et mot de passe.

Les éléments de votre déclaration peuvent faire l'objet d'un contrôle par l'Agence afin de vérifier l'exactitude du montant de redevance versé.

AGENCE DE L'EAU ARTOIS PICARDIE



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 05/02/2013	Bourg-en-Bresse 30/01/2013	St Christophe-en B. 30/01 au 05/02/13	National
	30/01/13				
Vaches viande (V)	U	-	4,30 €	4,42 €	4,27 €
	R	3,98 €	4,15 €	4,19 €	4,01 €
	O	-	3,85 €	-	3,65 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,75 €	-	3,62 €
	O	3,55 €	3,65 €	-	3,53 €
Vaches lait (L)	O	-	3,35 €	-	3,28 €
	P	3,13 €	3,10 €	-	3,08 €
Génisses VML	U	-	4,60 €	4,73 €	4,51 €
	R	-	4,30€	4,34 €	4,10 €
	O	-	3,65€	-	3,47 €
Taureaux VML	URO	3,35 €	3,30 €	3,43 €	3,25 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 05/02**

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,10	2,94
250-300 kg	-	2,95	2,66
300-350 kg	-	2,73	2,59
350-400 kg	-	2,61	2,43
400-450 kg	-	2,45	2,35
450-500 kg	-	2,34	2,3h
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,76	2,48
250-300 kg	3,08	2,54	2,48
300-350 kg	-	2,50	2,38
350-400 kg	-	2,47	2,37
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,30	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,46	-
450 kg et +	-	2,45	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	2,04	-
Vaches	E	U	R
- 5 ans	259	2,26	2,08
5 -10 ans	2,42	2,21	1,99
+10 ans	-	2,07	1,88
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,85	2,36	2,13

95% De vendus.

Broutards-Taurillons : l'offre est régulière et on observe peu de changement dans les tarifs. La demande est plus ferme en sujets légers et la prudence et le plafonnement perdurent dans les sujets lourds.
Laitonnes : transactions fluides et cours reconduits
Taureaux : vente facile et cours fermes à haussiers
Vaches : les besoins restent très importants. Les tarifs plafonnent après plusieurs semaines de hausses, mais ils sont toujours très attractifs.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Divers :
Broutards culards 383 à 521 kg : 1110 à1470 € (2,81 à 3,03)
Broutards culards 273 à 324 kg : 920 à1100 € (3,27 à 3,40)
Génisses 2 ans formées 566 à 656 kg : 2100 à 2260 € (3,20 à 3,99)

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 04/02**

Bovins (436))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
305 à 430 kg	820 - 1040	2,25 - 2,67
450 à 500 kg	1000 - 1130	2,20 - 2,49
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
260 à 315 kg	680 - 730	2,30 - 2,60
350 à 370 kg	830 - 870	2,33 - 2,51
Génisses		
375 à 520 kg (16-24mois)	840 - 1190	2,23 - 2,32
540 à 725 kg (24-36mois)	1130 - 1770	1,95 - 2,44
Taureaux		
845 à 1025 kg	-	-
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	860-1250	
entre-deux	1270-1510	
lourdes	1520-2080	

En broutards, les apports restent importants face à un commerce toujours prudent en sujets de plus de 400 kg sans amélioration des tarifs. La demande s'orientant sur les animaux de moins de 350 kg peu représentés à cette période de l'année.
Pas d'invendus en laitonnes, vente suivie à des tarifs facilement reconduits. La présentation en vaches est de bonne qualité entrainant une vente globale à des tarifs très fermes.
Bovins gras : peu d'apports entrainant une hausse des tarifs. Aucun invendu.

Prochain marché bovins le lundi 11 février aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 06/02**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,25	3,05
250 à 300 kg	2,97	2,72
300 à 350 kg	2,82	2,58
350 à 400 kg	2,65	2,38
400 à 450 kg	2,40	2,20
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	2,70	-
250 à 300 kg	2,55	-
300 à 350 kg	2,45	2,23
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	2,45	2,30
Vaches		
- 5 ans	2,22	2,05
de 5 à 10 ans	2,22	2,00
+ 10 ans	-	1,90

Tecdance :
Charolais : Les acheteurs recherchent des veaux inférieurs à 380 kg, toujours des diffilcultés dans les veaux lourds. Les cours sont à tendance à la hausse dans les laitonnes
Vaches - génisses : commerce toujours actif avec une présentation d'animaux plus maigres avec des cours reconduits.

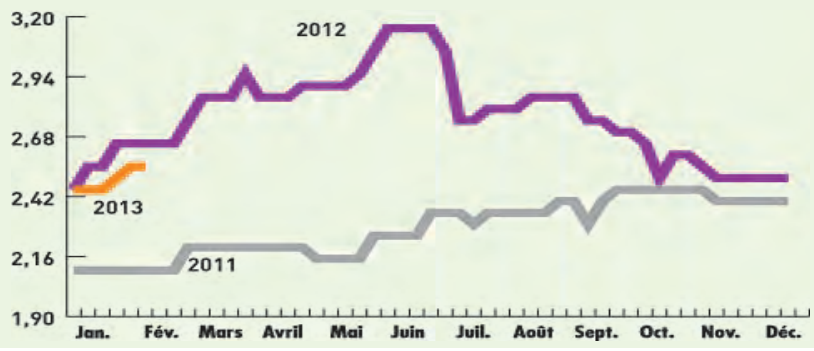
Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 05/02/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,85 €	2,55 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,35 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70€	2,35 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,25 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,35 €	2,15 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,50 €	2,20 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,15 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,10 €	nc

Tendance : Cours reconduits.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 28/01 au 03/02/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,66 €	2,62 €
350 kg	-	2,57 €	2,52 €
400 kg	-	2,44 €	2,40 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,31 €	2,28 €
500 kg	-	2,23 €	2,20 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,53 €	2,46 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,36 €	2,32 €

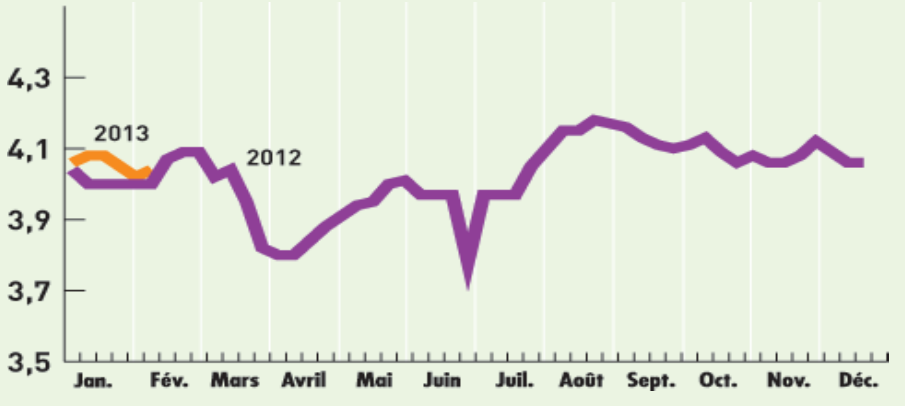
Tendance :
Le marché demeure difficile dans les mâles lourds par manque de débouchés.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 28/01 au 03/02/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,04 €	3,86 €	3,83 €			
Races mixte		-	3,82 €	3,81 €	3,80 €	3,79 €	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,42 €	4,30 €	4,24 €	4,04 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,39 €	4,29 €	4,24 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte	-	-	-	3,77 €	3,69 €		-
Races lait				-	3,58 €	3,39 €	3,30 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,70 €	4,59 €	4,42 €	4,30 €	-	-	
Viande +350 kg	4,71 €	4,57 €	4,43 €	4,34 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances SEM. DU 4 FÉVRIER AU 8 FÉVRIER 2013

Bovins de boucherie

L'orientation positive de ces dernières semaines se confirme, faute de disponibilité suffisante dans les campagnes. La tendance commerciale est calée sur de faibles volumes et des entreprises de transformation qui éprouvent de grandes difficultés pour écouler et valoriser la viande, notamment dans les morceaux nobles (arrières, faux-filets...). Les tarifs restent soutenus pour la quasi totalité des catégories. Les femelles labels, les génisses et les bonnes vaches charolaises de qualité bouchère sont recherchées face au manque de marchandise. Dans le domaine des allaitantes de choix secondaire, le constat est le même et les acheteurs sont obligés de faire monter les prix pour couvrir leurs besoins « *C'est la loi de l'offre et de la demande* ». Dans les réformes laitières, le climat commercial reste favorable avec des industriels qui sont obligés d'accorder de nouvelles plus-values pour assurer leurs approvisionnements. Les vaches frisonnes ou montbéliardes se vendent sans difficulté avec des cours en progression sur toute la gamme. En jeunes bovins, la vente est un peu plus régulière avec des tarifs qui se stabilisent dans les charolais. ■

Broutards

La qualité saisonnière de l'offre est plus commune. Les transactions sont assez régulières avec une stabilité des prix dans les jeunes mâles charolais ou limousins bien conformés de repousse. Les transactions restent par contre assez tendues dans les sujets de plus de 400 kg avec un marché Italien peu actif et un peu seul sur cette gamme de marchandise. Peu de changement dans la marchandise plus commune. Dans les femelles, la vente reste fluide avec peu de disponibilité et des tarifs qui se maintiennent sur toute la gamme. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les échanges sont plus réguliers avec une progression des prix dans les bons veaux frisons ou montbéliards. La tendance est positive à la veille des mises en place d'été. En élevage et dans les veaux destinés aux labels, les acheteurs ne peuvent faire pression face à la modestie de l'offre. Les tarifs se maintiennent sans difficulté que ce soit dans les charolais, les limousins et les croisés montbéliards. ■

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché (du 5 fevrierr 2013)

« La situation du marché des femelles demeure inchangée, avec une offre limitée, et devrait se traduire par une poursuite de la hausse des cours. On note également une amplitude de prix de plus en plus importante pour des vaches allaitantes de conformation et de races identiques. En jeunes bovins allaitants, les cours devraient globalement être reconduits, et progresser en animaux laitiers. Il reste par ailleurs à mesurer l'effet sur le marché que pourra avoir l'ouverture du Japon».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 28/01*

Agneaux (283)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,36-2,57**	**2,03-2,45**
Gras (38-44 kg)	-	**2,33-2,62**	**2,02-2,35**
Gras (+44 kg)	-	**2,28-2,55**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,10-2,23**	**2,08-2,12**
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	**2,71-2,79**	
Laitons (+44 kg)	-	**2,76-2,78**	-
Brebis (50)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**1,06 - 1,27**	-	-
Divers			
Béliers **(2)** 86 à 104 €	**1,00 - 1,06**		
Agneaux maigres 57 à 70 €			
Chèvres **9 à 27€**			
Boucs			

Agneaux : très faible demande et cours en nette baisse

Brebis : l'offre est insuffisante pour satisfaire une bonne demande. Les cours sont fermes.

Prochain marché :
Le lundi 11 février (pesée 7h00, vente 9h00)

Effectifs :
Agneaux: 283 - Brebis: 50
Béliers: 2 - caprins: 0

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 05/02*

Ovins : 68	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**85 -123 €**	**2,02 - 2,63 €**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	**25 - 75 €**	**0,46 - 1,03 €**
Béliers	**51 - 105**	-

Peu d'apports. Les cours sont reconduits dans l'ensemble des catégories.

Prochain marché ovins le lundi 18 février aux horaires habituels.

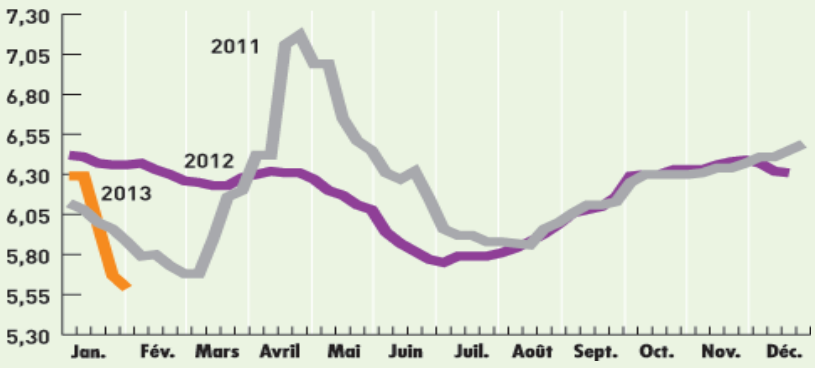
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 14/01 au 20/01/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,09 €**	**5,55 €**
Couvert	16-19 kg	**6,30 €**	**6,10 €**	**5,37 €**
Gras	-16 kg	-	**5,21 €**	-
Gras	16-19 kg	-	**4,90 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 14/01 au 20/01/2013*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,19 €	**5,85 €**	**5,98 €**

Agneau moyenne nationale



Cotationsrégionales des agneaux et brebisde boucherie — du 21/01/2013 au 27/01/2013

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	6,73 =	6,60 =	-	-	-	-	-
	R *Var.*	6,03 =	=	5,94 -0,19	-	6,30 =	5,93 -0,16	-	-
	O *Var.*	-	-	-	-	5,96 -0,24	5,23 -0,19	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	6,41	6,50 =	6,36 -0,05	5,41 =	-	6,30 =	6,05 =	-
	R *Var.*	6,08 =	6,10 -0,07	5,90 -0,15	4,95 =	6,01 =	5,98 -0,04	5,98 -0,11	5,02 -0,14
	O *Var.*	-	5,30 -0,42	4,90	-	5,45 =	5,23 -0,10	4,97 -0,10	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	-	**4,99 -0,04**	**4,76 -0,10**	
	O *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 01 à 03
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
01/2013	**1**	**3 000**	-	-	-	**2**
02/2013	**1**	**43 000**	-	-	-	**1**
03/2013	**2**	**57 200**	**0,273**	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 30 janvier 2013

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 7,00 euros/paire
Pintades : 7,80 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,90 à 4,10 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	250 à 260 €	200 €
2e coupe	250 à 260 €	200 €
3e coupe	240-250 €	190-200 €

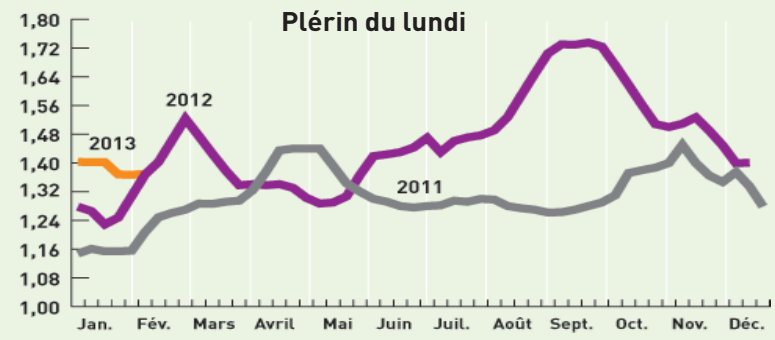
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (12 859 porcs présentés) — *Cotations du lundi 4/02/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,370 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 25/01 au 31/01/2013*

1,60 €/kg/carcasse euros



Veaux

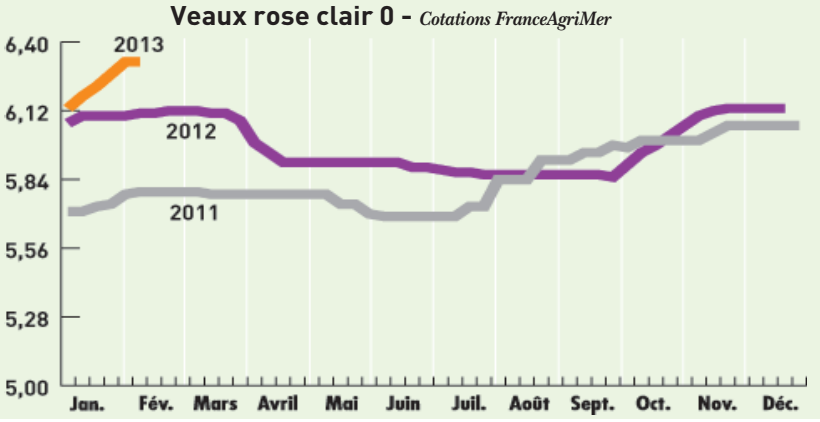
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 30/01 au 05/02/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,99 €**	-	-	-
U	**8,28 €**	**7,78 €**	**6,19 €**	-
O	**6,51 €**	**6,39 €**	**5,13 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 4/02 au 8/02/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**90**	**365-580 €**	**350-505 €**	**230-295 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**230-560 €**	**210-480 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**140-280 €**	**60-150 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**819**	**300-520 €**	**280-480 €**	**105-275 €**	-

Veaux rose clair 0 - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 28/01 au 03/02/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,62 €**	**2,44 €**	**1,56 €**	**–**
Bons	**2,29 €**	**1,98 €**	**–**	

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	janv.-avril	240	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	janv.-juin	250	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	janv.-juin	247	N C

ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63-64 kg/hl	janv.-avril	220	T C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl	janv.-juin	225	N C
Sud Côte d'Or	67-68 kg/hl	janv.-juin	230	T C

AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	janv.-fév.	230	V C

AVOINE BLANCHE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/HteSaone	50-51 kg/hl	-	inc.	C

TRITICALE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/HteSaone	68-70 kg/hl	-	n.p.	C

SEIGLE FOURRAGER	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/haute Saône	-	-	inc.	C

MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	-	janv.-mars	230	T C
Sud Côte-d'Or	-	janv.-mars	230	V C
Saône-et-Loire	-	janv.-mars	230	V C

POIS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	-	3 de janv.	295	N C
Yonne	-	3 de janv.	295	N C
Côte d'or	-	3 de janv.	300	N C

Féveroles	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim.animale	-	inc.	C

Petites Annonces

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1204
VENDREDI 08 FEVRIER 2013

Matériel

Tracteur

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.300 h, clim, année 2003, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.300 h, clim, année 2003, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

18 - Vends IH 955, 1982, 14.000 h, état correct, nombreuses pièces changées, révision complète, à voir.
✆ **06.88.46.08.51**

26 - Vds tract forest trefarmer c5 mot deutz double treuil 2x15t bonier cde radio fusillé lame av tablier hydrauliq pt av+ar révisés 8000h - 25000 euros HT
✆ **06 87 92 92 18**

38 - Vds tracteur Renault 891, 4x4, cabine, 6000 H, ss TVA, pelle rétro. béquille H.
✆ **06 86 06 82 18 HR**

38 - Vend tracteur Fendt avec fourche avant : 4200 euros.
✆ **04 74 83 81 73**

42 - Vds ou échange tract. Deutz Agrotron 175 A2000 5200 h contre pelle 8 / 13 T ou Merlo
✆ **06 13 45 72 29**

58 - VENDS 10354 Renault, an. 1997, 8 300 h. avec fourche Mailleux et 11054 de 2000, clim., 7 300 h (réf. 040A)
✆ **06 26 15 49 08**

69 - VDS tracteyr Massey 4445 85 ch année 2009 1350 heures état neuf
✆ **06 75 49 54 00**

71 - Vds MF 365 arceau à roue avec chargeur, 3.500 H, disponible avril, 10.000 euros HT.
✆ **06 19 14 14 58**

Travail sol

01 - Vds Maestro 3,50 px 1500 E - semoir maïs/tournesol Lelysem 5 rgs prix 1300 E - charrue Bonnel 4 socs
✆ **06.80.93.00.21**

71 - Vds herse rotative 4 m + portacourt Quivogne Packer diamètre 32, bon état.
✆ **03 80 81 95 92 H. repas**

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator 66 - 96 - 68 - 98, John-Deere 952 - 975 - 1052 - 1085 - 1166 - 1188, New Holland 1520 - 1540 - 8030 - 8070, MF 240-440, 487-507 et presses MD et RB (réf. 060B)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds MB CASE IH 1460 1982 5200 hrs chariot coupe825 cueilleur John Deere 5rgs tournesol maïs
✆ **06 85 38 23 71**

26 - Vds presse welger rp 235 liage filet an 07 tbe presse supertino 70-120 an 05 ent rév tbe
✆ **06 81 40 13 54**

38 - Vds andaineur Kuhn 6000 de 99, 2 rotors 1 ou 2 andains, essieu tandem BE, faneuse Kuhn 6301 de 99, 6 toupies, BE.
✆ **06 62 19 95 28**

38 - Vds récolteuse noix 20125 Monchiero année 2011, état neuf 160 h toutes options cessation cause santé.
✆ **06 42 63 74 72**

39 - Vds presse BR filet + fi Deutz Fahr GP 250 vibroculteur 24 D
✆ **03 84 44 50 26 h.r.**

42 - Vds presse MD Bamford état neuf trés peu servi 1000 euros
✆ **06 60 71 43 71**

42 - Vds moiss. bat. JD 1075 coupe 4.20 bon état cabine climat. prête à fonctionner prix à débat.
✆ **06 72 00 0 307**

69 - Recherche MD Presses Class Markant 40 41 50 51 512 55 60 65 Constanti John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis ER-KR 40 42 45 46 48 49 Fahr Welger et Presses à balles rondes
✆ **06 74 15 73 44**

74 - Engrangeur souffleur Wild distributeur automatique 15 m char 3,5 T.
✆ **04 50 68 75 84**

89 - VENDS 6 cellules grains cap totale 180 T., démontées, 1 vis. diam. 200, 10 m., - 3 vis., diam. 100, dif. long., lot 3 000 euros (réf. 0606)
✆ **03 86 53 38 32**
06 72 30 16 02

Traitement

18 - Vends pulvé Seguip, 2.800 l, 24 m, 1985, bac de rinçage, incorporateur, lave-mains, pneus neufs 9-5-44 + grosses roues, prix à débattre.
✆ **06 74 32 70 61.**

Distribution

18 - Vends distributeur d'engrais Kuhn MDS 1141, de 2001, 24 m, avec télémat, en TBE.
✆ **06 10 82 67 16.**

89 - VENDS pailleuse dessileuse Cacquevel semi-portée 4 m3, 2 000 euros, - épandeur engrais Sulky DP 1505, 1 500 euros (réf. 0605)
✆ **06 32 52 28 39**

Epandage

42 - Vds épandeur fumier Rock 550 HVL caisse large hérisson Booster tapis noix 1 an pneus bp commande élect. var.7000 euros
✆ **04 77 64 20 00**

71 - Vds semoir à engrais Sulky DPX 1154, 1.200 L, épandage 12 ou 24 m, prix 1.000 euros.
✆ **03 80 81 95 92 H.R.**
ou après 19 H

73 - Vends semoir engrais vigne porté enjambeur Bobard.
✆ **04 79 28 13 39 HR**

Irrigation

26 - Vds 6ha couverture intégrale Perrot 4ha couverture Irrifrance
✆ **06 98 99 12 16**

Cave

69 - Vds 3 cuves ciment Dargaud 70 Hls bon état, prix inter.
✆ **06 76 78 56 81**

Manutention

89 - VENDS télesco manitou 731 MLT, 3 800 h., année 2009 vendu avec grappin et lève palette, TBE. (réf. 0613)
✆ **06 70 09 40 62**

Agri. divers

01 - Vds épareuse Nicolas bras 3m60 rotor 1m bon état - charrue KV 3 socs NSM revers. roue de jauge bon état + foin 2012
✆ **06.64.22.15.36**

01 - Vds RB 12/12S arobale andaineur Kuhn 2m50 - pirouette 4m20 - faucheuse Khun 5D 2m - broyeur céréales Law 5,5 cv - convoyeur BR radiocommande pipe lait A&L 4G EV-fumier Y-Y
✆ **06.12.16.26.92**

01 - Vds cse cess TS 90 NH 6500 h avec charg. 6566 an 85 - Round Baller 5950 NH - fauch. cond. Taarup 2m50 portée - 2 chariots 4m - surélévateur Bugnot - scie à ruban avec mot. élect. 380 - clôture élect. avec piquets
✆ **06.81.66.84.88**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vends jeu de roues jumelées Molcon 540, 70R38.
✆ **06 10 82 67 16.**

18 - Vends faucheuse Tarup, 7 disques + surélévateur Faucheux.
✆ **06 10 82 67 16.**

18 - Vds broyeur de haie Feor, 7,50 m, bras télescopique, année 2005 - presse balle ronde Claas 260, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

21 - VENDS dessileuse-pailleuse «Jeulin» trainée avec double commande, bon état, - épandeur d'engrais «Vicon» (BS 1 800 l.), bon état, - cornadis et barrières avec une salle de traite 2 x 5 avec décrocheurs et pulsation centrale (réf. 060E)
✆ **06 78 75 83 87**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 060H)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDSe bétaillère Masson 5 m. barrière chgt, - pulvé hardi 1200 l DPAE, 18m, CT OK, le tout parfait état (réf : 0612)
✆ **06 82 26 88 18**

23 - Vds cse cessation faucheuse Claas presse Claas Rolland 250 Celtis 456 RX épandeur à fumier HV12 Ares 567 ATZ Ceres 95X Dis. palleuse Lucas Pulve Bertoud 600l.
✆ **06 31 74 74 52**

26 - Vds pipette plasson, bac à eau chaine aérienne pall, fourche pal non élév gros mode, essieu carav po remorq
✆ **06 87 92 92 18**

26 - Vds remorque-épandeur roche 6T TBE hérissons-tablier neuf C15 D de 92 CT ok. Bas prix
✆ **06 73 34 21 13**

26 - Vds tract New Holland ts 100 (99), épand Gilibert rg 60 (95), remorq Le Grand 10t doub ess, faneus Kuhn 5001, vis grains diam 100 l 8 bon état. Vds foin + paille br
✆ **04 75 45 64 97**

38 - Vends chaudière bois bûches FrancoBelge excellent état 22 kw bûches 50 cm prix : 1200,00 euros TTC.
✆ **04 76 34 46 66**

38 - Vend câble électrique 2 conducteurs de 35 carré alimentation maison 5 euros le mètre.
✆ **06 79 29 31 63**

38 - Vds semoir Monosem 4 rgs pneumatique 1 semoir 2 rgs Monosem meca 1 épandeur engrais Vicon 1 sac 600 kgs.
✆ **06 81 62 15 57**

38 - Vds casseuse noix 3 casses AMB avec séparateur coquilles.
✆ **04 76 36 79 60 HR**

38 - Vibroculteur 2,50 m avec rouleau brise motte scie circulaire 380 v, horloge comtoise d'époque.
✆ **06 88 34 30 61**

38 - Vds bois de chauffage bûches refendu 40 cm 1 an séc. abri livrable + tronçon. élagueuse peu servi écho. CS350guid. 30 cm : 250 euros nve 449.
✆ **06 42 90 75 43**

42 - Vds tract. Renault Temis 610 an 01 - 3500 h - tbe 100 cv 6 cyl. + combiné de semis 3 m Kuhn + remorque BR 7 m
✆ **06 89 33 97 70**

42 - Vds planteuse à salades 4 rangs Regero type 908 TP , tbe servie 4 ans - 6000 euros
✆ **06 88 38 03 06**

42 - Vds 4 cornadis 5m 7P 1 barrière 5 m 12 barres obliques trés bon état
✆ **06 07 59 08 74**

58 - VENDS charrue simple 4 fers Overum, - faucheuse Kuhn 4 assiettes, - charrue 3 fers Goizin (réf. 0604)
✆ **03 86 78 70 37**

69 - VDS MB NH 8050 CP 3,66 TBE ensileuse MENGELE SF 300 190 ch Turbo 4RM CP 2,40. Pickup 2,10 Bes 3 rangs TBE Roud Baller Heston 5650. Fendeuse bois à vis type Grand Limousin
✆ **06 82 12 02 87**
04 74 05 84 27 HR

70 - Vds Sem SULKY Expert 2400, 28m. Vibro Konskilde 2005, 6m10, herse peigne. Déchaumeur SIMBA 2011 Estebar + Xpress de 3m50. Rouleau RAZOL 8m30.
✆ **03 84 67 67 37**
ou 06 30 62 53 35

71 - Recherche presse moyenne densité, presse à balles rondes à rouleaux, semoir à maïs Nodet PN2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds benne Brimont 14 T, pneu neuf, enfonce-pieux 950 euros, palan électrique pince-bottes, 500 euros.
✆ **06 87 37 14 14**

71 - Vds tracteur Case IH 80 MX, fourche MX 100, broyeur haie Mc Connel 480, benne 6 T Legrand, gyrobroyeur Quivogne 2 m. Mairie de Chapaize.
✆ **06 82 40 88 85**

71 - Cherche épandeur benne 5 ou 6 tonnes, tapis et verrin OK. Faire offre au
✆ **06 76 94 40 76**

71 - A V charrue Huard tri-socs non stop méca, 2.980 euros HT, charg. Quick pour Deutz K 90, 2.990 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V Renault Claas 826 RZ, 178 CV, cab. + pont av. susp. 36.500 euros HT, Landini 58 CV, 4 RM, 9.900 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V TA Deutz 118 CV Agrotron, pont av. susp. clim. + Deutz 106 CV Agrotron clim. 29.000 euros HT.
✆ **03 85 26 00 67**

73 - Vends mélangeuse 15 m3, pompe hacheuse, silo Dal, brasseur lisier, lame ensilage, ensileuse, semoir engrais.
✆ **06 13 42 72 64**

73 - Vds tract. Deutz DX90, 4x4, tbé, 4 pneus neufs, 1 tête récolte, m.a. v. ,Domine Fd92, 1 filtre à vin Kieselguhr 1,5 m2.
✆ **06 80 28 64 34**
04 79 28 19 05

74 - Vds autochargeuse IH515 Pottinger 30 m3, 8 couteaux, épandeur à fumier Leboulch 14 m3, centrale hyd tbé.
✆ **04 50 62 15 08**

74 - Vds remorque bétaillère 5 vaches caisse alu, prix à débattre.
✆ **06 75 67 45 75**

84 - 30-Vds charrues nonstop 2-3- 4- 5 socs, cover- crops 18- 20- 22- 24- 28- 40 dis., combinés semis 4,80 (repli.), 4 et 2,50 m, semoirs 2,5- 3 et 4m, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds lot caisses plast. diff. mod. TBE et filmeuse palette Paklet comme neuve. Visibles à Bollène ss engag. Prix intér.
✆ **04 32 80 21 50**

89 - VENDS charrue Damblon TX 170 5 corps, 4 000 euros, - pulvé Nodet, 3 000 l., 24 m., 3 000 euros, - jumelage Molcon 18.4 x 38, 6 bras, 500 euros, le tout TBE. (réf. 030B)
✆ **09 64 01 07 97**
06 29 69 02 08 HR

Elevage

26 - Vds 30 abreuvoirs plassons bon état
✆ **06 09 58 29 64**

38 - Vends tank à lait Japy 1800 l an. 2002 prix 3200 euros TTC.
✆ **06 07 22 82 65**

38 - Vds 12 radiant gaz inox régulation auto 2 sondes 300 euros, abreuvoir rond 1jour/adulniv/flotteur tuyaux 10 euros piè, chaîne aérienne / 600 m2 100 mangeoirs décente.
✆ **06 42 90 75 43**

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds Trafic 98 surélevé CT ok 160000km 2500 euros à débattre
✆ **06 98 99 12 16**

42 - Vds peugeot Partner 2.0 hdi 90 D 2004 galerie porte latérale 149 500 km tbe 4500 €
✆ **04 77 54 24 56**

69 - VDS Suzuki Jimny 4x4 2011 1,3 VVT JX 9000 km essence TVA récupérable état neuf
✆ **06 76 39 70 93**

69 - VDS Fourgon Mercedes 211 sprinter 106 M km attelage 12500 euros
✆ **06 75 49 54 00**

74 - Vds trafic Renault frigorifique confort, L2H1, 1200 kg, DCI 115 an 2011, 17 000 km, 25 000 euros HT.
✆ **06 08 71 70 90**

89 - VENDS C 15 diésel pour pièces, moteur, 130 000 kms (réf. 0609)
✆ **03 86 97 86 36**
06 80 60 89 58

Tourisme

69 - A saisir, R21 essence - année 1992 - Climatisation électronique - 90 000 km. - 1ère main - Suivie garage - 2 pneus neufs - CT OK - très bon état.
✆ **04 74 04 32 15 HR**

89 - VENDS Safrane turbo D bordeaux métalisé, 1995, clim., 155 000 kms, 2 l 100, entretien garage, couche abri, 3 000 euros (réf. 0611)
✆ **03 86 42 25 72**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin PN + paille 120x140
✆ **06.72.98.03.99**

01 - Vds foin de luzerne 2012 BR 140, 40 rouleaux
✆ **04.74.04.03.42**

01 - Vds paille blé balles rondes 120 filet + bottes moyenne densité 16 kg
✆ **06.87.75.42.64**

CLAAS RESEAU AGRICOLE MACON
71850 CHARNAY-LES-MACON - Tél. : 03 85 34 94 94 - Fax: 03 85 34 49 26
Contact : Fabrice POINT - Marc Michel : 06 30 25 98 26

TRACTEURS :
CLAAS XERION 3300 2011
CLAAS AXION 850 CEB 2007
CLAAS AXION 820 CEB 2007
CLAAS AXION 810 CIS 2008
CLAAS ARES 836 RZ 2006
CLAAS ARES 816 RZ 2007
CLAAS ARES 697 ATZ 2006
CLAAS ARES 657 ATZ 2006
CLAAS ARION 640 CIS 2009
CLAAS ARION 510 2009
CLAAS AXOS 340 CX 2012
CLAAS AXOS 330 CX 2008
CLAAS CELTIS 456 RX 2006-05
CLAAS CELTIS 456 RC 2005
CLAAS CELTIS 446 RX 2005
CLAAS NECTIS 247 F 2005
RENAULT ARES 715 RZ 2001
RENAULT ARES 566 RZ 2002
RENAULT ARES 540 RX 2001
RENAULT CELTIS 456 RX 2003
RENAULT CELTIS 446 RX 2003
RENAULT CELTIS 426 RC 2004-03
RENAULT 80-34 PX 1991
RENAULT 70-34 1991
RENAULT 58-34 MX 1990
RENAULT 851-S 2RM 1981
RENAULT 651-2 1975
RENAULT ERGOS 456 2006
RENAULT CERGOS 340 1999-97
RENAULT CERGOS 335 2002
RENAULT CERES 345 2001
RENAULT CERES 340 X 2001
CASE 743 1986
CASE 4210 1995
CASE MX 110 2000
NH TS 115 A+ 2005
DEUTZ AGROFAR 100 2008
MF 6480 2010
AEBI TT 77 1987
MOISSONNEUSES-BATTEUSES
CLAAS LEXION 580 TT - 4RM 2009
CLAAS LEXION 560 - 4RM 2008
CLAAS TUCANO 450- 2RM 2009
CLAAS MEDION 340- 2RM 2006
CLAAS MEDION 310 - 2001
CLAAS D 78 – 2RM 1987
CASE 1680- 4 RM 1989
CASE 1440- 2RM 1984

ENSILEUSES
CLAAS 820 – 4RM 1999
TELESCOPIQUES
CATERP TH 330 B 2004
MANI 742 HLSV 2005
JCB 530 S 2002
NH LB 115 B 2005
PRESSES
CLAAS Q 3400 2006
CLAAS Q 2200 1999
CLAAS R 250 2002-00
CLAAS R 46 1993-96
CLAAS V 380 2007
CLAAS V 370 2008
CLAAS V 360-360RC 2009-08
CLAAS V 260 2004
GALLIGNANI 8600 2000-99
DEUTZ RB 460 2004
DEUTZ GP 320 1993
DEUTZ MP 124 2000
NH BR 7060 2008
JD 572 2005
KRONE VP 1500 2009
FAUCHEUSES
CLAAS DISCO 3000 TC 2004
CLAAS DISCO 3450 2007
CLAAS DISCO 3050 06-04-03
CLAAS DISCO 3000 1999
CLAAS DISCO 2650 + 2008
CLAAS CORTO 3100 NC 2003
CLAAS CORTO 270 S 2002-01
CLAAS CORTO 210 N 2004
KUHN GMD 350 2011
KUHN GMD 702 2004
KUHN FC 250 GH 2002
KUHN FC 202 1997
VICON CM 2601 TK 2000
KRONE EC 3200 CV 2007
KRONE EC 280 2005-03
KRONE AM 243 S 2000
KRONE AM 243 CV 1999
JD 1340 1992
POTTIN NOVA 260 T 2000
FELLA SM 3570 TL 2009
TARRUP 4028 2001
ANDAINEURS
KUHN GA 7922 2010
KUHN GA 6520 GM 2008
KUHN GA 4321 GM 2002

KRONE SWADRO 38 2007
FANEURS
CLAAS VOLTO 870 H 07-06-03
CLAAS VOLTO 770 H 2006
CLAAS VOLTO 770 T 2005
CLAAS VOLTO 670 H 2006-02
CLAAS VOLTO 640 H 1999
CLAAS VOLTO 540 H 1998
CLAAS VOLTO 52 2006
KUHN GF 8501 MH 05-03-02
KUHN GF 7802 2009
KUHN GF 7601 MH 2005
KUHN GF 6401 MH 2005
KUHN GF 5801 MH 2000
KUHN GF 5001 MH 1990
KUHN GF 452 1989
FELLA TH 680 D 2006
TARRUP 8090 2005
POTTING HIT 910 N 2008
KRONE KW 6.72/6 2006
KRONE KW 5.50 2002
BROYEURS
FRONTONI DRAGON550 2012
ROUSSEAU TL 1600 1990
ROUSSEAU 160 TS 1993
CMV 1600 1996
SOLS
LEMKEN EUROPAL 7 2001
LEMKEN RUBIN 9/300 2007
KUHN HR 4001 1996
LELY TERRA 400-45 1997
AMAZONE KE 403 2010
MASCHIO 4 M 2001
HOWARD HK 32 2001
LEMKEN ZIRKON 7/300 1998
MASCHIO DM 3000 2011
MASCHIO DC 3000 RAPIDO 2007
QUIVOGNE 3M 1990
GREFFET 2500 2009
COMBINE MASCHIO/GASPARDO 3M 2009
COMBINE KUHN HR300+SULKY 1989
COMBINE KUHN HRB252+BS 2000
PULVETS
AMAZONEUX 5200 2008
BERTHOUD 800 L 1989
BERTHOUD MACH 10 1996
HARDI MEGA LHY 1995

Retrouvez toutes
nos occasions sur
www.tractomarket.com/macon



CLAAS

03 - Vends foin 2012 à l'abri 130 tonnes, possibilité de livraison.
✆ **06 49 70 88 35**

21 - VENDS foin petite balle, 10 T environ, - hotte broyeur Claas, 5 secoue Dom Mega, Tucano, - RECHERCHE Pony 821 (réf. 0503)
✆ **06 87 13 10 44**
06 44 10 33 98

21 - VENDS 800 petites bottes foin, récolte 2012, bonne qualité (réf. 050E)
✆ **06 82 20 10 37 HR**

21 - VENDS maïs déshydraté, livraison possible, 185 euros/tonne (réf. 0603)
✆ **06 83 27 36 61**

23 - Vends foin 2012 bonne qualité 400 bottes rondes 120x130 250 kg la botte prix 80 euros tonne.
✆ **05 55 65 11 30**
heures repas

38 - Agriculteur vends foin et paille livraison par 7 tonnes.
✆ **06 36 73 74 26**

38 - Vds foin récolte 2012 1/3 graminée 2/3 trèfle botte ronde.
✆ **06 08 25 59 92**

42 - Vds enrubannage 2012 bonne qualité 25 à 35 euros /botte
✆ **06 31 30 81 24**
ou 06 67 98 21 91

43 - Vds MAÏS ENSILAGE bottes enrubannées, matière sèche assurée, cargée en grains 70 euros/T liv pos.
✆ **06 11 37 50 64**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

71 - Vds environ 200 bottes de foin, 150 bottes enrubanné + ensilage de maïs - vds 10 chèvres.
✆ **03 85 40 34 09**

73 - Paille luzerne foin de pays et de Crau SAS Guicherd
✆ **06 03 68 10 78**

Fourrage

18 - Vends foin, 2012, balles rondes diam. 125 et 160, enrubannage diam. 125 et paille, balles carrées.
✆ **06 61 53 95 20.**

18 - Vends paille, bottes rectangles, 400 kg, prix intéressant, dépt 18 région Sancoins. T
✆ **06 83 40 18 57,**
laisser message.

21 - VENDS BIO : paille, tritical, pois, - enrubannage TV X RG et foin de pré (réf. 0501)
✆ **06 22 18 10 57**

58 - VENDS paille de blé et orge de printemps, départ ou livraison toutes distances (réf. 060I)
✆ **06 78 33 33 83**

69 - VDS très belle paille et foin de qualité, livraison par CRQ
✆ **04 74 00 30 70**

71 - Vends foin 2012, balles rondes 120 x 150, bonne qualité.
✆ **06 26 28 96 34**
ou 03 85 72 92 65

71 - Vends paille de blé orge, foin, regain, livraison toutes régions.
✆ **06 75 28 47 79**

89 - VENDS foin balles rondes, bonne qualité, 200 bottes (réf. 060G)
✆ **06 71 38 55 33**

Pépinière

26 - Vds plants chênes truffiers verts et blancs mycorhizés par moi-même
✆ **06 76 92 81 71**

Propriété

18 - Recherche exploitation, achat ou location, secteur : 03, 23, 18, 36, étudie toute proposition, discrétion assurée.
✆ **06 10 34 77 71.**

Terrain

84 - 84-Vends vignes AOC Violès 2 HA 16, Jonquières 1 HA 24.
✆ **04 90 70 93 29**

Divers

Monsieur TAMAROU
Grand voyant médium aux dons héréditaires, résoud tous vos problèmes dans le bon sens, chance, amour, fidélité, retour de l'être aimé immédiat, désenvoutement.
Travail sérieux et efficace, résultat surprenant en 4 jours.
Déplacement possible ou par correspondance.
▶ 06 24 07 42 18 ◀

18 - Vends foin, 2012, bonne qualité, bottes rondes - herse alternative Kuhn, 4 m + rouleau packer, TBE, 1.300 euros.
✆ **06 07 11 57 02.**

21 - VENDS semences Sauge officinale bio. mail : chantal.salloignon
✆ **03 80 81 39 45**

38 - Paille et foin de l'année paille de Millet et en rlx cherche prés à louer élagueuse Bamfort etrave à neige.
✆ **06 89 30 81 08**

58 - VENDS citerne fuel 2 000 l. double parois acier, neuve jamais servi (réf. 0602)
✆ **03 86 22 17 59**

69 - A vendre aquarium tout équipé (sans poissons) de 200 l avec meuble bois noir. Prix 140 euros
✆ **06 68 26 28 39**
ou 04 78 05 19 49 après 20h

74 - Vds pièce New Holland 366 John Deere Busatis herse à rouleau vibro cuve fioul 2100 l moteur électr.
✆ **04 50 45 29 54**

89 - VENDS chalumeau pro. grandes bouteilles avec chariot + compresseur pro., 500 l. Guernet, très peu servi, 85 m3/heure (réf. 0408)
✆ **03 86 44 17 32**

89 - VENDS aplatisseur Rexit A10 refait à neuf, débit 600 kg/h, enclumes et étaux, paralèlles, disqueuses d'atelier (réf. 0407)
✆ **03 86 44 17 32**

Location

Agricole

42 - Agriculteur à la retraite fin 2013 loue son exploitation située sur les communes Cellieu Valfleury
✆ **04 77 20 84 01**

69 - Loue six hectares terres nues secteur Beaujeu envoyer courrier au journal
✆ **Ecrire à l'Information agricole du Rhône - 18 av des Mont d'or, 69890 La Tour de Salvagny**
Réf : 279

Offre

Emploi

01 - Exploitation polyculture élevage recrute salarié polyvalent conduite engins agricoles permis B exigé CDT temps plein
✆ **06.99.70.99.71**

La Safer Bourgogne Franche-Comté
Société spécialisée en Aménagement Rural
RECRUTE
pour sa délégation de Saône et Loire, poste basé à Macon
UN CONSEILLER FONCIER (H/F) en CDD (12 mois)

Vous serez responsable de la négociation foncière sur un secteur du département, sous la responsabilité d'un Directeur Départemental. Cette mission s'exerce au service des agriculteurs, collectivités et de tout utilisateur de foncier en milieu rural.

Vous possédez une expérience de 2 à 5 ans dans une activité de négociation en lien avec le milieu rural et disposez d'une connaissance du monde agricole et rural (diplôme d'ingénieur agricole ou équivalent).

Vous avez du goût pour les contacts et la négociation. Vous disposez d'un bon relationnel et vous êtes autonome, déterminé, aimant le travail en équipe. Rémunération selon convention collective, contrat d'intéressement et voiture de service.

Merci d'adresser lettre de motivation + CV à :
SAFER Bourgogne Franche-Comté
Service des Ressources Humaines
11 rue François Mitterrand - 21850 Saint Apollinaire
Mail : c.garcia@saferbfc.com

38 - Expl. cherche ouvrier polyvalent pour suivi élevage et livraison débutant accepté 35 H.
✆ **06 81 91 95 40**

69 - Beaujolais recherche employé viticole expérimenté motivé sérieux.
✆ **04 78 47 93 45**

71 - Recherche ouvrier viticole manuel et tractoriste, CDD 2 mois, puis CDI, secteur Mâconnais.
✆ **06 85 70 73 13**

73 - Cherche berger mouton été 2013 au Gpt pastoral du Caroley à Bellentre (73210).
✆ **06 16 45 19 45**

74 - Recherche agents de remplacement CDI Haute-Savoie, élevage bovins lait.
✆ **04 50 88 18 67**

84 - Domaine arboricole recherche contrôleur phytosanitaire H/F . Urgent CDI. Contact graziella.jouffruit@yahoo.fr

Service

73 - Rech VL Tarine ou Abondance pour alpage 2013.
✆ **06 83 52 23 41**

84 - ETA Amine Agri, depuis 20 ans, met à v/ dispo. matériel de pointe et personnel qualifié pour la taille de fruitiers. Siren 451147177.
✆ **06 27 51 46 61**

89 - Bourrelier fabrique et répare harnais cheval, âne, bovin, recherche petit outillage de bourrelier. (réf. 0410)
✆ **03 86 33 82 20**

Demande

Emploi

23 - H 45 ans exp 15 ans recherche Tx agricoles ts dépts + rech. emploi sur le salon de l'agriculture.
✆ **05 55 62 57 46**
ou 06 11 77 46 59

38 - Agri Emploi 38 recherche un complément de temps de travail pour un salarié sur des missions de secrétariat, gest. admin., assistance commerciale, secteur La Côte Saint André.
✆ **04 76 20 67 34**
06 23 98 35 31

Mariage

Rencontre

69 - H 76 ans veuf propriétaire sympa affectueux relation sérieuse aimant vivre à la campagne pour partage tendresse sortie voyage autre.
Ecrire à l'Information agricole du Rhône - 18 av des Mont d'or, 69890 La Tour de Salvagny
Réf : 278

69 - Agriculteur sérieux, la petite trentaine, aimerait tomber sous le charme d'une femme 22/30 ans désirant s'épanouir à la campagne.
Ecrire à l'Information agricole du Rhône - 18 av des Mont d'or, 69890 La Tour de Salvagny
Réf : 277

84 - Provence-Arboriculteurs 54 ans ch. Femme européenne 40-50 ans, charmante, sincère pour vie à 2.
✆ **06 24 82 11 17**

Animaux

Divers

73 - Vds superbes chiots Border Collie de 4 mois n° tatouage de la mère 2GMU928 travaille sur troupeau bovin.
✆ **04 79 63 12 32**

74 - Prends génisses en pension avril à novembre. Vds foin et regain de PT et regain de luzerne.
✆ **04 50 46 37 70**
06 36 62 12 29

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

74 - Vds 2 génisses Salers 3 ans, vêlage fev mars 1400 euros, 1 taureau Salers 4 ans.
✆ **06 13 81 33 01**

Bovin

01 - Vds taureaux Charolais 15 mois origine Pacha/Bobino - taureau 3 ans vêlage facile - Elevage Ruy Patrick
✆ **06.75.74.73.91**

01 - Vds taureaux Charolais 16 mois issus IA - Blanc Daniel
✆ **06.22.17.11.69. ou 04.74.52.93.62**

01 - Vds vaches ou génisses pleines Charolaises - Earl Charnay à Viriat
✆ **06.67.04.94.35**

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 12 à 24 mois - Elevage inscrit indem d'IBR livraison possible
✆ **06.77.19.11.44**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 - 16 mois HBL + vaches vêlées et vaches pleines, pères qualifiés Lanaud, IND para tub. (030A)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Elevage charolais HBC, visible toute l'année, vend repro., 12 à 14 mois. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

ESPACE Affaires

DISTRIMAT REMORQUES www.distrimat.com
Nouveau van bovins "VANALU"
Carrosserie en profilé d'alu tubulaire renforcé de 25mm d'épaisseur. Vous oublierez son prix mais pas sa qualité.
Gamme moutonnières
de 750 à 2 000 kg avec ou sans étage, tôle galva ou profilé d'alu de 25 mm d'épaisseur
RAMPES Alu
pour charger jusqu'à 25 T
Donnez le poids à charger et la hauteur de chargement pour avoir un devis
64121 SERRES-CASTET - Tél. 05 59 33 26 37

SECOMAT CHAUFFAGE
Neuf et occasion
Fuel, gaz, huile, Électricité…
Tel 05 45 20 51 70
Fax 05 45 95 11 03
www.Secomat.net

Caillebotis, bétons pleins ou rainurés
Vos bétons glissent ?
Une solution alternative au rainurage : le surfaçage thermique
Réhel - 56800 Ploërmel
Déplacement sur toute la France
Luc Papeta
06 20 01 48 74
tounel

Elan ✆ 01 49 84 94 28
AFFÛTEUSE POUR CHAÎNE DE TRONÇONNEUSE
Elle permet un affûtage de précision, **sans dépose de la chaîne,** directement sur le guide, des 2 côtés, suivant des angles d'affûtages réglables.
Moteur à circuit électronique, protégé par fusible, 220 V, puissance 85 W, 2,5 A.
Livrée avec 1 meule de 4,5 mm d'épaisseur.
157 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 453660
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
453660		157,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA (I) - Photos non contractuelles

TREMIE DE STOCKAGE
2, 3 et 4m3, gerbable, fourreaux de manutention, vanne guillotine Ø160 & 220 mm avec levier, peinture antirouille. Tarif : 934,00€
Nombreux accessoires de personnalisation
+ Rapide + Sûr + Pratique
BONNE ANNEE 2013
Offre promotionnelle -10% sur les Nouveautés 2013 jusqu'au 31/03/13
28220 ROMILLY SUR AIGRE
Tél : 02.37.98.31.22 - info@ticc.fr

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
ABRIS POUR CHEVAUX
Esthétique
Résistant
Sans autorisation
Présent au SIMA Hall 1/2
Vous l'aimez ? Abritez le !

VIS A GRAINS ELECTRIQUES
Pour Semoirs, Remorques...
Ø100/120/150 mm
CHARIOT 10/12 m
DIFFUSION - DIRECTE (17)
tel : 05 46 32 44 33 www.diffusion-directe.fr

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria... Tout le catalogue sur le site !
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

TRACTEURS

	Heures	CV	an
JOHN DEERE 6230 P	100	4100	2007
JOHN DEERE 6230 STD + ch JD 633	95	1650	2011
JOHN DEERE 6230 P TLS + ch JD 633	100	3700	2007
JOHN DEERE 6430 P TLS + rel av	125	3800	2009
JOHN DEERE 6330 P TLS	110	4100	2007
JOHN DEERE 6520 P TLS + rel av	120	3900	2005
JOHN DEERE 6320 SE + rel av	100	3350	2007
JOHN DEERE 6830 P TLS + rel av	145	3800	2009
JOHN DEERE 5080 R + ch JD 631	80	2850	2010
NEW HOLLAND TDD 90 arceau	90	4400	2004
NEW HOLLAND TSA 135 + rel et pdf av	135	6170	2004
DEUTZ FHAR M 600 DCR + ch	135	1800	2010
MASSEY FERGUSON 4335, arceau + ch	75	2300	2003
FENDT 309 C + rel av .	95	6000	2002

MATERIELS
KUHN GMD 800 GII, faucheuse, 3m20, an 2006
KUHN FC 302 G, fauch. cond., 3m00, an 2000
KUHN GA 7301 GM, double and., 7m30, an 2005
KUHN GF 8501 T, faneuse, 8m50, an 2004
JOHN DEERE 592, 1m81, presse bal. rondes ø180, an 2004
GOURDON, benne à ridel. RMG 7, 7 T, an 2003
NAUD, charrue trisocs non stop méc. 14", an 1991
SUPERTINO V2M,16, bol mél. d. vis, 16m³, an 07
SEP ATOMISEUR, 1000L, an 2008
ROSTELLO COLUMBIA, plateforme, 3m, an 2007
LEBOULCH HVS210, 7 T, héris. vert., an 2001
Défi-Mat 19140 UZERCHE
Contact : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80
Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr

VENTE aux **ENCHERES**

de **REPRODUCTEURS charolais**

13 février
Station de Charmoy (89)
●
27 février
Station de Créancey (21)

Garanties sanitaires et de reproduction

UNION CHAROLAIS CROISSANCE - Contact 06 10 11 37 63

18 - Elevage HBC, vds 2 taureaux, 14 mois : type élevage et viande. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt.
✆ **06 82 25 17 13.**

18 - Elevage HBC, vds 2 taureaux, 14 mois : type élevage et viande. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt.
✆ **06 82 25 17 13.**

21 - VENDS taureaux 18 mois HBC primables, toutes garanties sanitaires. Fred. Lechenault (réf. 0301)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - EARL Bolâtre Jean-Louis VEND taureau 3 ans, 1er prix Semur en Auxois, vêlage facile, - veaux de l'année, TBO, livraison assurée (réf. 04VB1)
✆ **03 80 84 46 52 HR**
06 98 38 19 62

21 - VENDS taureaux reproducteurs CHAROLAIS 1 an, 2 ans et génisses de 2 ans. G.S. Gérard Virely (réf. 0403)
✆ **03 80 96 44 68**
06 73 10 01 13

21 - Eleveur H.B Limousin VEND reproducteurs 16 mois, primables, génisses, repro. 12 mois, toutes G.S. (réf. 05VB1)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - VENDS 6 taureaux 16 mois, HBC, vêlage facile, Sidney, Ternois, Tryphon, Toulon, Suédois, Tamilly, IVMAT des mères de 106 à 117, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 040D)
✆ **06 15 28 77 63**
03 80 84 33 13

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et veaux de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 060C)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

21 - Elevage HBC VEND taureaux charolais 14 mois, TGS. GAEC Laligant (réf. 0601)
✆ **06 83 84 31 66**

VENTE AUX ENCHERES
50 reproducteurs charolais velages faciles
Sélectionnés par le HBC
Ferme du Marault, Magny-Cours (58)
JEUDI 14 FEVRIER 2013
Présentation dès 9h, vente aux enchères électroniques à 14h00
Possibilité d'achat à distance
Plus d'infos au 03 86 21 08 60 ou sur les sites internet
www.charolais-marault.com et www.charolaise.fr

38 - Vds 1 taureau Limousin 2 ans ou broutard 1 an, cause cessation laitière vêlage facile.
✆ **06 52 18 71 29**

38 - Vds VL Montb. à cellules poutrel, HOA, 10 mrgx180mmlg chbr récept. verr. et mot. pomp. Westfalia.
✆ **04 74 92 12 01**

42 - Vds trés bons taureaux Charolais 14 mois HBC + laitonnes Cuisset J.M St Germain lesp.
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vds taureaux prêts à saillir Holstein Noir et Rouge , Montbéliard, TBO, poss. location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds taureaux Aubrac 14 mois + broutard Aubrac mâle 11 mois
✆ **06 45 35 16 72**

42 - vds taureaux Charolais 16 /18 mois sans corne origi. IA Earl Thomas
✆ **06 08 55 79 03**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC ou non, IBR B. GAEC Deboux - Niault 58110 Chougny (réf. 050A)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS reproducteurs Blonde d'Aquitaine de 12 à 24 mois, inscrits ou non. (réf. 050D)
✆ **06 83 26 95 44**
03 86 30 74 79 HR

58 - VENDS taureaux Limousins 2 ans, très bonne conformation, TGS, IBR N. (réf. 050B)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

58 - VENDS veaux reproducteurs et taureaux 2 ans, TGS. Jouvet H. - Lurcy le Bourg (réf. 0510)
✆ **06 59 92 52 08 ou**
03 86 37 98 70

58 - VENDS vaches et génisses NORMANDES pleines ou en lait (réf. 0614)
✆ **06 61 14 25 54**

58 - VENDS TBG taureau limousin 2 ans calme, - reproducteurs charolais HBC et non HBC 12 mois gros. GAEC de Selins - 58110 Bazolles (réf. 0509)
✆ **03 86 38 90 36**
06 72 26 48 56

58 - VENDS T.B. repro. HBC 15 mois, TGS, mères bien indexées, vêlage facile, OR IA. EARL Compot Dominique 58260 Thianges (réf. 05VB3)
✆ **06 67 83 84 65**

58 - VENDS taureau 3 ans, HBC, TGS, au pré. EARL des Theuran - Magny Cours (réf. 060A)
✆ **06 20 87 11 85**
03 86 58 11 54

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans toutes garanties sanitaires. GAEC du Champ Morin - Saint Seine (réf. 0610)
✆ **06 78 59 03 92**

58 - VENDS taureaux 2 ans HBC et non. Guinot Alain - Sermages (réf. 0608)
✆ **03 86 84 33 19**
06 50 19 42 35

58 - VENDS 3 taureaux 2 ans, 1 de 5 ans, veaux 14 mois HBC. Champeau - Parigny les Vaux (réf. 0607)
✆ **03 86 68 80 03**

69 - Vend Taureaux Charolais 15 mois, velage facile, HPC, IND, IBR, BVD
✆ **06 85 73 49 86 ou**
04 74 63 49 93

71 - Vds taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. HBC, TGS, liv. poss. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - Elevage HBC vd taureaux 1 an et 2 ans, bonne origine, vêlage facile, TGS, reproduction, livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
06 89 90 35 44

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 040B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - VENDS taureaux 15 mois hivernés au pré IA ou non, HBC ou non, IBR A. EARL Jeannot P. et M. 71410 Sanvignes les Mines (réf. 0502)
✆ **06 23 36 62 92**

71 - Vds bons taureaux repro. 1 et 2 ans, HBC, TGS. Bernigaud Alain, 71120 Vaudebarrier.
✆ **03 85 88 36 81 H.R.**

71 - Vends très belle velle charolaise 15 jours, taureau adulte 5 ans, taureaux 2 ans, HBC, IBR A, livraison.
✆ **03 85 24 62 84**

71 - Elevage charolais HBC vd taureaux : 4 ans, 2 ans et 1 an, vêlages faciles, animaux qualifiés TGS. Gaec Bénas-Lemière, Dompierre-les-Ormes.
✆ **06 87 41 16 23**
06 77 40 91 71

71 - Vds 20 taureaux repro. 1 et 2 ans, HBC. Gaec d'Azu, MM. Griveaux/Lhoste, Saint-Romain-sous-Gourdon.
✆ **06 47 94 61 07**

71 - Vends 8 taureaux charolais HBC, 2 ans, au pré. Dufraigne Daniel, La Bruyère, 71190 La Tagnière.
✆ **06 83 49 18 19**

71 - Elev. charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, génisses 2 ans. EARL Pacaut J.M.
✆ **06 84 10 17 27**

71 - Vends taureau ch. 2 ans, vêlage facile, 1 épais pour croisement IBR A au pré.
✆ **03 85 79 40 83**

71 - Vds 3 bons taureaux charolais HBC, hivernés au pré, 1 de 4 ans, 1 de 2 ans, vêlage facile, 1 de 2 ans sans corne, TGS, liv. poss. EARL Boiret, Palinges.
✆ **06 08 84 26 46**

89 - VENDS veaux reproducteurs 15 - 16 mois HBC, ori. IA, taureaux sans cornes à vêlage facile + monte naturelle, IBR A, TGS, livraison assurée, prix raisonnable (réf. 050C)
✆ **06 87 16 54 66**

89 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, grandes origines, TGS, EARL Baudot 89160 Fulvy (réf. 0506)
✆ **03 86 75 15 33**
06 19 96 60 17

Caprin

01 - Vds chèvres laitières avec ou sans cabris
✆ **06.23.72.74.87**

38 - A vendre troupeau 65 chèvres Saanen pleine mise bas 02/2013, 3 boucs réforme.
✆ **06 87 03 09 66**

69 - VDS boucs issus IA nés fin janvier
✆ **04 74 04 66 84**

71 - Suite cess. cse santé vends cheptel caprin saanen, 118 chèvres et chevrettes, 3 boucs.
✆ **06 76 54 21 68**

Porcin

69 - A vendre porc fermier élevé au petit lait
✆ **04 78 48 55 37 ou**
06 81 10 38 94

Equin

58 - VENDS cheval trotteur 3 ans, 500 euros (réf. 060F)
✆ **03 86 50 16 86**

Chien

03 - AV chiots labrador chocolat lof nés le 10/12/12 pucés vaccinés 4 mâles 3 femelles. Mathe 03190 Nassigny.
✆ **06 99 56 83 42**

07 - Particulier vds 4 chiots (portée de 4) Beauceron non lof n° mère 250269602512399 nés le 22/12/12 dispo le 22/02/13
✆ **04 75 06 74 59 HR**

69 - AV chiens Patou 2 portées 3 né le 15/11/2012 N° puce 250269802099104 250269802098205
✆ **06 47 87 76 07**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €***(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SELARL RUELLE WEBER COLOMES

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 16, rue du Commandant Cousteau
21 000 Dijon
534 922 828 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'associée unique du 19 octobre 2012 :
- la dénomination sociale SELARL RUELLE WEBER, COLOMÈS a été modifiée et devient SELARL RUELLE WEBER à compter de ce jour. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence ;
- le siège social a été transféré 12, boulevard Clemenceau, 21 000 Dijon à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence ;
- il a été décidé de ne pas remplacer la Gérante Madame Olivia Colomès, 16, rue du Commandant Cousteau, 21 000 Dijon, démissionnaire à compter de ce jour.
Mention au RCS de Dijon.

AL21069673

AVIS DE CONSTITUTION

SARL LE CLOT

Au capital de 8 000.00 euros
Siège social : 4 place de l'Eglise
21121 Hauteville les Dijon

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Hauteville les Dijon du 9 Janvier 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SARL LE CLOT
Siège social : 4 place de l'Eglise, 21121 Hauteville les Dijon
Objet social : Entreprise de négoce de paille, Entreprise de travaux agricoles (labour, préparation et entretien des sols de culture, semis et plantations, entretien et traitement des cultures, récolte).
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 8 000.00 euros
Gérance : Monsieur Bertrand Franet, demeurant 4 Place de l'Eglise, 21121 Hauteville les Dijon,
Monsieur Etienne Franet, demeurant 4 rue du Bas Velard, 21121 Hauteville les Dijon,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis
La Gérance

AL210610011

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: LE BOCAL D'URSULE
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège Social : 43, rue des Godrans, 21 000 Dijon
Objet : l'achat, la vente et la commercialisation de tous jeux et jouets
Durée : 99 ans
Capital : 20.000 euros
Gérance : Elodie Grosjean demeurant 14, rue Legouz Gerland, 21000 Dijon Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL21068758

SCP COUTANCE - LELIEVRE
Notaires à Avallon (Yonne)

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Me Lelièvre, le 29/01/2013, a été constituée une Société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : Acquisition et exploitation d'un fonds de commerce de restaurant, plats à emporter et traiteur.
Dénomination : SARL LA GRANGE
Siège social : La Roche en Bresnil (21) , 29 route de Paris
Durée : 50 ans
Capital social : 5.000,00 Eur
Les apports sont en numéraire
Co-gérants : M. Christophe Carré et Mlle Marine Châtelain
La société sera immatriculée au RCS de Dijon
Pour avis

AL210610027

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MARIO NOVELLI RAVALEMENT DE FACADES
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : 2, rue Philippe Le Hardi 21850 Saint Appolinaire
Objet : ravalement de façades, maçonnerie, zinguerie, isolation et peinture
Durée: 99 ans
Capital : 2.000 euros
Gérance : Monsieur Mario Novelli demeurant 2, rue Philippe Le Hardi 21850 Saint Appolinaire
Immatriculation : au RCS de Dijon

AL21069610

Avis de constitution.
Suivant acte sous seing privé en date du 30 janvier 2013, à Dijon, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : B DIRECT.
Forme : société à responsabilité limitée.
Siège social : 11, rue Boileau, 21000 Dijon.
Objet : Ventes de produits d'équipements intérieurs et extérieurs pour la maison.
Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Capital social fixe : 8 000 euros divisé en 800 parts sociales de 10 euros chacune.
Cession de parts et agrément : Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés.
Gérance : Collibault Sylvain 2 Bis Place Léonard Peyrat 69370 Saint Didier au Mont d'Or, Gaultier Frédéric 11, Rue Boileau 21000 Dijon.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis.

AL210610030

ADDITIF

BOURGOGNE FRET SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social
13 bis Rue Eugène Edon
21150 Venarey les Laumes
RCS Dijon en cours

Addendum annonce numéro 1199-1200 en date du 11 janvier 2013
Le capital de la Société, fixé à 10 000 euros est divisé en deux catégories d'actions :
- les Actions A détenues par les associés fondateurs ; et
- les Actions B détenues par les clients utilisateurs.
Les Actions B sont des Actions A converties en Actions B, du simple fait de leur cession d'un associé fondateur à un client utilisateur
Les Actions A peuvent être cédées aux nouveaux clients utilisateurs sur accord unanime des associés fondateurs titulaires d'Actions A, afin de devenir des Actions B. Les associés fondateurs titulaires d'Actions A peuvent à l'unanimité, décider d'agréer un nouvel associé titulaire d'Actions A, (i) soit par augmentation de capital réservée par émission d'Actions A nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription au bénéfice d'un souscripteur dénommé, cette décision devant être prise à l'unanimité des associés titulaires d'Actions A, (ii) soit par agrément d'un tiers à l'unanimité des associés titulaires d'Actions A.
Les Actions B ne peuvent être cédées qu'aux titulaires d'Actions A à la cessation, pour quelque cause que ce soit, du contrat du client utilisateur titulaires des Actions B concernées.
Chaque action donne le droit au vote et à la représentation lors des décisions collectives pour son collège respectif (Actions A ou Actions B). Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives de son collège et dispose d'un nombre de voix égal à celui des actions qu'il possède.
Pour avis.

AL210610020

APPORTS

Aux termes des statuts de la société LE BOCAL D'URSULE en date du 3 décembre 2012, enregistrés à la recette des impôts de Dijon Nord le 23 janvier 2013, Bordereau n°2013/201 Case n°9, Mademoiselle Elodie GROSJEAN, 14, rue Legouz Gerland , 21000 Dijon, a fait apport à la Société LE BOCAL D'URSULE, Société à responsabilité limitée au capital de 20.000 euros, dont le siège est 43, rue des Godrans, 21000 Dijon, un fonds de commerce d'achat, vente et commercialisation de tous jeux et jouets, exploité 43, rue des Godrans, 21 000 Dijon sous l'enseigne «LE BOCAL D'URSULE», immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 499 272 466 RCS Dijon.
Les éléments incorporels et corporels dudit fonds ont été apportés pour une valeur de vingt mille euros (20.000,00 €). La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2012. Cet apport a été effectué moyennant l'attribution à Mademoiselle Elodie Grosjean de 2.000 parts sociales de la Société LE BOCAL D'URSULE.
La Société deviendra propriétaire du fonds apporté à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, mais les opérations effectuées depuis le 1er janvier 2012 concernant l'exploitation dudit fonds, seront réputées faites pour son compte.
Les créanciers de l'apporteur disposeront d'un délai de dix jours à compter de la dernière en date des publications légales pour faire la déclaration de leurs créances au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.

AL21069999

MARIO NOVELLI RAVALEMENT DE FACADES

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 euros
Siège social : 2, rue Philippe Le Hardi
21 850 Saint-Apollinaire

Aux termes des statuts de la société MARIO NOVELLI RAVALEMENT DE FACADES en date du 3 décembre 2012 à Saint-Apollinaire, enregistrés à la recette des impôts de DIJON NORD le 13 décembre 2012, Bordereau n°2012/2 837 Case n°23, Monsieur Marion NOVELLI, 2, rue Philippe Le Hardi, 21 850 Saint-Apollinaire, a fait apport à la Société MARIO NOVELLI RAVALEMENT DE FACADES, Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 euros, dont le siège est 2, rue Philippe Le Hardi, 21 850 Saint-Apollinaire, un fonds de commerce de ravalement de façades, exploité 60B, rue René Coty, 21 600 LONGVIC, immatriculé sous le numéro SIREN 422 683 458.
Les éléments incorporels et corporels dudit fonds ont été apportés pour une valeur de mille sept cent soixante cinq euros et trente cinq centimes (1.765,35 €). La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2012. Cet apport a été effectué moyennant l'attribution à Monsieur Mario NOVELLI, de 200 parts sociales de la Société MARIO NOVELLI RAVALEMENT DE FACADES.
La Société deviendra propriétaire du fonds apporté à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, mais les opérations effectuées depuis le 1er janvier 2012 concernant l'exploitation dudit fonds, seront réputées faites pour son compte.
Les créanciers de l'apporteur disposeront d'un délai de dix jours à compter de la dernière en date des publications légales pour faire la déclaration de leurs créances au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.

AL210610017

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez
votre annonce en ligne
et obtenez votre devis
instantanément

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 €TTC/min
Fax: 0 825 720 001 0,15 €TTC/min
SIMA
SIMAGENA SIMAVIP
+ DE 700 M² DE MATÉRIEL EXPOSÉ !
BEISER EXPOSE !
DU 24/02 AU 28/02
PARIS NORD VILLEPINTE
HALL 4 - ALLÉE F - STAND 016
GRAND JEU
INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE SUR
www.sima.beiser-se.fr

CAGE DE RETOURNEMENT POUR MOUTON AVEC PESÉE
UNIQUE SUR LE MARCHÉ 2 EN 1
NOUVEAU
BARRIÈRE POUR PARC À MOUTONS
EXISTE AVEC BARRES HORIZONTALES ET AVEC PASSAGE POUR AGNEAUX
RÂTELIER CIRCULAIRE À BARRES OBLIQUES
EN STOCK
100 % GALVANISÉ
➤ 245 € ht(1) / 1 pièce
➤ 235 € ht(1) / 2 pièces
➤ À partir de 5 pièces 220 € ht (1)
Dans la limite des stocks disponibles. (1) Prix unitaire.

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL, C'EST NOTRE AFFAIRE !
PESÉE - SOINS - GROS BOVIN - BROUTARD
EN STOCK
MÉTIER À BOVINS MÉDICALISÉ TRACTÉ GALVANISÉ
SYSTÈME DE PESÉE (EN OPTION)
COULOIR DE CONTENTION À BOVIN GALVANISÉ
NOUVEAU
PORTE ARRIÈRE COULISSANTE ET ANTI-RECUL AUTOMATIQUE
UNIQUE SUR LE MARCHÉ
ÉCORNEUR À VEAU
➤ Existe en version peint
➤ 100 % galvanisé

HERSE DE PRAIRIE 5 M
PRIX MORTE SAISON
EN STOCK
PAIEMENT COMPTANT
1395 € ht livrée*
PAIEMENT AU 15/12/13
1615 €** ht livrée*

GARAGES DOUBLE EN KIT
1 PAN
2 PANS
EN STOCK

CITERNE VERTE POLYÉTHYLÈNE DE 2 750 L À 7 500 L
EN STOCK
➤ À mettre sur châssis ou dans une benne
➤ Densité 1300 kg/m³
2 SORTIES Ø 50 MM
1 AVANT ET 1 ARRIÈRE
TRANSPORT OU STOCKAGE DE L'EAU, DE L'ENGRAIS LIQUIDE,...

* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express. Photos non contractuelles. ** Offres soumises à conditions et après acceptation du dossier par Beiser Finance. Offres valables du 08/02/13 au 14/02/13. © Beiser Environnement - Février 2013. Photos non contractuelles.
Achetez en 1 clic ! www.beiser.fr
+ DE 3 000 PRODUITS EN LIGNE
ACHATS EN LIGNE 24H/24 7J/7
PAIEMENT SÉCURISÉ

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI JMB JACQUET

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 82.322,47 euros
Siège social : 7-9 rue Jean-Renaud
9 Passage Darcy
21 000 Dijon
383 263 613 RCS Dijon

Par décision collective des associés du 31 décembre 2012, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Jean-Marc Jacquet demeurant 8, rue du Moulin, 21 170 Aubigny en Plaine et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.

AL210610002

MODIFICATION DE CAPITAL

WIMOVE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50 250 euros
Porté à 1 2000 000 euros
Siège social : 66 avenue Du Général De Gaulle
21110 Genlis
495 355 000 RCS Dijon

Augmentation du capital
Aux termes d'une décision en date du 20 Décembre 2012, l'Associée Unique a décidé:
- de réduire le capital social de 50 250 euros par annulation de tous les titres,
- d'augmenter le capital social de 3 451 527 euros par la création de 3 451 527 parts nouvelles de 1 euros de nominal chacune, libérées par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la Société.
- de réduire le capital social de 2 251 527 euros par annulation de 2 251 527 parts sociales.
Ces décisions modifient comme suit la mention soumise à publicité :
Capital Social
Ancienne mention : 50 250 euros divisé en 670 parts de 75 euros chacune
Nouvelle mention : 1 200 000 euros divisé en 1 200 000 parts de 1 euros chacune
Pour avis
La Gérance

AL210610018

TRANSFERT DE SIÈGE

SCP François-Xavier Royet
et Nicolas Taiclet
Notaires associés
1, rue François Mignotte
21700 Nuits Saint Georges

RODIER

Société Civile Immobilière
au capital de 40 000,00 euros
Siège social
2 place du Cratère Saint Georges
21700 Nuits Saint Georges
RCS Dijon 493.423.032

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale en date du 21 janvier 2012, la collectivité des associés transfert le siège social fixé actuellement à Nuits Saint Georges (21700), 2 place du Cratère Saint Georges, à Fontaine les Dijon (21121), 30 rue Henri Gérard, à compter du 21 janvier 2012.
Modification sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis, le gérant

AL210610014

SCP François ROYET
et Nicolas TAICLET
Notaires associés
1, rue François Mignotte
21700 Nuits Saint Georges

SCI DE L'EUROPE

Société Civile Immobilière
au capital de 5.000,00 euros
Siège social : 2 place du Cratère
Saint Georges
21700 Nuits Saint Georges
RCS Dijon 494.815.467

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale en date du 21 janvier 2012, la collectivité des associés transfert le siège social fixé actuellement à Nuits Saint Georges (21700), 2, Place du Cratère Saint Georges, à Fontaine les Dijon (21121), 30, rue Henri Gérard, à compter du 21 janvier 2012.
Modification sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis
Le gérant

AL210610016

OPENDEV

SARL au capital de 157500 €
Siège social :
Parc du Golf, 16 Rue du Golf,
21800 Quétigny
451 397 194 RCS Dijon

En date du 31/03/2012, le gérant a décidé de transférer le siège social de la société Parc Mirande, 14K rue Pierre Coubertin, 21000 Dijon, à compter du 31/03/2012.
Mention au RCS de Dijon

AL210610029

NOMINATION

SELAS FILEAS
Fiscal & Légal - Assistance
Société d'Avocats
1 rue Jean Monnet
21300 Chenôve

HOSPITALIA

Société par actions simplifiée
au capital de 8 310 000 euros
Siège social : 16 boulevard de Sévigné
21000 Dijon
451 315 188 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2012, il résulte que la Société ADVOLIS, Société Anonyme au capital de 150 000 € - Siège social : 13 avenue de l'Opéra 75001 Paris, 451 567 226 RCS Paris, a été nommée en qualité de Co-Commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur Jean-Marie Touzet dont le mandat n'a pas été renouvelé.
RCS Dijon.
Pour avis.

AL210610019

SAS 2089

Société par actions simplifiée
au capital de 152.449 €
Siège social: Vénarey les Laumes (21150),
Place de la libération
429 703 226 RCS Dijon

L'assemblée générale du 30 novembre 2012 a pris acte de la démission à compter de cette même date, de Monsieur Jean-Paul GLESS de ses fonctions de président de la société et a nommé en remplacement la société ARNALIA, SAS au capital de 250.000 €, siège social : Vénarey les Laumes (21150), Place de la Libération, 789 223 542 RCS Dijon.
Pour avis.

AL210610015

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DIJON EXPRESS

SARL au capital de 16.313,22 €
Siège : Dijon (21000)
7 Rue du Château
339 619 074 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 Décembre 2012, il a été pris acte de la démission de Madame Marie-Hélène Mathey de ses fonctions de co-gérante.

AL210610028

CESSION

Cession de fonds de commerce
Suivant acte reçu par Maître Guillaume LORISSON , Notaire Associé à Dijon (Côte d'Or) 1 Place de l'Europe, le 28 janvier 2013, enregistré à Dijon Nord, le 31 janvier 2013, bordereau 2013/280, a été cédé par :
La Société dénommée AQUAFUITES, Société à responsabilité limitée au capital de 44000 €, dont le siège est à Collonges-les-Premières (21110), 11 rue des Meix,
identifiée au SIREN de Dijon sous le numéro 521792739
à :
La Société dénommée S.A.R.I.21, Société par actions simplifiée au capital de 7500 €, dont le siège est à Tart le Haut (21110)2 rue de la roture identifiée au SIREN de Dijon sous le numéro 448166512
Un fonds de commerce de détection des fuites d'eau en tous locaux exploité à Collonges les Premières 1 rue des Meix, connu sous le nom commercial AQUAFUITES, immatriculé au RCS de Dijon, sous le numéro 521792739.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de Vingt-Cinq Mille Euros (25.000,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour Cinq Mille Euros (5.000,00 Eur),
- au matériel pour Vingt Mille Euros (20.000,00 Eur).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'étude où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire

AL210610031

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

SARL MARVIN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social: El Centre Del Mon
Local n°100
66000 Perpignan
RCS Perpignan: 529 572 695

Décision: Assemblée générale du 23 janvier 2013
Objet: -Transfert du siège social
-Changement de dénomination
Anciennes mentions:
-Siège social: El Centre Del Mon, Local n° 100 à Perpignan (66)
-Dénomination: SARL MARVIN.
Nouvelles mentions:
-Siège social: 49 avenue de Verdun à Decize (58)
-Dénomination: ALLO SERVICE +
Gérance: Monsieur Marc Lemmer demeurant 74 rue des bruyères à Coulanges les Nevers (Nièvre)
En conséquence elle sera désormais immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis

AL580610013

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Siège Social : Bourges, 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon, 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

ENTREPRISE VIODE

SAS au capital de 100 000 euros
Siège social : Route de Clamecy
58800 Corbigny
RCS Nevers B 339 913 428

Modification des dirigeants
Il résulte de la décision des associés du 31/12/2012 les modifications suivantes dans l'avis antérieurement publié :
Anciennes mentions
Président : M. Patrick Bodenes, né le 12/12/1952 à Chitry les Mines (58), dmt à Courcelanges, 58800 Chitry les Mines.
Directeur Général : néant
Nouvelles mentions à compter du 1/01/2013 :
Président : M. Anthony Devilliers, demeurant à Vernizy,
58800 Sardy les Epiry
Directeur Général : M. Alain Namont, demeurant à Le Bourg,
58190 Dirol.
Pour avis.

AL580610003

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Siège Social : Bourges,
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon, 5 ter rue
de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

VIODE PARTICIPATION

Sarl au capital de 45 000 euros
Siège social : Route de Clamecy
58800 Corbigny
RCS Nevers 485 115 208

Modification des dirigeants
Il résulte de la décision des associés du 31/12/2012 les modifications suivantes dans l'avis antérieurement publié :
Anciennes mentions
Gérant : M. Patrick Bodenes, né le 12/12/1952 à Chitry les Mines (58), dmt à Courcelanges, 58800 Chitry les Mines.
Nouvelles mentions
Gérance à compter du 1er/01/2013 :
M. Anthony Devilliers, demeurant à Vernizy, 58800 Sardy les Epiry
M. Alain Namont, demeurant à Le Bourg, 58190 Dirol.
Pour avis,
l'un des co-gérants

AL580610004

SARL IDFC

dont le siège est 21 rue d'enfer à Tannay
RCS Nevers 538 490 566

Décisions de 7 janvier 2013 applicables au 01 janvier 2013
Transfert du siège social :
ancienne mention :21 rue d'enfer 58190 Tannay
nouvelle mention : 1 route de Clamecy 58190 Amazy
Augmentation du capital de 2550.00 euros par agrément d'un nouvel associé et création de 34 actions nouvelles de 75 euros de valeur nominale chacune :
ancienne mention concernant le capital : 7500.00 euros
nouvelle mention : 10 050€uros
Modification de la gérance : Monsieur Damien Raison, 21 Rue d'Enfer, 58190 Tannay et Monsieur Librero Laurent le Bourg 58230 Planchez sont co-gérants à compter du 01 janvier 2013.
Ces différentes modifications emportent changement de la rédaction des articles 4, 7 et 8 des statuts.

AL580610005

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun
Compot Frères
Mousseaux
58270 Saint Benin d'Azy
RCS Nevers, 422 741 785

Changement de dénomination
Par acte sous seing privé en date du 31 décembre 2012, la société s'intitulera dorénavant « GAEC COMPOT ».
Pour avis, les gérants

AL580610017

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Théveny, Notaire à Cosne Cours sur Loire, le 22/01/2013
Monsieur Claude Edmond Charlon, retraité, et Madame Solange Lucienne Yvonne Eustache, Secrétaire, son épouse, demeurant ensemble à Neuvy sur Loire (58450), 10 Rue Paul Lureault , Mariés à la mairie de Neuvy sur Loire(58450) le 9 novembre 1968 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable; Ont déclaré conjointement convenir, dans l'intérêt de leur famille, de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception à Me Théveny, Notaire à Cosne Cours sur Loire.
Pour Insertion
Me THEVENY, Notaire..

AL580610021

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Christophe Théveny, Notaire Associé à SCP J.P JACOB et C.THEVENY, Notaires Associés 14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire, le 21 Janvier 2013, Mr Godon Jean Claude Paulin, et Mme Vattan Jacqueline Marie, son épouse, demeurant ensemble à SCP J.P JACOB et C.Théveny Notaires Associés 14 rue du Maréchal Leclerc, 58200 Cosne Cours sur Loire(Nièvre) 17 Place de l'Europe, mariés à la mairie de Boulleret (Cher) le 26 octobre 1963, sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Christophe Théveny, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du Changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour avis
Me Théveny , Notaire.

AL580610015

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SARL EVASION CUISINES & BAINS ; Forme sociale : SARL ;
Siège social : ZI Nevers Nord, 5, rue Henri Fabre
58640 Varennes Vauzelles ;
Objet social : Achat, vente, installation et pose de salles de bains et sanitaire, de cuisines et de tous types de rangement ; Achat, vente de mobiliers de cuisine et de salle de bains, de robinetterie, d'électroménager et de tous accessoires s'y rapportant ;
Durée : 99 ans ; Capital social : 10 000 € ;
Gérance : Mr Laurent Mongiat dmt à Montigny aux Amognes (58), 6, Chemin de Sauvigny, Les Gémiots ;
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
La Gérance

AL580610018

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint-Eloi du 01.02.2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BOUVARA
Forme social : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 5 Rue des Eglantines 58000 Saint-Eloi
Objet social : La vente d'abris de jardin, de toutes constructions en bois et autres matériaux ainsi que d'accessoires extérieurs et intérieurs. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 15 000 €
Président : Mme Christine, Jocelyne, Juliette, Claudine David épouse Bouvier demeurant 5 rue des Eglantines 58000 Saint-Eloi.
Admission aux Assemblées et droit de vote: Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées et de participer aux délibérations.
Clause restreignant la transmission des actions : Toute transmission sous quelque forme que ce soit de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital, quel qu'en soit le bénéficiaire même s'il est déjà actionnaire, est soumise à l'agrément préalable de la société, que cette transmission résulte d'une cession, d'une succession ou de la liquidation de biens entre époux ou encore de la disparition de personnalité morale d'un associé, y compris si cette disparition emporte transmission universelle du patrimoine.
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

AL580610020

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

CHAROLIX

Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 euros
Siège social: Le bourg
58340 Diennes Aubigny

Suivant acte SSP du 29 janvier 2013, il a été constitué la société dénommée: CHAROLIX
Capital social : 5 000 euros.
Siège social : Le Bourg
Objet : La fabrication et la commercialisation de tous produits alimentaires ou agricoles.
Président : Monsieur Frédéric Debacker demeurant à Diennes-Aubigny (Nièvre), Le Bourg.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL580610016

DISSOLUTION LIQUIDATION

YALO

Société à responsabilité
limitée de : 2 000 euros
Siège social
22, rue Instituteur Pittié
58000 Nevers
Siret : 517584405 00024
au RCS de Nevers (58)

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 07/01/2012, la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL58069924

GAEC FRAENKEL FRÈRES EN LIQUIDATION

Au capital de 55 491,44 euros
Suillyzeau, 58150 Suilly La Tour
RCS Nevers, 407 880 939

Clôture de liquidation
L'assemblée générale réunie le 31 décembre 2012, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Mrs Fraenkel Michel et Daniel de leur mandat de liquidateurs, donné à ces derniers quitus de la gestion et constaté la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers.
Pour avis, les liquidateurs

AL580610008

GAEC DE PAIN EN LIQUIDATION

Pain 58110 Achun
Société Civile au Capital de 336.975 €
RCS Nevers - 326.233.582

Clôture de liquidation
L'assemblée générale réunie le 31 décembre 2012, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Mrs Larue Olivier et Guillaume de leur mandat de liquidateurs, donné à ces derniers quitus de la gestion et constaté la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers
Pour avis, les liquidateurs

AL580610009

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

SANYTHERMIC

SARL au capital de 7 622,45 euros
Rue des Dames
58460 Trucy l'Orgueilleux
R.C.S. Nevers 393 941 778

Décision du 01/01/2013 : L'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
M. Michel Menthéour, dt Rue des Dames 58460 Trucy l'Orgueilleux, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL580610010

SCP D'AVOCATS LECHAT

Société Civile Professionnelle en liquidation au capital de 4 573,47 €
Siège Social : 12, rue Gambetta
58000 Nevers
778 475 822 RCS Nevers

Par décision en date du 31 décembre 2012, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er janvier 2013 et sa mise en liquidation amiable.
Mr Philippe Lechat dt à Nevers (58), 4, rue Henri Barbusse a été nommé liquidateur pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2013, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis
Le liquidateur

AL580610007

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez
votre annonce en ligne
et obtenez votre devis
instantanément

DÉCLARATION D'INSAISISSABILITÉ

SCP Daniel Métayer
et Francis Lhéritier
Notaires associés
6 avenue Saint-Just
58000 Nevers

Suivant acte reçu par Me Daniel Métayer, notaire associé à Nevers, le 28 janvier 2013, Monsieur Hervé Lucien Jean Grandjean, charcutier-traiteur, époux de Madame Lydie Karine Annie Léger, demeurant à Challuy (58000) 24 rue de la Chapelle, a déclaré insaisissable l'immeuble sis à Challuy (58000), 24 rue de la Chapelle, cadastré S° AI n° 4, 24 rue de la Chapelle, pour 08 a 10 ca, constituant sa résidence principale.
Pour unique insertion
Me Daniel Métayer

AL580610014

TRANSFERT DE SIÈGE

POINTEAU CONSTRUCTIONS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 €
Ancien Siège social :
11, boulevard Camille Dagonneau,
58640 Varennes-Vauzelles
Nouveau Siège Social :
53, Rue des Gravières,
58320 Pougues les Eaux
537 591 802 RCS Nevers

Aux termes d'une décision en date du 28/12/2012, l'Associée Unique a décidé à compter 01/01/2013 de transférer le siège social de Varennes-Vauzelles (58), 11, boulevard Camille Dagonneau à Pougues les Eaux (58), 53, Rue des Gravières, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL580610012

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

ESSENTIA FINANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 45 000 euros
Siège social : 20 bis rue Carnot
89100 Sens
517 460 127 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 25 janvier 2013, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de courtage en opérations de banque et en services de paiement et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL890610001

SAS RUZE

SAS au capital de 384 100 euros
Siège social : Le Buisson L'Oiseau
89400 Migennes
426 520 557 RCS Sens

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 30 janvier 2013, il a été décidé de modifier l'objet social,
Article 3 - Objet :
Ancienne mention :
La société a pour objet, en France et dans tous pays toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant :
- A la collecte, le stockage, le décorticage, le triage, le criblage et le séchage de céréales, de tous grains et oléagineux.
- Au négoce, en gros et en détail, de grains, graines, engrais et tous produits nécessaires à l'agriculture.
- A l'intervention de la société sur le marché financier de matières premières agricoles.
- A l'achat de produits agricoles sur les marchés financiers.
- A la préconisation des applications phytopharmaceutiques auprès des agriculteurs.
- A la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation et l'exploitation de tous établissements se rapportant à l'une ou l'autre de ces activités.
- A la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, ou autrement
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement à cet objet ou à tout autre objet similaire ou connexe.
Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.
Nouvelle mention : article 3
La société a pour objet, en France et dans tous pays toutes opérations industrielles , commerciales et prestations de services se rapportant :
- A la collecte, le stockage, le décorticage, le triage, le criblage et le séchage de céréales, de tous grains et oléagineux.
- Au négoce, en gros et en détail, de grains, graines, engrais et tous produits nécessaires à l'agriculture (notamment produits phytopharmaceutiques , semences, analyses …)
- A l'intervention de la société sur le marché financier de matières premières agricoles.
- A l'achat de produits agricoles sur les marchés financiers.
- Au Conseil Préconisation des applications phytopharmaceutiques auprès des agriculteurs.
- Au traitement à façon des semences de ferme
- A la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation et l'exploitation de tous établissements se rapportant à l'une ou l'autre de ces activités.
- A la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, ou autrement
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement à cet objet ou à tout autre objet similaire ou connexe.
Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.
Pour Avis,
La Présidente,

AL890610010

Philippe CHATEAU
Avocat à la Cour
Cour Saint Eloi
36 avenue de Langres
21000 Dijon

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société CATALIZ-RESEARCH - SA au capital de 45 000 euros, dont le siège social est à Avallon (89200), 5 rue de la Vachère - RCS Auxerre B/437 485 287 - réunie le 19 juin 2012 a
- nommé la Société LCPC, représentée par M. Patrick Caspar, domicilié à Roane (42300) 50 rue Albert Thomas, en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant de la Société en remplacement de Monsieur Raymond Hardy, démissionnaire, pour la durée du mandat du commissaire aux comptes suppléant restant à courir.
L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société CATALIZ RESEARCH sus visée - réunie le 19 juin 2012 a :
- transformé, à compter du même jour, la Société Anonyme en Société par Actions Simplifiée sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination sociale, le capital, l'objet, le siège et la durée de la société ainsi que les dates de l'exercice social demeurent inchangés.
. Président : la Société CATALIZ INTERNATIONAL, SAS Unipersonnelle au capital de 672 756 euros, dont le siège social est à Avallon (89200) 5 rue de la Vachère, RCS d'Auxerre B/533 059 614, représentée par M. Guillaume Breban,
. Administrateurs : les fonctions d'Administrateurs qu'exerçaient M. Guillaume Breban, Monsieur Laurent Courtel, Monsieur Emmanuel Beuret et la Société CFO CONSULTING représentée par Monsieur Frédéric Commandeur ont pris fin le 19 juin 2012, M. Guillaume Breban démissionnant corrélativement de ses fonctions de Président,
. Commissaires aux Comptes : la Société SARL HD AUDIT Commissaire aux Comptes Titulaire et la Société LCPC, Commissaire aux Comptes Suppléant, sont maintenus en fonctions jusqu'au terme de leur mandat,
. Exercice du droit de vote : une voix par action possédée ou représentée.
. Admission aux Assemblées : tout associé peut participer aux assemblées par lui-même ou par mandataire.
. Transmission des actions : toute cession ou transmission d'actions, à quelque personne physique ou morale que ce soit, à titre onéreux ou gratuit, est soumise à l'agrément préalable de la Société qui résulte soit d'une décision émanant des associés y compris le cédant adoptée à plus de la moitié des voix des associés présents ou représentés soit du défaut de réponse dans le délai de trois mois à compter de la réception de la demande d'agrément.
Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre en annexe au RCS.
Pour avis, le président

AL890610014

GARAGE GALTIER ERIC

Société à Responsabilitée Limitée
au capital de 7 622.45 €
Siège social : 7 route de Fontainebleau
77690 Sorques
353 856 420 RCS Melun

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 4 septembre 2012 :
- L'objet social de la société a été modifié, à compter du 4 septembre 2012, aux activités suivantes :
« L'acquisition, l'administration et la gestion par location de tous immeubles et biens immobiliers ;
L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe. »
- Les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter, à compter du 4 septembre 2012, celle suivante : GALTIER ERIC.
- le siège social a été transféré, à compter du 4 septembre 2012, de Sorques (77690), 7 route de Fontainebleau, à Vinneuf (89140), 5 impasse de la grand cour.
En conséquence, les articles 2, 3 et 4 des statuts ont été modifiés.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.
Pour avis,

AL890610036

HPS NUCLEAR SERVICES

SARL à capital variable
Siège social : 8 route de Villeroy
89150 Fouchères
503 771 669 RCS Sens

Par AGM du 22/01/2013 il a été décidé de: modifier la dénomination sociale qui devient: HPS HOLDING ; de transférer le siège social au Centre d'affaires Euripole, ZI des Vauguillettes III, 17 rue de Sancey 89100 Sens; de nommer en qualité de co-gérant M. Thierry Hoffmann demeurant 29, route de Villeroy 89150 Fouchères et de modifier l'objet social afin d'y intégrer les nouvelles activités à savoir: l'acquisition et la gestion de toutes participations ou valeurs mobilières, ainsi que l'exercice de tous les droits attachés. La prise de participations dans toutes sociétés, toutes études, conseils, et services y afférents. La Création, l'acquisition, la fourniture, la location, la gestion ou l'exploitation de tous biens ou valeurs. Les statuts ont été modifiés. Dépôt RCS de Sens

AL890610028

LA GLAUYE

Société à responsabilité limitée
au capital de 897 280 €
Siège social : 19, rue des Fossés
89460 Cravant
538 150 061 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 décembre 2012, il résulte que la société a été transformée en société par actions simplifiée à compter du même jour.
Ce qui entraîne la modification des mentions ci-après.
Forme
Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
Administration
Ancienne mention : Gérant
Monsieur Jean-Louis Brot
Nouvelle mention : Président
Monsieur Jean-Louis Brot demeurant 19, rue des Fossés 89460 Cravant
Commissaires aux comptes
Nouvelles mentions : Titulaire
AUDIT EXPERTISE ASSOCIES - 24, rue des Compagnons 51350 Cormontreuil
Suppléant
SOFRAC REIMS - 24, rue des Compagnons 51350 Cormontreuil
Mentions complémentaires
Admission aux assemblées et droit de vote:
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément :
Toutes cessions et transmissions d'actions s'effectuent librement entre associés. Les cessions d'actions à des tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre.
Pour avis.

AL89069824

SARL ICC

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : 19, rue des Fossés
89460 Cravant
522 471 861 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 décembre 2012, il résulte que la société a été transformée en société par actions simplifiée à compter du même jour.
Ce qui entraîne la modification des mentions ci-après.
Forme
Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
Dénomination
Ancienne mention : SARL ICC
Nouvelle mention :ICC
Administration
Ancienne mention : Gérant
Monsieur Jean-Louis Brot
Nouvelle mention : Président
Monsieur Jean-Louis Brot demeurant 19, rue des Fossés 89460 Cravant
Mentions complémentaires
Admission aux assemblées et droit de vote ::
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément:
Toutes cessions et transmissions d'actions s'effectuent librement entre associés. Les cessions d'actions à des tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre.
Pour avis.

AL89069825

APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :
Mairie de Seignelay, 1, Place Colbert, 89250 Seignelay
Tel. : 03 86 47 72.83 - Fax. : 03 86 47 98.92
2 Objet du marché :
Aménagement du chemin des Ouches à Seignelay 89250
3 Type de marché :
Marché de travaux.
La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée suivant articles 28 du Code des Marchés Publics
4 Caractéristiques principales :
Prestations à lot unique :
Lot N°01 VRD
5 Durée du marché :
Les prestations seront exécutées dans le délai global d'exécution de Deux (02) mois.
6 Critères de choix et de classement des offres :
L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés de la manière
suivante :
- le prix pour 50%
- la valeur technique pour 30%
- Le délai pour 20%
7 Date de remise des offres :
Lundi 4 Mars 2013 à 17h00 en Mairie de Seignelay
8 Modalités de remise des candidatures et des offres :
Suivant RPC
9 Renseignements techniques et administratifs:
Administratifs et Techniques :
Expression Verte
La Maisonnière, 1, Impasse des Ruelles, 89380 Appoigny
Tél. : 03 86 47 47 22 - Fax : 03 86 47 47 34
contact@expressionverte.com
10 Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :
Sur la plate-forme dématérialisée à l'adresse suivante : http://services.reprodemat.com/CLEMENTREPRO

AL890610030

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/01/2013, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : LA FABRIQUE DE COULEURS
Objet social : Commerce de maçonnerie, de second oeuvre et tous travaux de réparations.
Siège social : 22 rue Etienne Finot, 89600 Saint-Florentin
Capital : 1500 €
Durée : 99 ans
Président : M. Juille Guy, demeurant 22, rue Etiene Finot, 89600 Saint-Florentin.
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs descendants ou conjoint soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL890610025

Aux termes d'un acte SSP en date du 20 janvier 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : CAP MOBILITE
Siège social : 11, voie prairial, 89340 Villeneuve la guyard
Forme : SARL
Sigle : CAP MOBILITE
Nom commercial : CAP MOBILITE
Capital : 1000 €
Objet social : La vente et la pose de cuisines, de salle de bain, d'ameublement, de décorations et la pose d'aménagement pour les personnes à mobilité réduite.
Gérance : Monsieur David Martin, 11, voie prairial, 89340 Villeneuve la Guyard
Cogérant : Monsieur Cédric Fenardon, 378 rue Marchais Basson, 89340 Moissy Cramyel
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL890610015

Etude de Maîtres Jean-Louis LAMOUR et Gilles SÉRAPHIN, Notaires associés à Beaune (21200), 18 Place Carnot.

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Me SERAPHIN, le 25 janvier 2013, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question
Dénomination sociale : SCI 43-6.
Siège social: Etaule (89200), 52 Rue Romaine Vassy.
Durée : 99 années
Capital social: Mille Euros (1.000,00 Eur).
Cession de parts : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
L'exercice social : commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
Co-Gérants : Mr Philippe Maestrali et Mme Valérie Maestrali demeurant à Etaule (89200) 52 Rue Romaine, Vassy
.La société sera immatriculée au RCS Auxerre
Pour avis
Le Notaire.

AL890610017

Il a été constitué une société civile d'exploitation agricole ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : S.C.E.A. des Barlets
Objet social : L'exercice d'une activité exclusivement agricole, piscicole et forestière.
Siège social : Les Barlets, 89110 La Ferté Loupière
Capital : 5.000 €
Durée : 50 ans
Gérant : M. Sébastien Carron, demeurant 06 rue des Ponts, 89350 Grandchamp.
Immatriculation au RCS de Sens

AL890610032

Il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: PEGAZUS France
Capital: 1000 euros
Siège: 69 bis bd du mail 89100 Sens
Objet: Prestataire de services administratifs et logistiques aux créateurs d'entreprises
Durée: 99 ans
Président: M. Michaud Gilles 69 bis bd du mail 89100 Sens
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a accès aux assemblées, et chaque action donne droit à une voix.
Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables.
Immatriculation RCS de Sens

AL890610031

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sauvigny le Bois du 30 janvier 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : C-BIKES CYCLES COTTIN
Siège social : 3 rue de Cerce Bierry, 89200 Sauvigny le Bois
Objet social : la vente, la location et la réparation de cycles et accessoires, la fabrication de cycles, la vente de vêtements et produits diététiques
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Sébastien Cottin, demeurant 3 rue de la Barre - Buisson 89440 Angely, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.
Pour avis
La Gérance

AL890610035

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL DE FRANCE

Société civile en liquidation
au capital de 177 400 euros
Siège social : 4 rue de la République
89400 Brion
482 503 307 RCS Sens
Liquidateur : M. Michel Defrance,
4 rue de la République, 89400 Brion

Avis de clôture de liquidation
Aux termes d'une décision en date du 31 décembre2012, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a peononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne)
Pour avis, le liquidateur.

AL890610013

EURL ATELIER MOBILE ICAUNAIS

Au capital de 1500 Euros
Siège social : 1 rue des Mulets
89100 Malay le Petit
530553965 RCS Sens

Aux termes d'une assemblée en date du 28 janvier 2013, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 janvier 2013 et sa mise en liquidation, nommé en qualité de Liquidateur Monsieur Leroy-Blasberg Alain demeurant 1 rue des Mulets 89100 Malay le Petit et fixé le siège de liquidation au domicile du Liquidateur.
Mention sera faite au RCS : Sens

AL890610019

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SCI THAIS

Société civile immobilière
au capital de 1.200 Euros
Siège social : 7 Rue Pasteur
89300 Joigny
538 235 383 RCS Sens

Aux termes d'un acte authentique en date du 29/11/2012, reçu par Maître Sophie Ducamp-Monod, notaire associé à Paris (75008), 42 Boulevard Malesherbes, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 1.200 Euros à 975.200 Euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Sens.

AL890610026

SCI DU CHATEAU DE LAMOTTE JARRY

S.C.I au capital de 1.600.000 €
Siège social: Bléneau(89220)
Château de la Motte Jarry
497 573 402 RCS Auxerre

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 2l décembre 2012,il a été décidé de ramener le capital de 1.600.000 € à 1.600 € par réduction de la valeur nominale des parts. Le capital a été fixé à 1.600 € divisé en 1.600 parts de 1 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au R .C.S d' Auxerre.

AL890610033

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SECRETARIAT EXPRESS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 38, hameau de Courboissy
89120 Charny
532 441 870 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 3 janvier 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SECRETARIAT EXPRESS a décidé de transférer le siège social de Charny (89120) 38, hameau de Courboissy à Villemandeur (45700) 67 rue Jean Mermoz à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL890610018

➜ POURSUITE D'ACTIVITÉ

OKYNOX

8 Rue de Bourgogne
89250 Chemilly sur Yonne

Lors de l'AGE du 21/01/2013, l'associé unique décide de la continuation de l'activité malgré la perte de plus de la moitié du capital social.
L'associé unique de la SASU OKYNOX

AL890610016

MAINTENANCE EQUIPEMENTS TECHNIQUES 89

SARL à associé unique
Au capital de 8.000 Euros
Siège social : Parce Technologique
d'Activité de la Chapelle
89470 Moneteau
RCS Auxerre 531.739.373

Modifications diverses
L'Associé unique a décidé le 28/11/2012 la poursuite de l'activité dans le cadre de l'article L 223-42 du Code de Commerce.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre.
Pour avis

AL890610024

➜ DIVERS

CHAMPAGNE BOURGOGNE
BANQUE ET ASSURANCES

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel e Champagne-Bourgogne
Société Coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit
Siège social à Troyes (10000) 269, Faubourg Croncels
Siège administratif à Dijon (21000)
18, rue Davout,
Immatriculée sous le n° SIREN 775 718 216 RCS Troyes
Société de courtage d'assurances immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 019 188

Le nouveau prix indicatif de référence des Certificats Coopératifs d'Associés (CCA) est de 177,03 euros par titre.
Il assure un rendement total (y compris dividende) de 5,0 % par rapport au prix de référence du 31 décembre 2011.
Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne du 25 janvier 2013 a fixé ce nouveau prix indicatif de référence des CCA, sur la base de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2012.
Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers.
Il prendra effet à compter du 1er février 2013 et restera valable jusqu'au dernier jour ouvré du mois précédant le détachement du coupon.
Le communiqué financier complet peut être consulté sur www.ca-cb.fr.

AL890610029

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GEORGE GENERAL CONSTRUCTION, SARL au capital de 7500 euros, 142 route de Paris 89380 Appoigny. RCS Auxerre 497926402. A compter A.G.E du 28-01-2013: Démission gérant: Ciocan Mirela. Nomination nouveau gérant: Gheorghe Ciocan, 142 route de Paris 89380 Appoigny. Formalités au RCS de Auxerre.

AL890610014

SCP DES DOCTEURS DEVILLEBICHOT & HENNINGER

au capital de 472 896,80 €
ayant son siège : 13 Rue du Saulce
89000 Auxerre
RCS Auxerre 388 721 128

l'AGE du 10/01/2013 a nommé gérant Mr Jean-François Henninger (18 bd Davout 89000 Auxerre) en remplacement de Mme Christine Devillebichot, décédée. Dépôt légal RCS Auxerre.
Pour avis CC.

AL89069993

EURL LV PROMOTION

Entreprise Unipersonnelle
à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 99 rue du Pont
89000 Auxerre
Siret : 483 575 031 00016

Par assemblée générale en date du 31 décembre 2012, l'assemblée générale des associés a entériné la démission de son gérant, Mr Lucien Vernagallo au 31 décembre 2012 et procédé à la nomination de deux nouveaux gérants : Mme Maud Vernagallo, née le 25/10/1984 à Auxerre (89), domiciliée 1 avenue de la Seiglée, 89 Monéteau et Mr Jean Rémi Vernagallo, né le 20/07/1981 à Auxerre (89), domicilié 1 avenue de la Seiglée, 89 Monéteau à compter du 1er janvier 2013 pour une durée indéterminée.

AL890610023

➜ CESSION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre cedex

Avis
Suivant acte sous seing privé en date à Sauvigny le Bois du 30 janvier 2013, enregistré au Service des Impôts de Auxerre le 01/02/2013, bordereau n 2013/119 Case n°2, Monsieur Christian Cottin et Madame Marie-France Poillot son épouse, demeurant 3 rue de Cerce Bierry 89200 Sauvigny le Bois,
ont cédé
à la société C-BIKES CYCLES COTTIN, Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 3 rue de Cerce Bierry 89200 Sauvigny le Bois, en cours de constitution et dont 'immatriculation est sollicitée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre,
la branche autonome d'activité de mécanique cycles, vente et location de cycles, vente d'accessoires, vêtements et produits diététiques, sise et exploitée Lieudit Bierry 89200 Sauvigny le Bois, moyennant le prix de 20 000 euros.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er février 2013.
L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé.
Pour avis

AL890610034

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM010542 - NIEVRE
TECHNICIEN EN AGRO-EQUIPEMENT H/F
Fédération régionale. Au sein d'une équipe de 11 collaborateurs : Conseil en machinisme auprès des coopératives de Bourgogne et des agriculteurs du département. Animation, suivi de gestion et logistique de la structure départementale de compostage. Animation et accompagnement de 20 structures départementales adhérentes. Domaine de compétences en machinisme agricole, animation des groupes. BTS Agro-équipement ou Génie des équipements agricoles. Débutant accepté, une première expérience en animation de groupe sera un plus. Très bonnes aptitudes relationnelles et esprit d'équipe. Rigueur, autonomie dans l'organisation, sens pratique. Véhicule personnel. CDI avec période d'essai de 4 mois renouvelable une fois. Rémunération selon accord d'établissement. Poste à pourvoir au 18 février 2013.

AN001005 - MEURTHE ET MOSELLE
TECHNICIEN EN EXPERIMENTATION AGRICOLE H/F
Institut Technique Agricole. Conduite technique des essais réalisés sur la station d'expérimentation en assurant la fiabilité de la mise en place, du suivi et de la pertinence des décisions à prendre. Suivi d'expérimentations hors station réalisées ou non directement par l'institut (suivi d'essais, de parcelles, semis, enquête...). Conduite, gestion et entretien du matériel nécessaire aux expérimentations. Assurer la fiabilité des résultats fournis par les essais. Proposer les adaptations nécessaires éventuelles des protocoles en fonction de leur évolution. Respect des procédures BPE et ISO 9001, des règles d'hygiène et de sécurité. Réalisation des rapports d'essais dont il a la charge. Technicien, Licence ou BTSA spécialisation Productions Végétales. Permis B. Entrée 4 mars 2013. CDD 6 mois.

AN001186 - SAONE ET LOIRE
CONSEILLER FONCIER H/F
Société spécialisée en aménagement rural. Responsable de la négociation foncière sur un secteur du département. Expérience 2 à 5 ans ds activité de négociation en lien avec le milieu rural. Connaissance monde agricole et rural. Ingénieur agricole ou équiv. Goût pour les contacts et la négociation commerciale. Bon relationnel, autonome, aimant le travail en équipe. CDD 12 mois. Entrée dès que poss.

AN000889 - COTE D'OR
TECHNICIEN EXPERIMENTATEUR AGRICOLE H/F
Entreprise spécialisée dans l'expérimentation de produits phytosanitaires. Sera chargé du suivi d'essais en grandes cultures et vignes. BTS Agricole production végétales. Bac+3 accepté également. CDD 7 mois. Du 04 mars au 30 septembre 2013.

AN000901 - BAS RHIN
RESPONSABLE JARDINERIE H/F
Jardinerie de petite surface. Accueil des clients, gestion des stocks, mise en rayon, préparation de commandes, saisie informatique et encaissement. Vous travaillerez en autonomie. Titulaire d'un BAC, vous êtes issu du domaine agricole ou, idéalement, vous avez une expérience similaire. Rémunération à négocier selon profil. Démarrage dès que possible. CDI

AN000927 - COTE D'OR
ANIMATEUR H/F
Association. Animation de collectes de fruits et légumes non cueillis/non consommés au profit de personnes défavorisées. Animation d'ateliers sur ressources locales. Mise en place réseau sur campus. Veillées autour d'ateliers de transformation confitures/jus. Capacité d'animation et de relationnel. Expér. en animation idéal. Motivé par démarche volontaire de préservation de l'environnement. Permis B. Véhicule souh. Service Civique 6 mois.

AN000972 - COTE D'OR
CONDUCTEUR DE TRAVAUX ESPACES VERTS OU TP H/F
Entreprise espaces verts et TP. Diriger et organiser les équipes. Etablir un chiffrage complet des projets, mémoire technique. Etudier les plans architecte. Effectuer les démarches administratives et techniques pour l'ouverture de chantier. Etablir les situations, facturer. - Assister aux réunions de chantier. Responsable de la rentabilité. Bac+2 minimum. 2 à 3 ans d'expérience minimum indispensable. CDI cadre. Salaire entre 24 et 36 K€/an. Prime de bilan,chèque restaurant, mutuelle entreprise, voiture de fonction, téléphone.

AN001026 - JURA
SALARIE POLYVALENT DE REMPLACEMENT AGRICOLE ET MULTISECTORIEL H/F
Groupement d'employeurs. Intervention auprès d'exploitations agricoles adhérentes du secteur (traites, travx de saison, soins, entretiens...), entretien des espaces verts. Formation agricole indispensable. Aimant l'élevage. polyvalent. Curieux et dynamique. Prêt à compléter ses formations. CDI. Entrée dès que possible. Secteur Arbois - salins les Bains. 9.73€/brut/heure.

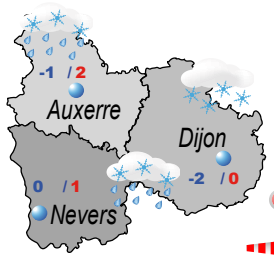
AN001085 - DOUBS
CONSEILLER PRODUITS FERMIERS AGRITOURISME H/F
OPA. Conseiller et accompagner les producteurs qui souhaitent développer un atelier de diversification et/ou d'agritourisme sur leur exploitation, en individuelle ou en groupe. Animer le réseau Bienvenue à la Ferme. Enquête pour restauration collective. BAC+5. Connaissances en accompagnement de producteurs fermiers et agritourisme. Capacité d'animation. Goût du contact. Maîtrise des outils info. CDD. Rpt congé mat. Entrée 18/03/13.

AN001093 - HAUT RHIN
TECHNICIEN EXPERIMENTATION H/F
Pour station d'expérimentation en semences et produits phytosanitaires. Pour les travaux d'expérimentation dans les secteurs des grandes cultures, vigne, cultures maraîchères : Préparation des produits en laboratoire. Réalisation et suivi des essais au champ (mise en place, observation, comptage, relevé de mesures). Saisie informatique des données. BAC+2 minimum. Bonnes connaissances en techniques végétales. Personne de terrain. Capacité d'analyse, de synthèse. Polyvalent, méthodique, organisé et rigoureux. Entrée début avril 2013. CDD6 mois. Véhicule fourni. Repas midi pris en charge. Salaire : environ 1400€ net/mois.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

▶ Prévisions **météo** du 8 au 10 février

Vendredi 8 Février



Pluie et neige

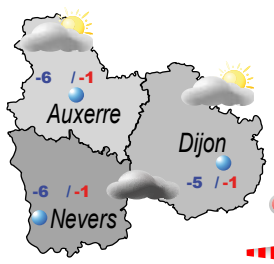
Des chutes de neige en perspective, localement mêlées à des précipitations. Les vents seront modérés.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 1 à 3 °C

Vents : Nord-Nord-Ouest 20 km/h

Ste Jacqueline
Soleil : 08:14 - 18:23
Lune : 06:34 - 16:39

Samedi 9 Février



Variable

Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront en baisse.

T° mini : -7 à -5 °C
T° maxi : -2 à 0 °C

Vents : Nord-Nord-Ouest 20 km/h

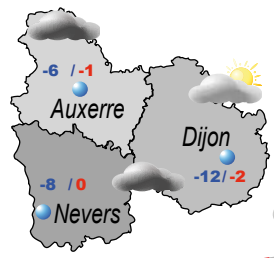
Ste Apolline
Soleil : 08:13 - 18:24
Lune : 07:15 - 17:52

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 10 Février



Nuageux à couvert

Un ciel très nuageux à couvert s'annonce pour ce dimanche, avec de rares apparitions du soleil par endroits. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : -13 à -11 °C
T° maxi : -1 à 1 °C

Vents : Sud 20 km/h

St Arnaud
Soleil : 08:12 - 18:26
Lune : 07:50 - 19:05

Prévisions à 7 jours

Lundi 11 au Mercredi 13 Février :

Pluie et neige mêlées en perspective pour ce début de semaine.

Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : -2 à 2 °C T° maxi. : 1 à 3 °C

Jeudi 14 au Dimanche 17 Février :

Des chutes de neige sont attendues et seront parfois mêlées à des précipitations.

Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : -4 à 0 °C T° maxi. : 0 à 2 °C

▶ Sudoku

4	8			6	5			2
			2	3	8			
		9	8					
		1				5		
				2	7	3		4
	5	2						7
8	7			4				
						9	5	8

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

6	3	9	2	5	1	4	7	8
8	2	5	4	7	3	9	1	6
7	4	1	9	6	8	3	2	5
9	6	4	5	1	7	8	3	2
5	7	2	3	8	4	6	9	1
1	8	3	6	2	9	5	4	7
3	5	6	7	4	2	1	8	9
4	1	7	8	9	6	2	5	3
2	9	8	1	3	5	7	6	4

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ **Télévision** Sélection du 09 au au 16 février

Samedi 9

TF1

20.50 The voice. Divertissement avec Jenifer, Garou, Florent Pagny et Louis Bertignac.
23.05 The voice «Au cœur des coulisses». Divertissement.

FRANCE 2

20.45 On n'demande qu'à en rire. Divertissement de Laurent Ruquier, avec J. Michalak, Michelle Bernier, Jean Benguigui et C. Barma, et avec Sacha Judazko, Kevin Razy, Artus, Donel Jacksman, etc.
23.35 On n'est pas couché «Best of». Magazine présenté par Laurent Ruquier.

FRANCE 3

20.45 La vie en miettes ★★. Téléfilm d'après Boileau-Narcejac, avec Bruno Debrandt, Audrey Fleurot ⓾. *Une excellente atmosphère.*
22.10 La résidence ★. Téléfilm avec Michel Jonasz, Guy Marchand, Hélène Vincent. *Inégal.*
00.10 Appassionata «La Didone». Opéra de Francesco Cavalli.

ARTE

20.50 L'aventure humaine «Les conquérants du Nouveau Monde» ★★★. (voir Sélection)
22.15 Lennon, NYC. Documentaire.

M6

20.50 The Glades. Série avec Matt Passmore, Kiele Sanchez.

CANAL +

20.55 Source code ★★. Thriller (2010) de D. Jones, avec Jake Gyllenhaal, Michelle Monaghan (1h33) ⓾. *Efficace, mais répétitif.*

Dimanche 10

TF1

20.50 Clones ★. Science-fiction (2009) de Jonathan Mostow, avec Bruce Willis (1h35) ⓾. *Décevant.*
22.30 Les experts, Manhattan. Série avec Gary Sinise ⓬.

FRANCE 2

20.45 Le come-back ★★. Comédie (2007) de Marc Lawrence, avec Hugh Grant, Drew Barrymore (1h40). *Amusant, mais convenu.*
22.25 Non élucidé «L'affaire Kulik». Magazine présenté par Arnaud Poivre d'Arvor ⓾.

FRANCE 3

20.45 Inspecteur Lewis : «La quête impossible», «Retour à Oxford». Série avec Kevin Whately ⓾.
00.15 Les caves du Majestic ★★. Policier en NB (1944) de R. Pottier, avec Albert Préjean (1h45). *Une bonne adaptation de Simenon.*

ARTE

20.45 Le calamar géant. Documentaire.
21.25 Danse avec les poissons. Documentaire.
23.00 À poil dur, à poil long, à poil ras «Le teckel». Documentaire.

M6

20.50 Zone interdite «Affaires criminelles : Le crime était presque parfait». Magazine.
23.00 Enquête exclusive «Armés et violents : Les nouveaux voleurs de voitures». Magazine.
00.25 Zemmour et Naulleau.

CANAL +

21.00 Football «Lyon/Lille».

Lundi 11

TF1

20.50 Doc Martin (7 et 8/8). Série avec Thierry Lhermitte, Natalia Dontcheva, Doudi, Bruno Lochet, Macha Meril, Arielle Dombasle.
23.30 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.
01.10 Au Field de la nuit, avec Stéphane Osmont, Charles Dantzig, Paule Constant, Alice Zéniter, Roland Giraud et Christophe Lidon.

FRANCE 2

20.45 Castle : «Morts vivants», «Eau trouble», «Mémoires d'outre-tombe» ★★. Série avec Nathan Fillion, Stana Katic ⓾. *Original.*
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.
00.40 La force du destin. Opéra.

FRANCE 3

20.45 Police des affaires familiales ★★★ ⓬. (voir Sélection)
23.10 Un mort à l'Élysée ★★★. (voir Sélection)

ARTE

20.50 L'affaire Dominici ★★. Drame (1973) de Claude Bernard-Aubert, avec Jean Gabin, Gérard Darrieu (1h45). *Excellent.*
22.30 Les enragés ★★. Comédie dramatique en VO (2005) de Detlev Buck, avec David Kross (1h31). *Brillant.*

M6

20.50 Top chef. Divertissement présenté par Stéphane Rotenberg.
23.45 Norbert et Jean «Le défi».

CANAL +

20.55 Maison close (3 et 4/8) ⓬.

Mardi 12

TF1

20.50 Dr. House ★★. Série avec Hugh Laurie ⓾. *Plein d'humour.*
23.20 24 heures aux urgences.

FRANCE 2

20.45 Le journal d'Anne Frank ★★. Documentaire-fiction avec Ellie Kendrick, Iain Glen, Kate Ashfield (1h43). (voir Sélection)
22.30 Infrarouge : «Hors-la-loi (1/3) : Entrer en prison», «La mise à mort du travail». Documentaires.
01.30 Les nuits de la pleine lune ★★★. Comédie (1984) de Éric Rohmer, avec Pascale Ogier, Fabrice Luchini (1h37). (voir Sélection)

FRANCE 3

20.45 Plus belle la vie. Série avec Nadège Beausson-Diagne.
22.30 Les secrets de… «L'amour au Mistral». Documentaire.
23.50 Ce soir (ou jamais).

ARTE

Le bal des lobbyistes
20.50 Bruxelles business ★★. *Pas mal, mais un peu fastidieux.*
22.10 Dans l'antichambre du pouvoir ★★. *Intéressant.*
22.35 Water makes money «Comment les multinationales transforment l'eau en argent» ★★. *Prenant.*

M6

20.50 Le mac ★. Comédie (2010) de Pascal Bourdiaux, avec José Garcia (1h29) ⓾. *Bancal.*
22.30 Les nouveaux visages de la prostitution. Documentaire.

CANAL +

20.45 Football «Valence/PSG».

Mercredi 13

TF1

20.50 Unforgettable : «La fille de l'air», «Quand le doute s'installe», «Le choix», «Les traces du passé». Série avec Poppy Montgomery ⓾.

FRANCE 2

20.45 Tiger Lily, quatre femmes dans la vie (5 et 6/6) ★. Série avec Lio, Camille Japy. *Outrancier.*
22.15 La parenthèse inattendue. Magazine avec Maurane, Maurice Barthélémy, Vahina Giocante.

FRANCE 3

20.45 Des racines et des ailes «Les 850 ans de Notre-Dame» ★★★. *Superbe.*
23.05 Pièces à conviction «Sur la piste des Français kidnappés par la Corée du Nord». Magazine.

ARTE

20.50 L'étrangère ★★. Drame en VO (2009) de F. Aladag, avec Sibel Kerilli (1h48). *Une dénonciation poignante des crimes d'honneur.*
22.40 Voyage à Metropolis.
23.35 Lost persons area. Drame en VO (2009) de Caroline Strubbe, avec Lisbeth Gruwez (1h51).

M6

20.50 Ma maison est la plus originale de France. Divertissement de S. Plaza, avec Aurélie Hémar, Mac Lesggy et Paolo Calia.
23.10 C'est du propre ! Magazine.

CANAL +

20.55 Une vie meilleure ★★. Drame (2010) de C. Kahn, avec Guillaume Canet, Leïla Bekhti (1h47) ⓾. *Poignant, mais un peu long.*

Jeudi 14

TF1

20.50 Qui veut gagner des millions ? «Spécial Pièces jaunes». Divertissement avec Bernadette Chirac, F. Berléand et Virginie Hocq, Sandrine Quétier et Élie Semoun, Gérard Jugnot et Saïda Jawad, M. Bernier et Michel Leeb, etc.
23.10 New York, section criminelle. Série ⓬.

FRANCE 2

20.45 Envoyé spécial : «Escrocs à la carte bancaire : Les nouveaux braqueurs», «Administrateurs, liquidateurs : Sauveurs ou fossoyeurs ?», «La favela de Madrid». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «Les nouveaux guerriers».
23.15 Grand public. Magazine.

FRANCE 3

Spéciale Emmanuelle Devos
20.45 Ceux qui restent ★★. Drame (2007) de A. Le Ny, avec Vincent Lindon, Emmanuelle Devos (1h31). *Bouleversant.*
22.55 Complices. Policier (2009) de F. Mermoud, avec Gilbert Melki, Emmanuelle Devos (1h30) ⓬.

ARTE

20.50 Injustice (4 et 5/5) ★★. Série en VO avec J. Purefoy. *Excellent.*
22.20 Chronobiologie.
23.15 Une place au soleil «Casimir, chasseur de têtes».

M6

20.50 Vocation médecin. Documentaire.

CANAL +

20.55 Dexter (1 et 2/12). Série ⓬.

Vendredi 15

TF1

20.50 Splash, le grand plongeon. Divertissement présenté par Estelle Denis, avec Julie Taton, Gérard Vives, Ève Angeli, Laury Thilleman, Steevy Boulay, Jean-Luc Lahaye, Jennifer Lauret, Sheryfa Luna, etc.
23.00 Sosie ! Or not sosie ? Divertissement.

FRANCE 2

20.45 N'oubliez pas les paroles. Divertissement de Nagui, avec Justine Fraioli, Cyril Hanouna, Valérie Damidot, Keen'V, Louise Ekland, Michaël Gregorio.
23.05 Les infiltrés «Trafic d'animaux : Les mafias internationales». Magazine de Marie Drucker.
00.50 Mon Taratata à moi.

FRANCE 3

20.45 Thalassa «La France vue de la mer : Bretagne, cap à l'Ouest !». Magazine de Georges Pernoud.

ARTE

20.50 Complètement givrés ★. Téléfilm avec Herbert Knaup, Johannes Allmayer, Elke Winkens, Peter Franke (1h22). *Lourd.*
22.15 Pour mon père ★. Téléfilm avec Shredy Jabarin, Hili Jalon, Joni Arvid (1h31). *Très émouvant.*

M6

20.50 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +

20.55 Battleship ★★. Science-fiction (2012) de P. Berg, avec Taylor Kitsch (2h06) ⓾. *Spectaculaire, mais peu original.*

SÉLECTION


FTV - L. Cendrowicz Prod

■ **Le journal d'Anne Frank** - En fuyant les persécutions nazies, la famille Frank s'installe dans le grenier d'une entreprise d'Amsterdam. Anne, 13 ans, confie à son journal ses pensées les plus intimes. Ce journal a fait le tour du monde, faisant comprendre à des générations de jeunes la réalité des terribles persécutions dont furent victimes les juifs. Ce documentaire-fiction est très fidèle au livre, puisque ce sont les mots mêmes d'Anne Frank que l'on entend en voix off et que le décor est la réplique de l'annexe, où vécurent les Frank. C'est bien fait, mais l'ensemble est un peu trop appliqué pour être palpitant. La jeune Ellie Kendrick est une Anne Frank très crédible, mais le doublage est médiocre. Cette histoire poignante appartient à la mémoire universelle. «En dépit de tout, l'homme est profondément bon», écrit Anne à la fin de son journal. C'est cette foi en l'homme, malgré les persécutions, qui fait la force de ce témoignage bouleversant. ***Mardi 12, sur France 2, à 20h55.***

■ **L'aventure humaine «Les conquérants du Nouveau Monde»** - Et si l'Amérique n'avait pas été peuplée par des hommes venus d'Asie ? Ce documentaire passionnant modifie les théories des archéologues en la matière. À la suite d'une découverte vieille de 17 000 ans, il semblerait que ce sont les Européens qui furent les premiers à peupler le continent. Ce documentaire bien argumenté est très intéressant, mais il y a trop de reconstitutions. ***Samedi 9, sur Arte, à 20h50.***

■ **Police des affaires familiales** - Depuis «Polisse», le public est familiarisé avec le travail des brigades de protection des familles. Les auteurs de ce remarquable documentaire ont suivi celle de Caen. Et l'on découvre Virginie, Michael et Stéphane dans leur travail quotidien, écoutant inlassablement les témoignages de ces enfants amochés par des adultes. Par leur art de l'écoute, ils parviennent à les mettre en confiance. C'est bouleversant, mais dur. ***Lundi 11, sur France 3, à 20h45.***

■ **Un mort à l'Élysée** - Le 7 avril 1994, François de Grossouvre se donne la mort au palais de l'Élysée. Mais est-ce un suicide ? Malgré la thèse officielle, la famille du conseiller spécial de François Mitterrand, doute. Ce passionnant documentaire présente les différentes thèses avec équilibre. Cette histoire d'amitié trahie offre tous les ingrédients d'une affaire d'État, car on n'a jamais retrouvé le manuscrit des mémoires de François de Grossouvre. ***Lundi 11, sur France 3, à 23h10.***

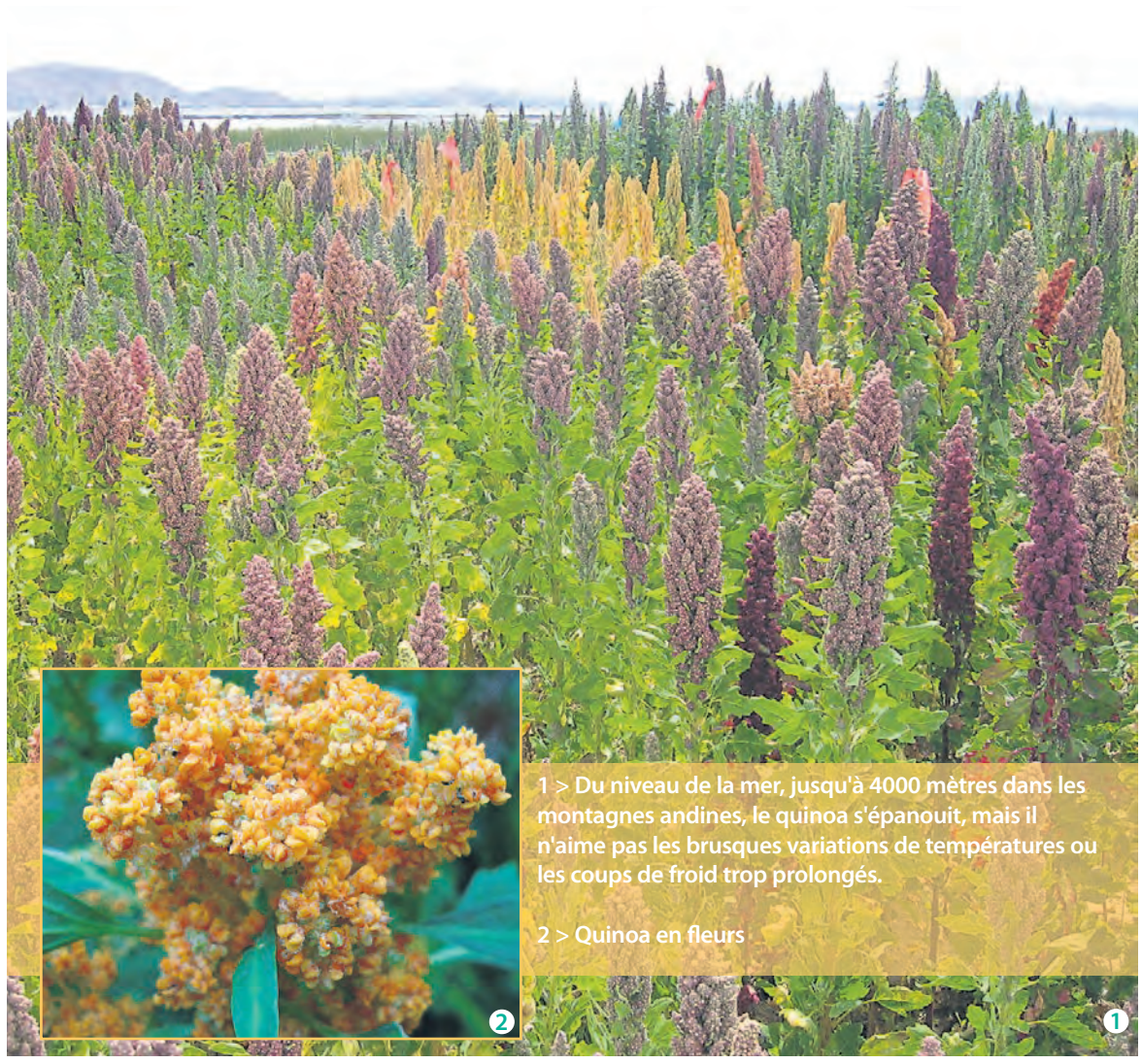
■ **Les nuits de la pleine lune** - Louise, une Parisienne, s'est installée avec Rémi dans une ville nouvelle. Elle s'aménage un pied-à-terre à Paris. Ce beau film, dans la tradition des œuvres d'observation et d'analyse des sentiments, bénéficie de dialogues élégants et subtils. L'intelligence de l'analyse psychologique, ainsi que la richesse de la sensibilité des personnages sont typiques de Rohmer. Séduisant pour les uns, mais agaçant pour les autres. À vous de voir ! ***Mardi 12, sur France 2, à 01h30.***

2013 année mondiale du Quinoa

L'or des Andes à la conquête du monde

Il nourrit les populations andines depuis plus de 7000 ans, mais en un peu plus d'une décennie il a conquis le monde.

Présenté comme une alternative économique et nutritive aux céréales, cette pseudo-céréales connue sous le nom de quinoa, conquiert petit à petit nos assiettes.



1 > Du niveau de la mer, jusqu'à 4000 mètres dans les montagnes andines, le quinoa s'épanouit, mais il n'aime pas les brusques variations de températures ou les coups de froid trop prolongés.

2 > Quinoa en fleurs

Graine d'or», *«super aliment»*, *«mère de tous les grains»*... Les qualificatifs ne manquent pas pour célébrer les vertus du Quinoa, cultivé depuis plus de 7000 ans sur les hauts plateaux des Andes. Une petite graine déguisée en céréale, produite en Bolivie (l'un des grands producteurs), au Pérou, en Equateur au Chili, en Argentine et au Brésil. Et une culture expérimentée aujourd'hui aussi en Europe, Asie, Afrique et Australie. Car cette graine miracle, qui n'a que des avantages sur le plan agronomique comme sur le plan nutritif, a été qualifiée de «graine d'or» par l'organisation mondiale de la santé (OMS) et la FAO, l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, vient de déclarer 2013 *«Année internationale du Quinoa»*, en hommage au fait que les populations andines ont su préserver cette graine ancestrale qui était à la base de l'alimentation des civilisations anciennes comme les Incas.

La FAO a ainsi lancé un programme de trois ans pour encourager l'utilisation du quinoa, considéré par les scientifiques comme l'un des aliments les plus sains et complet, capable de remplacer avantageusement le riz, les pâtes ou la semoule.

Extraordinairement nutritive, la graine de quinoa cache bien son jeu car ce n'est pas une céréale, mais une «pseudo-céréale», de la famille des chénopodes, elle s'apparente plutôt à la betterave ou aux épinards. En fait, la petite graine possède tous les avantages des céréales, sans en avoir les inconvénients. Le quinoa est digeste, il ne contient pas de gluten, il est pauvre en lipides, riche en fer, omega-3 et protéines «complètes». Sa teneur en fibres (10 fois supérieure à celle du riz complet), minéraux (magnésium), vitamine E (antioxydante) et son index glycémique (IG) extrêmement bas, en font le champion toute catégorie d'une alimentation saine. A conseiller à tous ceux qui surveillent leur santé, leur diabète ou tout simplement leur poids... Enfin, il se cuisine facilement, à la manière des céréales et représente une alternative goûteuse et légère aux couscous, taboulés et autres croquettes agrémentées de légumes.

Une plante d'une grande adaptabilité

Sur le plan agricole, le quinoa s'avère particulièrement intéressant, car il s'adapte facilement à des conditions climatiques défavorables et à des sols inutilisables pour d'autres cultures. Son aire de production va du niveau de la mer à 4000 mètres d'altitude et son coût de production reste faible. Sur les variétés andines, la graine est recouverte de saponine, ce qui la protège naturellement des ravageurs et explique que la culture soit souvent conduite en agriculture biologique.

Face à la crise alimentaire annoncée, il est évident que cette petite graine miracle suscite des convoitises. La culture du quinoa connaît un boom sans précédent depuis les années 2000 et les prix actuels oscillent entre 2500 et 3000 dollars la tonne. Les deux tiers de la production sont destinés à l'exportation, en majorité vers les Etats-Unis (54%), l'Europe (32%) et, dans une moindre mesure, le Canada (6%).

Mais l'extension des sufaces cultivées dans des régions d'Amérique latine où les actes de propriétés ne sont pas toujours clairement établis, provoquent de plus en plus de conflits entre les paysans. Du fait de la hausse des prix (ils ont triplé en cinq ans, de moins en moins de Boliviens ont les moyens de consommer cet aliment qui a constitué pendant des millénaires la base de leur alimentation. La multiplication des parcelles n'est pas non plus exempte de risques, comme pour toute monoculture menée de façon de plus en plus intensive.

En France, où 3000 tonnes de quinoa sont consommées chaque année, la culture fait l'objet d'essais dans le Val de Loire, où quelques agriculteurs travaillent à son développement depuis 20 ans. Mais la production hexagonale reste très limitée et les itinéraires techniques demandent encore quelques adaptations. Une particularité : les variétés développées pour s'adapter au sol et au climat de l'Anjou sont naturellement dépourvues de saponine. Chaque année, les producteurs récoltants progressent dans la connaissance de cette culture encore une peu *«exotique»*, mais qui ne demande qu'à s'épanouir sous nos latitudes.

AMK

Des astuces pour la cuisson



Toutes les recettes qui s'appliquent au riz, aux pâtes, à la semoule... se déclinent facilement avec le quinoa.

Salé ou sucré, le quinoa se consomme en taboulé, en crumble, au lait d'amande, en flans, en galettes, en gratin, en salade.

Pour une personne, compter 50 gr de quinoa sec. La graine est cuite dans trois fois son volume d'eau (à couvert, doucement pendant 15 minutes, temps de repos un minute), avant d'être égouttée (passoire fine).

Pour ceux qui préfèrent le « craquant », elle peut aussi être cuite à la vapeur, ou chauffée à sec dans un casserole pendant quelques minutes avant d'y ajouter de l'eau ou du bouillon de légumes bouillants.



En galette, en salade, en taboulé... le quinoa se met à toutes les sauces et se prête à de nombreuses utilisations.



La petite graine est cuite dès que le germe apparaît.